LE TRAFIC ILLICITE DE TABAC SUR LES CRYPTOMARCHÉS

Une nouvelle frontière?

6 juin 2017

Université de Montréal

Prof. David Décary-Hétu, Vincent Mousseau et Ikrame Rguioui

Adresse de correspondance: david.decary-hetu@umontreal.ca

Table des matières

Liste des tableaux iii
Résumé 1
Le trafic illicite de tabac sur internet 1
La collecte de données sur le darknet : présentation de DATACRYPTO 2
Les annonces de vente de tabac sur le darknet 2
Les vendeurs de tabac sur le darknet 4
Conclusion 5
Recommandation 6
Introduction 7
Section I – État des connaissances 9
1.1 Définition 9
1.2 Le trafic illicite de tabac 9
1.3 Les acteurs du trafic illicite de tabac 13
1.4 Les clients du trafic illicite de tabac 15
1.5 Les routes empruntées par le trafic illicite de tabac 16
1.6 L'ampleur du trafic illicite de tabac 17
1.6.1 Marché illicite de cigarettes en Europe 18
1.6.2 Marché illicite de tabac en France 19
Section II – Contexte, données et méthodes du projet de recherche 20
2.1 Contexte du projet de recherche 20
2.2 Les données 26
2.3 Les méthodes 26
Section III – Résultats 29
3.1 Les annonces liées au trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés 29
3.2 Les vendeurs impliqués dans le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés 38
3.2.1 Diversification des activités des vendeurs impliqués dans le trafic illicite de tabac 38
3.2.2 Diversification des activités liées au trafic illicite de tabac 42
3.2.3 Rentabilité des activités liées au trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés 44
3.2.4 Origine des vendeurs actifs dans le trafic illicite de tabac 45

3.3 Place et rôle du trafic illicite de tabac dans les cryptomarchés 47
Section IV – Discussion et conclusion 52
4.1 Le trafic illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés 52
4.2 Les vendeurs de produits du tabac sur les cryptomarchés 53
4.3 Explication de l'état du trafic illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés 54
4.4 Recommandations 57
4.5 Conclusion 61
Références 63
Annexe A 70
Annexe B 74

Liste des tableaux

Tableau 1: Distribution des annonces de produits du tabac sur les cryptomarchés 29
Tableau 2: Distribution des annonces de produits du tabac d'origine européenne sur les cryptomarchés 31
Tableau 3: Distribution des pays d'envoi des produits du tabac sur les cryptomarchés 32
Tableau 4: Distribution des pays d'envoi des produits du tabac d'origine européenne sur les cryptomarchés 33
Tableau 5: Distribution des principaux pays d'envoi des produits du tabac d'origine européenne selon les classes de produits 34
Tableau 6: Distribution des principales destinations des produits du tabac 35
Tableau 7: Distribution des principales destinations des produits du tabac d'origine européenne[1] 36
Tableau 8: Distribution des routes fréquemment utilisées pour le trafic illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés 37
Tableau 9: Distribution des routes fréquemment utilisées pour le trafic illicite de produits du tabac d'origine européenne sur les cryptomarchés 38
Tableau 10: Distribution des vendeurs uniques de produits du tabac sur les cryptomarchés 39
Tableau 11: Diversification des activités des vendeurs de produits du tabac sur les cryptomarchés 39
Tableau 12: Nombre de catégories différentes auxquelles les vendeurs de produits du tabac s'impliquent 40
Tableau 13: Diversification des activités des vendeurs de produits du tabac d'origine européenne sur les cryptomarchés 41
Tableau 14: Nombre de catégories différentes auxquelles les vendeurs de produits du tabac d'origine européenne s'impliquent 41
Tableau 15: Diversification des activités des vendeurs de produits du tabac dans le marché illicite du tabac 42
Tableau 16: Nombre de classes différentes auxquelles les vendeurs de produits du tabac s'impliquent 43
Tableau 17: Diversification des activités des vendeurs européens de produits du tabac dans le marché illicite du tabac 43
Tableau 18: Nombre de classes différentes auxquelles les vendeurs de produits du tabac d'origine européenne s'impliquent 44
Tableau 19: Distribution des annonces, des transactions et des revenus générés par les vendeurs de produits du tabac 44
Tableau 20: Distribution des annonces, des transactions et des revenus générés par les vendeurs de produits du tabac d'origine européenne 45
Tableau 21: Distribution des origines des vendeurs de produits du tabac[1] 46
Tableau 22: Distribution des origines des vendeurs de produits du tabac d'origine européenne 47

Tableau 23: Distribution des annonces, des transactions et des revenus des autres grandes catégories sur les cryptomarchés..... 48
Tableau 24: Distribution des annonces d'origine européenne, de leurs transactions et de leurs revenus selon les autres grandes catégories sur les cryptomarchés..... 49
Tableau 25: Répartition des annonces de produits du tabac sur les différents cryptomarchés.... 50
Tableau 26: Répartition des annonces de produits du tabac d'origine européenne sur les différents cryptomarchés..... 50
Tableau 27: Distribution de la présence d'une catégorie spécifique au tabac sur les cryptomarchés..... 51

Résumé

Le trafic illicite de tabac est un trafic mondial qui a un impact certain sur la santé publique ainsi que sur les finances publiques. Présent depuis la mise en marché du tabac dans nos sociétés, le trafic illicite de tabac a pris plusieurs formes qui se spécialisent chacune dans la distribution de différents produits allant de cigarettes sans noms et génériques aux cigarettes contrefaites qui usurpent des noms de marque bien connus en passant par les cigarettes qui sont détournées de leur destination originale et officielle. Le trafic suivrait des routes relativement bien définies et planifiées. Les ports et les villes près des frontières seraient des endroits très propices pour le trafic illicite de tabac. Toute une panoplie d'acteurs est impliquée dans le trafic, allant de l'individu qui ramène de vacances quelques cartouches de cigarettes en trop à l'organisation criminelle structurée de type mafieuse ou terroriste. Ces dernières seraient responsables d'une grande partie du trafic illicite de tabac.

Le trafic illicite de tabac sur internet

Bien que les trafiquants aient traditionnellement utilisé les ports et les routes pour mener à bien leurs activités, une nouvelle génération de trafiquants s'est aujourd'hui tournée vers l'internet afin de dénicher un nouveau canal de distribution des cigarettes issues du trafic illicite. Ce déplacement d'activités illicites vers l'internet n'est guère nouveau. Depuis plusieurs décennies, les délinquants se sont organisés sur des forums de discussion et des chatrooms pour s'échanger des connaissances et vendre et acheter des produits et services illicites. Les participants à ces trafics illicites sont avant tout des délinquants qui sont actifs dans la fraude financière et le piratage informatique. Quoiqu'utiles, ces plateformes virtuelles ont progressivement perdu de leur attrait au profit des cryptomarchés, des marchés illicites de seconde génération. Ces marchés ressemblent visuellement aux plateformes licites de vente en ligne comme Amazon et eBay. Leurs pages d'accueil sont composées de grilles de produits qui présentent, pour chacun, une image, un titre, un prix, le nom du vendeur et une indication de qualité basée sur les commentaires d'acheteurs passés (souvent une série de 1 à 5 étoiles). Ils se différencient cependant des autres sites illicites de vente en étant hébergés sur le réseau Tor qui permet de protéger l'identité des participants des cryptomarchés ainsi que la localisation des serveurs les hébergeant. Un autre critère de différenciation est l'utilisation du bitcoin, une monnaie virtuelle, comme monnaie d'échange. Le bitcoin garantie lui aussi l'anonymat des participants et limite grandement les possibilités de traque financière des délinquants.

Les cryptomarchés ont dès le départ attiré un grand nombre de vendeurs impliqués dans la vente de drogues illicites. Une diversification s'est opérée au cours des derniers mois et années avec une offre de produits beaucoup plus diversifiée. Cela est le fruit d'efforts par les administrateurs pour différencier leur cryptomarché des autres cryptomarchés en activité. Certains entrepreneurs ont poussé encore plus loin la compétition en lançant leur propre cryptomarché qui ne compte qu'un

seul vendeur – eux. Ces marchés à vendeur unique sont de petite taille, car ils ne sont alimentés que par un seul vendeur qui peut ou non offrir une gamme de produits diversifiés.

Bien qu'intéressantes, les études passées n'ont donné pratiquement aucune information sur la taille et l'ampleur du trafic d'autres types de produits sur les cryptomarchés, notamment le trafic illicite de tabac. Le présent rapport a pour but de remédier à cette limite dans la littérature et de décrire le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Plus spécifiquement, ce rapport aura trois sous-objectifs qui viseront à: 1) décrire les différents types de produits en lien avec le tabac qui sont disponibles sur les cryptomarchés ainsi que la taille et la portée du marché illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés; 2) décrire les vendeurs qui offrent des produits du tabac sur les cryptomarchés ainsi que leur implication dans la vente d'autres produits sur les cryptomarchés et leurs origines et; 3) évaluer la place du trafic illicite de produits du tabac par rapport aux autres grandes catégories de produits offerts sur les cryptomarchés (drogues, faux documents, produits contrefaits, etc.). Ces sous-objectifs nous permettront de poser, dans la dernière section du rapport, des recommandations sur les suites à donner à ce rapport.

La collecte de données sur le darknet : présentation de DATACRYPTO

Les données utilisées pour ce rapport ont été collectées manuellement ainsi qu'à l'aide du logiciel DATACRYPTO à l'automne 2016. DATACRYPTO est un logiciel qui permet de collecter automatiquement toutes les pages d'un site web et ensuite d'en extraire des informations pertinentes pour créer une base de données structurée. DATACRYPTO a été en mesure de collecter 147,560 annonces sur 14 cryptomarchés différents. Les cryptomarchés où l'on retrouve la plus importante proportion d'annonces de produit du tabac sont Alphabay (41%) et Dreammarket (34%). Valhalla (12% des annonces) est le troisième cryptomarché le plus important en termes du nombre d'annonces affichées. Applemarket (4%) et Darknet Heroes League (3%) ont chacun un peu moins de 20 annonces, occupant une faible place sur le marché des produits du tabac. Les huit (8) autres cryptomarchés contenant des annonces de produits du tabac ne correspondent qu'à 5% du total des annonces étudiées.

De par l'étendue de l'échantillon, les données collectées par DATACRYPTO représentent un portrait généralisable des activités ayant lieu sur les cryptomarchés ainsi des annonces liées aux produits du tabac sur les cryptomarchés. Les analyses dans ce rapport se veulent avant tout d'ordre descriptives et permettront de dresser un portrait des annonces, des vendeurs et des ventes sur les cryptomarchés d'un point de vue international, européen et français. Pour ce faire, les activités sur les cryptomarchés seront décortiquées en fonction des trois sous-objectifs présentés ci-dessus.

Les annonces de vente de tabac sur le darknet

476 annonces liées au trafic illicite de tabac ont pu être identifiées sur les différents cryptomarchés étudiés. Ces annonces ont généré au moins 263 transactions liées au tabac dans les 30 derniers jours avant la collecte de données pour un total de revenus minimaux de 6,304$ US pour la même période. Ces annonces ont donc le potentiel de générer des revenus d'au moins 75,648$ US

annuellement. Dans le but de différencier les différents produits du tabac offerts sur les cryptomarchés, 13 classes de produits ont été créées. Les classes les plus importantes en termes d'annonces, de ventes et de revenus sont les cigarettes, les vapoteuses, les accessoires à vapoteuses, le tabac à rouler et les pipes à fumer. Les cigarettes représentent plus de 40% des annonces (198 annonces) et des revenus générés dans les 30 derniers jours par les produits du tabac. Les vapoteuses représentent près de 20% des annonces (90 annonces), mais elles ont généré seulement 11% des revenus du dernier mois. Les accessoires à vapoteuse, même s'ils ne représentent que 5% des produits annoncés, ont réussi à générer autant de ventes que les cigarettes au cours des 30 derniers jours. Les annonces dont le pays d'origine se situe en Europe représentent 41% du nombre total d'annonces liées au trafic du tabac, soit 195 annonces, faisant de l'Europe la région la plus importante pour le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. L'offre de produits venant d'Europe est moins diversifiée puisque l'on retrouve seulement 8 des 13 classes énoncées précédemment. Les annonces européennes ont généré 124 transactions dans le dernier mois et des revenus de 2,833$ US. Les produits d'origine européenne ont donc généré 47% du nombre de transactions totales et 45% des revenus totaux globaux par les produits du tabac sur les cryptomarchés.

Parmi les produits du tabac, 88% des annonces indiquaient le pays d'envoi des produits. 17 origines différentes ont été répertoriées à travers les annonces collectées. Les produits sont majoritairement d'origine européenne grâce en particulier au Royaume-Uni qui est le second pays d'envoi qui génère le plus de revenus, soit plus du quart des revenus totaux. Les annonces en provenance de Europe (sans plus de précision de la part des vendeurs) représentent 16% des annonces (75). Les États-Unis sont le pays le plus important avec près du tiers (32%) de toutes les annonces (151 annonces). Les produits du tabac sont destinés à 7 pays ou régions principales. Parmi ces destinations, la grande majorité des produits du tabac (72%) est destinée à être envoyée à l'échelle internationale. Les acheteurs de partout dans le monde ont le choix parmi 343 annonces différentes qui indiquent distribuer leurs produits à travers la planète. Les États-Unis sont la seconde destination la plus populaire, représentant le pays de destination d'environ 14% des annonces du tabac sur les cryptomarchés. 41 annonces (9%) ont pour pays de destination le Royaume-Uni, faisant de ce dernier la troisième plus importante destination des produits du tabac. Les produits du tabac d'origine européenne sont destinés à 8 pays ou régions principales. À nouveau, la grande majorité des annonces du tabac (72%) est destinée à être envoyée à l'échelle internationale. 140 des 195 annonces indiquent distribuer leurs produits partout dans le monde. Le Royaume-Uni est la seconde destination la plus populaire. Environ 21% des annonces du tabac d'origine européenne, soit 41 annonces, ont indiqué leurs produits dans ce pays. La troisième destination la plus importante est l'Europe. Sans précision supplémentaire, les produits qui sont redistribués à la grandeur du continent représentent 11% des annonces du tabac d'origine européenne. Ainsi, lorsqu'ils ne sont pas destinés à être envoyés partout dans le monde, les produits du tabac d'origine européenne sont principalement disponibles pour les acheteurs européens. Le trafic s'opère majoritairement à l'intérieur des frontières européennes.

Les vendeurs de tabac sur le darknet

Les données collectées sur les cryptomarchés nous ont permis d'identifier 4,295 vendeurs. De ceux-ci, environ 37% sont d'origine européenne. Ces vendeurs peuvent opérer de l'Europe en général ou d'un pays spécifique du continent européen. Ils peuvent également offrir des produits depuis d'autres régions du monde, mais possèdent au moins une annonce provenant de l'Europe. Au total, seulement 2% des vendeurs, soit 72 vendeurs, offrent différents produits du tabac. De ce nombre, 27 vendeurs, soit moins de 1% du nombre total de vendeurs, offrent des produits du tabac et opèrent à partir de l'Europe. Cela représente 38% des vendeurs de produits du tabac. En plus de vendre des produits liés au tabac, les vendeurs sont actifs dans le trafic illicite de nombreux produits. Ces derniers génèrent peu de revenus de leurs activités liées à d'autres produits que des drogues comme des contrefaçons (autres que celles liés aux produits du tabac), des armes, des logiciels (notamment de piratage), des informations numériques ou de produits destinés à faire de la fraude. Leur activité principale, en dehors du tabac, apparait être la vente de drogue avec près de la moitié (49%) d'entre eux impliqués dans la vente de cannabis. 21 vendeurs (29%) sont également actifs dans la vente de médicaments. Les stimulants (21% des vendeurs), les psychédéliques (22%) l'ecstasy (17%), et les opioïdes (10%) correspondent également à des substances illicites offertes par de nombreux vendeurs de tabac. Les vendeurs européens offrant des produits du tabac, tout comme les vendeurs à l'échelle mondiale, ont des activités plutôt diversifiées. À l'instar de l'ensemble des vendeurs de tabac, ils sont peu impliqués dans la vente d'autres produits que des drogues. Ils sont majoritairement investis dans le trafic de substances psychoactives.

Les vendeurs de produits liés au trafic illicite de tabac ont géré entre 1 et 89 annonces chacun sur les cryptomarchés. En moyenne, un vendeur affiche 7 annonces différentes. Le nombre de transactions réalisées par les vendeurs oscille entre 0 et 51 pour chaque vendeur. Les vendeurs ont donc réalisé en moyenne 4 transactions chacun dans les 30 derniers jours pour un total de 263 transactions de produits du tabac répertoriées. Le vendeur de tabac le plus prolifique n'a réussi qu'à réaliser des revenus de 1,220$ US dans le dernier mois pour son trafic illicite de tabac. De plus, comme les revenus moyens des produits du tabac pour chaque vendeur sont inférieurs à 100$ US, force est de constater que la vente illicite de produits du tabac en ligne ne correspond pas à une occupation à temps plein. Elle ne peut permettre aux vendeurs de générer des revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins ou pour s'enrichir. Les vendeurs européens de produits du tabac ont généré des revenus entre 0$ et 1,220$ dans le dernier mois. En comparaison avec les revenus moyens générés par l'ensemble des vendeurs de produits du tabac (89$ US), les vendeurs d'origine européenne ont réussi à générer des revenus moyens d'environ 105$ US dans les 30 derniers jours. Ainsi, en considérant le nombre restreint de vendeurs européens (38% du nombre total de vendeurs de tabac), ceux-ci ont généré en moyenne 17$ de plus (16% de plus) en revenus. Toutefois, ces montants sont toujours trop peu élevés pour pouvoir justifier le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés comme activité à temps plein.

Conclusion

Les 476 annonces de produits du tabac répertoriées représentent moins de 1% de toutes les annonces enregistrées sur les cryptomarchés. Ces annonces n'ont généré que 263 transactions, soit moins de 1% des ventes totales enregistrées. Les revenus générés par les produits du tabac représentent également une très faible part du marché. En effet, considérant les revenus totaux des annonces dépassant les 18 millions de dollars US dans les 30 derniers jours, les 6,304$ US générés par les produits du tabac représentent 0,03% du marché total. 6 catégories ont généré davantage de revenus que la vente de tabac dans le dernier mois. Les produits les plus populaires sur les cryptomarchés sont d'ailleurs les substances psychoactives. La catégorie la plus importante sur les cryptomarchés est celle regroupant les produits du cannabis. Les psychédéliques et les médicaments sont également des produits qui ont généré des revenus importants.

Nos résultats suggèrent que les trafiquants de tabac sur les cryptomarchés sont des membres importants des cryptomarchés. Comme les vendeurs de tabac sont impliqués dans ces nombreuses catégories de produits, leurs revenus des 30 derniers jours ne se limitent pas à ceux des produits du tabac. Même si les revenus des produits du tabac sont relativement faibles (6,304$ US dans le dernier mois), la forte diversification des vendeurs leur a permis de générer des revenus plus importants. Les vendeurs ont ainsi des revenus de près d'un demi-million de dollars américains dans les 30 derniers jours (471,100$ US), ce qui représente près de 3% des revenus totaux générés sur l'ensemble des cryptomarchés pour la même période. En extrapolant ce montant sur douze (12) mois, ces vendeurs ont le potentiel de générer des revenus de près de 6 millions de dollars américains annuellement (5,653,200$ US). Au niveau européen, les 27 trafiquants de tabac représentent 2% des vendeurs européens, mais 6% des ventes européennes. Ces chiffrent démontrent que les vendeurs liés au trafic illicite de tabac ont une place plus importante que la moyenne des autres vendeurs sur les cryptomarchés. Cela est d'autant plus vrai en Europe avec des ventes plus de trois fois supérieures à ce qui serait attendu si les ventes étaient distribuées également entre les vendeurs. Ces vendeurs seraient des cibles de choix pour la perturbation des activités des cryptomarchés étant donné que leurs opérations contrôlent un nombre important de ventes. Le trafic illicite de tabac reste encore marginal sur les cryptomarchés même s'il est en forte progression au cours des derniers mois. Cela suggère que les trafiquants s'intéressent maintenant davantage aux cryptomarchés comme canal de distribution pour leurs produits et que la prévalence du trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés pourrait augmenter dans les prochaines années. La faible prévalence des annonces liées au trafic illicite de tabac pourrait s'expliquer par la nature des acteurs qui sont impliqués dans le trafic illicite de tabac. Il est fort à douter que les entrepreneurs individuels aient une infrastructure et des inventaires en quantité suffisante pour alimenter des ventes sur des marchés criminels illicites en ligne. À l'autre bout du spectre, les grandes organisations internationales impliquées dans le trafic illicite de tabac ont relativement peu à gagner en utilisant les cryptomarchés comme canal de distribution, car elles disposent déjà de réseaux de distribution bien établis qui sont en mesure de rejoindre une vaste clientèle. Le manque d'engouement pour le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés pourrait aussi s'expliquer par les risques associés à l'utilisation des cryptomarchés, par la

nouveauté du phénomène des cryptomarchés et par les défis technologiques et techniques que pose l'utilisation des cryptomarchés pour la vente de biens physiques de contrebande.

Recommandation

Ces résultats nous amènent à formuler quatre recommandations. La première est de continuer la surveillance des activités liées au trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Nos résultats suggèrent une augmentation du volume de ce trafic à travers les cryptomarchés et bien que le trafic facilité par les cryptomarchés ne remplacera jamais le trafic dans le monde physique, un glissement vers les cryptomarchés pourrait dans les prochaines années modifier la configuration du trafic illicite de tabac. Une deuxième recommandation découle de la première et propose d'étendre la surveillance des activités des trafiquants de tabac au-delà des cryptomarchés afin de couvrir l'ensemble du darknet. Des collaborations avec des milieux universitaires seraient ici à envisager pour atteindre ces deux premiers objectifs. Une troisième recommandation serait de poursuivre les recherches amorcées dans ce rapport en adoptant une approche plus qualitative. Autant les descriptions des produits que les commentaires des acheteurs et les descriptions des profils des vendeurs contiennent des informations qui permettent d'en apprendre plus sur les vendeurs et leurs clients. Finalement, une dernière recommandation serait de procéder à des achats contrôlés sur les cryptomarchés afin de suivre les flux de bitcoins. Une des caractéristiques les plus intéressantes des bitcoins est leur ouverture à travers un registre public de toutes les transactions sur les cryptomarchés, le *blockchain*. Divers outils commerciaux comme ceux de Chainanalysis (https://www.chainalysis.com/) et des outils gratuits et à code source ouvert comme BitCluster permettent de suivre les paiements de bitcoins dans le temps. Ce type d'analyse permet de dresser une carte des paiements et d'identifier non seulement les joueurs clés, mais aussi les plateformes les plus actives sur le darknet.

Introduction

Le trafic illicite de tabac est un trafic mondial qui a un impact certain sur la santé publique ainsi que sur les finances publiques. Ce trafic affecte aussi la sécurité publique en raison des conflits et violences qui peuvent y être liés. Présent depuis la mise en marché du tabac dans nos sociétés, le trafic illicite de tabac a pris plusieurs formes qui se spécialisent chacune dans la distribution de différents produits allant de cigarettes sans noms et génériques aux cigarettes contrefaites qui usurpent des noms de marque bien connus en passant par les cigarettes qui sont détournées de leur destination originale et officielle. Le trafic suivrait des routes relativement bien définies et planifiées. Les ports et les villes près des frontières seraient des endroits très propices pour le trafic illicite de tabac. Toute une panoplie d'acteurs est impliquée dans le trafic, allant de l'individu qui ramène de vacances quelques cartouches de cigarettes en trop à l'organisation criminelle structurée de type mafieuse ou terroriste. Ces dernières seraient responsables d'une grande partie du trafic illicite de tabac.

Bien que les trafiquants aient traditionnellement utilisé les ports et les routes pour mener à bien leurs activités, une nouvelle génération de trafiquants s'est aujourd'hui tournée vers l'internet afin de dénicher un nouveau canal de distribution des cigarettes issues du trafic illicite. Ces trafiquants sont actifs sur des marchés illicites en ligne de seconde génération aussi connus sous le nom de cryptomarchés. Les cryptomarchés sont des lieux de convergence très prisés qui génèrent annuellement des ventes de plusieurs centaines de millions de dollars US par année. Bien que les cryptomarchés se concentrent principalement autour de la vente de drogues illicites, une grande variété de produits et services illicites y sont aussi offerts, incluant des produits de tabac.

Le présent rapport a pour objectif de décrire le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Plus spécifiquement, ce rapport aura trois sous-objectifs qui viseront à: 1) décrire les différents types de produits en lien avec le tabac qui sont disponibles sur les cryptomarchés ainsi que la taille et la portée du marché illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés; 2) décrire les vendeurs qui offrent des produits du tabac sur les cryptomarchés ainsi que leur implication dans la vente d'autres produits sur les cryptomarchés et leurs origines et; 3) évaluer la place du trafic illicite de produits du tabac par rapport aux autres grandes catégories de produits offerts sur les cryptomarchés (drogues, faux documents, produits contrefaits, etc.). Ces sous-objectifs nous permettront de poser, dans la dernière section du rapport, des recommandations sur les suites à donner à ce rapport.

Le rapport est divisé en quatre sections. La Section I fait l'état des connaissances sur le trafic illicite de tabac en mettant l'accent sur l'Europe et la France. La Section II présente l'évolution des marchés illicites en ligne et explique comment et pourquoi les trafiquants de tabac en sont venus à adopter le réseau Tor et le darknet pour vendre du tabac illicitement. Elle présente aussi les données utilisées ainsi que la méthodologie. La Section III présente les analyses descriptives qui

nous ont permis de qualifier le trafic illicite du tabac sur le darknet. Finalement, la Section IV discute des résultats et propose des recommandations pour les recherches futures.

Section I – État des connaissances

Une récente étude de KPMG a identifié la France comme le pays d'Europe le plus touché, en 2015, par le trafic illicite de tabac (KPMG, 2016). Ce type de trafic n'est toutefois pas un phénomène strictement national puisqu'il traverse bon nombre d'États que ce soit comme lieux de production, de transit ou de destination, voire les trois à la fois. Les produits de tabac illicites représenteraient, actuellement, près de 10% de la consommation totale de tabac en Europe (KPMG, 2016). Plusieurs études ont mis en évidence les conséquences qu'engendre un marché parallèle de tabac : risques pour la sécurité nationale, risques pour la santé publique et risques pour les recettes des États. Le commerce illicite de tabac constitue donc un enjeu crucial pour les États membres de l'Union européenne. Cette section dressera un état des connaissances sur le trafic illicite de tabac et présentera l'ampleur de celui-ci en Europe, en portant une attention particulière à la France.

1.1 Définition

Le trafic de tabac est une activité illicite qui peut prendre diverses formes, de la contrebande à la contrefaçon, en passant par la production de marques dans des régions où elles ne sont pas en vente. Il a fallu attendre 2003 pour que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) se dote d'un traité visant la lutte contre le trafic de tabac: la Convention-cadre de lutte antitabac. Le trafic illicite y est défini, dans l'article 1, comme étant « toute pratique ou conduite interdite par la loi relative à la production, l'expédition, la réception, la possession, la distribution, la vente ou l'achat y compris toute pratique ou conduite destinée à faciliter une telle activité » (OMS, 2003). La loi interdit ainsi la commercialisation de certains types de produits en raison de leur non-conformité à la loi, que ce soit par la nature du produit ou par les conditions commerciales non respectées. Ce chapitre mettra en évidence l'impact et les risques qui sont associés au trafic illicite de tabac.

1.2 Le trafic illicite de tabac

Le trafic du tabac peut prendre plusieurs formes, tout dépendant de l'endroit géographique et des années étudiées. La forme la plus rare – quoiqu'en augmentation – est celle qui vise le trafic de cigares roulés à la main ou automatiquement, les *cheroots*, et les autres produits du tabac comme le tabac à mâcher, le tabac brut et le tabac à rouler (Organisation mondiale des Douanes, 2015). Une deuxième forme, plus commune, réfère aux contrefaçons qui incluent la fabrication illégale de produits du tabac sur lesquels est apposé un nom de marque sans en avoir l'autorisation (KPGM, 2016; Transcrime, 2013). Il s'agit donc ici d'un vol de marque ou de copie de produits légaux en plus de trafic du tabac (Calderoni, 2014). En 2013, la contrefaçon de tabac représentait environ 7% du marché illicite (Transcrime, 2013). En 2015, la contrefaçon aurait possiblement légèrement augmenté en prévalence pour atteindre 9% du marché (KPMG, 2016).

La troisième forme, encore plus commune, réfère à la fabrication illicite de tabac générique qui n'abuse pas des marques de commerce connues. Il s'agit ici de cigarettes 'sans nom' qui sont bien souvent produites au noir dans des usines clandestines. Les clients ne peuvent qu'être conscients qu'ils achètent un produit illicite lorsqu'ils en font l'achat. Ce trafic serait techniquement plus facile et représenterait la majorité du tabac illicite en circulation (Transcrime, 2013). Ces cigarettes seraient à l'extérieur de l'Europe vendues dans des paquets sans nom ou encore dans des sacs de plastique transparents. Ce type de trafic est en baisse depuis une dizaine d'années au profit d'une quatrième forme de trafic connue sous le nom de "marques blanches" ou *cheap white* (Von Lampe, 2005; Joossens et Raw, 2012). Les marques blanches sont des cigarettes fabriquées légalement dans un pays qui sont destinées à la contrebande dans un autre pays où elles ne sont pas disponibles officiellement. L'exportation se fait ainsi légalement en payant les taxes exigées, mais l'importation et la vente dans les pays de destination sont illégales, car le payement des taxes est évité à leur arrivée (Transcrime, 2013). Bien que légalement produites et conformes à la loi dans le pays producteur, ces cigarettes n'en restent pas moins un produit illégal en raison des taxes non acquittées dans le pays de destination. Ces marques blanches sont nées dans l'optique d'un commerce dissimulé de tabac, évitant ainsi la contrefaçon de cigarettes, mais surtout les actions en justice contre les compagnies de l'industrie du tabac (Joossens et Raw, 2012). Elles constituaient, en 2015, environ 35% du marché illicite, avec une tendance à la hausse depuis 2006 (KPMG, 2016). Les experts estiment que l'ampleur de la contrebande de marques blanches est estimable en mesurant l'écart entre les exportations et les importations de cigarettes entre pays (Joossens et Raw, 1995). La différence représenterait plausiblement le nombre de cigarettes ayant fait l'objet de contrebande. Une portion de ces cigarettes serait par ailleurs détournée vers un trafic encore plus sombre et ne ferait même pas fait l'objet d'un enregistrement dans les données d'import-export des pays (Von Lampe, 2005). La circulation de ce type de produit serait imputable aux contrôles inadaptés des produits manufacturés aux frontières (Joossens et Raw, 2012). Une dernière forme de trafic, analogue au trafic de marques blanches, est le trafic de cigarettes vers d'autres destinations que celles prévues au départ. Ces cigarettes peuvent être volées pour la revente et ainsi être diverties de leur destination prévue.

Le marché illicite du tabac n'est pas un phénomène nouveau. Il est réputé exister depuis les débuts de la commercialisation légale du tabac comme produit de valeur (Joossens et Raw, 2012). D'abord concentré autour des marques blanches, le marché illicite du tabac s'est diversifié et comprend actuellement différentes formes de trafic du tabac. Les causes de l'émergence d'un marché illicite varient en fonction des acteurs sondés. Pour les compagnies de l'industrie du tabac, les taxes élevées sur le tabac seraient la cause principale du trafic illicite. Pour plusieurs membres de la communauté scientifique et les États, la recherche de profit par les organisations criminelles serait le facteur principal permettant d'expliquer le trafic. Peu importe les causes du phénomène, le commerce illicite de tabac constitue cependant un réel problème pour les États et les citoyens en raison de l'implication du crime organisé et des impacts sur la santé publique et les recettes fiscales (Joossens et Raw, 1995; Joossens, 2000; Coker, 2003; Collin et al., 2004; Antonopoulo, 2006; van Dijck, 2007; Ben Lakhdar, 2008; Joosens et al., 2011).

D’un point de vue de santé publique, l'accroissement de la consommation de tabac et les taux de mortalité élevés ont suscité l'intervention des États dans la lutte contre le tabagisme. Le trafic illicite de tabac met en circulation des produits du tabac dont la qualité n’est pas réglementée. Il n’est pas possible d’inspecter les produits dont la qualité serait moindre et de retirer les produits problématiques de la circulation. Le trafic de tabac entraine également une disponibilité et une accessibilité accrues du tabac en général. Des populations comme les mineurs qui n’ont légalement pas accès aux produits du tabac peuvent se tourner vers les trafiquants pour se procurer les produits qu’ils recherchent. Finalement, les cigarettes de contrebande sont offertes à prix plus modique que les cigarettes légales, ce qui incite à la consommation de tabac en diminuant les coûts économiques associés à l’usage du tabac. Une plus grande partie de la population serait alors portée à consommer du tabac. Le poids des maladies et des décès liés à la consommation de tabac, licite ou illicite, est un indicateur du problème. Concrètement, 5.4 millions de morts par an et 8 millions d'ici 2030 seraient ainsi attribuables au tabac (OMS, 2008). De toutes ces morts, 160,000 personnes par an d'ici 2030 pourraient être sauvées par la disparition du trafic illicite de tabac (Joossens et al., 2009). Du point de vue des finances publiques, la contrebande de produits de tabac conduit à une importante perte financière pour les États (Joossens et Raw, 1995; Coker, 2003; Joossens et Raw, 2012). Un dirigeant de la British American Tobacco (BAT), l'une des grandes compagnies de l’industrie de tabac, disait à propos des taxes de tabac qu'elles "sont essentielles pour les services gouvernementaux et [que cela était] particulièrement vrai pour les pays en développement où le développement économique et la croissance sont fortement liés" [traduction libre] (Collin et al., 2004). Les recettes fiscales liées au tabac constituent des ressources nécessaires des États pour le développement de politiques diverses, dont celles de santé publique. La contrebande de tabac contribue de manière certaine à diminuer les recettes des États. Le trafic illicite de tabac aurait généré des pertes de près de 11.3 milliards d’euros des recettes fiscales des États membres de l'Union européenne, dont 2.3 milliards d’euros uniquement pour la France (KPMG, 2016).

De nombreux pays ont été confrontés au phénomène de la contrebande que ce soit en Asie, en Afrique, en Europe ou en Amérique. En Europe par exemple, le continent est confronté à l'introduction par contrebande de marques de cigarettes internationales par le nord de l'Europe qui sont revendues moins cher dans le sud. Une autre route du trafic passe par la voie maritime reliant Thessalonique à Marseille et sert à la contrebande de tabac bulgare vers l'Europe de l'Ouest (Joossens et Raw, 1995; Antonopoulos, 2007). Le Canada a également été un pays très actif dans la contrebande alors que les fabricants de cigarettes canadiennes exportaient leur marchandise vers l'État de New York pour ensuite les ramener à nouveau par contrebande au Canada pour éviter d’avoir à payer des taxes (Joossens et Raw, 2000). Cette contrebande était motivée par une réglementation qui accordait une levée de taxes lors de la commercialisation de produits de tabac du Canada vers un autre pays. Ce type de réglementation a facilité l'expansion de la contrebande en créant des interstices criminels dans lesquelles les contrebandiers ont pu s’insérer. (Joossens et Raw, 2012).

Le trafic illicite de tabac a pris de l'ampleur au détriment de l'économie nationale, de la santé publique et de la sécurité nationale. La lutte contre ce type de trafic est une priorité des États et plusieurs mesures ont été proposées pour s'attaquer à la contrebande. L'augmentation des taxes sur le tabac s'avère être, selon plusieurs experts, le moyen le plus efficace pour réduire le commerce illicite de tabac ainsi que la consommation de tabac en général (Gilmore et Reed, 2014; Joossens et al., 2014). À l'opposé, les compagnies liées à l'industrie du tabac ont souvent évoqué la réduction des taxes sur le tabac comme moyen pour lutter efficacement contre la contrebande (Collin et al., 2004). Selon elles, l'augmentation du prix du paquet de cigarettes conduirait les fumeurs à se tourner vers des produits moins chers issus de la contrebande. L'exemple canadien est souvent utilisé pour illustrer ce problème (Joossens et Raw, 1998). En effet, l'expérience canadienne montre qu'à la suite d'une politique visant à réduire la consommation de tabac, le pays a augmenté les taxes sur le tabac. La proximité géographique avec les États-Unis, où les paquets de cigarettes sont moins dispendieux en raison d'une taxation plus faible sur le tabac, a eu pour effet de développer un trafic transfrontalier entre les deux pays. La grande différence de prix entre les deux pays voisins, le Canada et les États-Unis favorisait le recours aux produits issus de la contrebande et à fortiori à l'accroissement du marché illicite de tabac. Cet argumentaire est repris par les compagnies de l'industrie du tabac pour solliciter auprès des États une diminution des taxes sur le tabac (Dubois et Tramier, 2002). Une réduction du taux de taxation est loin d'être une panacée. Bien qu'une hausse des taxes puisse être responsable de l'augmentation de la contrebande, une baisse des taxes ne mène pas directement à une baisse de la contrebande. Sous la pression des compagnies de l'industrie du tabac (Joossens et Raw, 1995), le Canada a en effet diminué son niveau de taxation dans les années 1990, mais cela n'a toutefois pas eu l'effet escompté. La baisse du niveau de taxation n'a en effet pas conduit à une diminution de la contrebande à cet époque (Joossens et Raw 2000; Coker, 2003), mais uniquement à une diminution des recettes fiscales issues du tabac. À l'inverse, il a été démontré qu'un haut niveau de taxation pouvait réduire le nombre de consommateurs de tabac (Dubois et Tramier, 2002), un effet confirmé par Jha et Chaloupka (2000).

D'autres mesures ont été suggérées, en plus de changements au taux de taxation, telles qu'un renforcement des lois luttant contre le trafic et la création d'une politique intergouvernementale (Joossens et Raw, 1995; Coker, 2003). La mise en place d'une approche qui vise à diminuer la demande de cigarettes de contrebande et à contrôler l'offre est également évoquée par Joossens et Raw (1995) et Coker (2003). Ces approches sont basées sur des interventions au niveau de la distribution de cigarettes vers des contrebandiers et au niveau de la chaine de production. Cela se traduirait par un renforcement des politiques de luttes à la contrebande et l'augmentation des enquêtes policières. Une dernière solution passe par des accords comme ceux entre Philip Morris International et l'Union européenne pour le suivi et le traçage des produits du tabac (Collin et al., 2004).

1.3 Les acteurs du trafic illicite de tabac

En mars 2016, 60 arrestations ont été menées au Québec (Canada) à l'encontre d'individus impliqués dans le trafic illicite de tabac et de stupéfiants et de blanchiment d'argent à travers l'Amérique du Nord, les États-Unis et l'Europe (Ici Radio-Canada, 2016). Ces individus étaient liés au crime organisé. Interpol a également fait référence à des organisations criminelles qui chapeauteraient le marché illicite du tabac (Interpol, 2014), tout comme Dubois et Tramier (2002) qui discutent d'une loi italienne qui assimile les trafiquants de tabac illicite à des organisations mafieuses. Cette sous-section nous permettra de faire la lumière sur l'implication du crime organisé dans le trafic de tabac et leur place parmi les autres acteurs actifs dans ce trafic.

La littérature présente différents types d'acteurs engagés dans le trafic illicite de tabac (Calderoni, 2014). Ces derniers seraient principalement motivés par l'appât des gains potentiels liés au trafic et/où par les nombreuses opportunités de travail (Antonopoulos, 2006). Le trafic attirerait donc des acteurs issus de la population générale comme les chauffeurs de camion, les commerçants, les entrepreneurs voire même les retraités qui désirent réaliser un revenu supplémentaire (van Dijck, 2007). Le trafic attirerait aussi des groupes criminalisés et même des groupes autochtones qui se sont adonnés à la contrebande et la production de tabac manufacturé de manière tout à fait légale sur leur territoire (Jamieson, 1999).

Le trafic illicite de tabac se ferait à différentes échelles, de l'acteur solitaire aux grandes firmes, en passant par les semi-professionnels. Les acteurs se différencient en fonction de leurs rôles et leurs niveaux de contrebande (Antonopoulos, 2006). En France, par exemple, on retrouve, au bas de l'échelle, les petits acteurs. Ces derniers s'adonnent à la contrebande, de manière aléatoire, par l'achat de cigarettes dans les pays voisins, dépassant généralement la limite autorisée par la loi nationale (Lalam et Lermenier, 2012). La loi limite, certes, à 800 cigarettes par personne ou véhicule entrant dans les pays, mais l'absence de frontière intra-Europe accentue la liberté des petits trafiquants. On retrouve également l'amateur professionnel dont la profession consiste à faire la navette à plusieurs reprises entre les frontières afin de se procurer une quantité suffisante de cigarettes pour en faire un commerce. Celui-ci est équipé de voitures ou camionnettes adaptées (Lalam et al., 2012) et tend davantage à se professionnaliser en engageant des conducteurs qui ne feraient que transporter la marchandise d'un point A à un point B (Lalam et al., 2012).

Des réseaux professionnels sont aussi actifs dans le trafic illicite de tabac. Ces derniers s'approvisionnent à l'étranger en achetant les cigarettes à la tonne. Ils stockent dans un pays tiers les cigarettes puis les acheminent en France via des entreprises de transports rapides. Contrairement aux précédents procédés, les réseaux professionnels s'inscrivent davantage dans une logique d'activité délinquante (Lalam et al., 2012). Des réseaux plus sophistiqués se livrent au trafic de cigarettes contrefaites et se structurent à l'image des groupes impliqués dans le trafic de stupéfiants. Ils opèrent à une échelle supérieure et leurs activités criminelles sont organisées de telle sorte que le producteur de tabac contrefait puisse vendre à un grossiste. Ce grossiste vendra à son tour à un semi-grossiste, qui lui aussi revendra sa marchandise à des petits trafiquants de tabac qui vendent le produit à la sauvette. La marchandise produite et vendue par ces groupes

arrive via des conteneurs dans les ports et est distribuée à la sauvette dans les rues. (Lalam et al., 2012).

Le marché illicite du tabac serait également convoité par des trafiquants liés aux crimes organisés. Selon Transcrime (2013), le nombre de personnes impliquées dans le trafic de tabac en Europe est estimé entre 100,000 et 150,000 personnes, parmi lesquelles on retrouve, dans une large mesure, des réseaux criminels organisés transnationaux. Leur trafic rapporterait des bénéfices importants et constituerait une source de financement pour d'autres activités criminelles (Joossens et al., 2000). En effet, les recettes du commerce illicite de tabac seraient utilisées à des fins criminelles telles que la criminalité organisée, le trafic de drogue et d'armes ainsi que la traite d'êtres humains (OMS, 2015). Ces formes de criminalité sont assez liées entre elles et, dans certains cas, les actions opérées par les trafiquants de drogues, par exemple, serviraient également à faciliter le marché noir du tabac pour les contrebandiers (Dubois et Tramier, 2002). Le trafic de tabac est donc une activité fructueuse pour le crime organisé, d'autant plus que la demande du marché est présente.

Différents types de réseaux criminels se côtoient dans le trafic illicite de tabac. On retrouve en Europe des organisations mafieuses italiennes (Cosa Nostra, Camorra, Sacra Corona Unita) et des groupes terroristes. Les mouvements terroristes détiendraient donc une part du trafic illicite de tabac à grande échelle qui servirait à financer leurs opérations (Shelley et Melzer, 2008; Coker, 2003). Ce serait le cas notamment de l'Irish Republican Army (IRA), de l' Euskadi Ta Askatasuna (ETA), du Hezbollah et du Kurdistan Workers' Party (PKK). Les discussions et la prise en compte des revendications terroristes seraient ainsi susceptibles d'avoir un impact sur la réduction du trafic (Coker, 2003).

Enfin, parallèlement aux organisations criminelles et mouvements terroristes, la littérature a mis en évidence le rôle joué par l'industrie du tabac dans le trafic illicite de tabac. La contrebande était apparemment une stratégie pour développer le marché du tabac (Collin et al., 2004; Gilmore et al., 2015). Cette stratégie visait à contrer la diminution du nombre de consommateurs de tabac, mais aussi à pénétrer de nouveaux marchés potentiels, tels que les marchés chinois et laotien, et à fortiori à accroitre le nombre de consommateurs (Joossens et Raw, 1998; Dubois et Tramier, 2002; Gilmore et al., 2015). Cela se serait traduit en réalité par des violations aux sanctions commerciales des États-Unis contre l'Irak et par l'utilisation d'intermédiaires associés à des mouvements terroristes (Coker, 2003). Le contexte social et le niveau de stabilité d'un pays pourraient expliquer la capacité de certains groupes criminels à s'y établir pour gérer leur trafic de tabac. La littérature montre également que les fabricants de tabac ont fourni des cigarettes à des organisations criminelles afin qu'elles soient redistribuées sur le marché noir, stimulant ainsi la demande de cigarettes de manière générale et réduisant les revenus publics tirés des taxes sur les produits du tabac (Joossens et Raw, 1995; Coker, 2003). Les industries du tabac apparaissent ainsi comme étant des bénéficiaires de la contrebande grâce aux gains obtenus et à leurs entrées sur de nouveaux marchés (Joossens et Raw, 1998). Cela a amené de nombreux pays à engager

des actions judiciaires à l'encontre des fabricants de tabac pour les pertes fiscales subies à la suite de leurs méthodes de contrebande (Dubois et Tramier, 2002; Calderoni, 2014).

Contrairement aux organisations criminelles qui exploitent le trafic illicite de tabac de manière dissimulée, certaines compagnies de l'industrie du tabac ont exposé leurs pratiques dans des propos publics et dans des documents officiels (Dubois et Tramier, 2002; Collin et al., 2004; LeGresley et al., 2008). À travers l'analyse de ces documents, des chercheurs ont démontré que certaines régions du monde étaient plus ciblées par les fabricants de tabac, notamment l'Asie et l'Afrique (Collin et al., 2004; LeGresley et al., 2008). Les documents analysés ont également dévoilé que le trafic illicite a été pensé dans sa globalité, que ce soit au niveau des routes, des lieux de transit et des régions de destination. (Collin et al., 2004). L'implication des fabricants de tabac dans la contrebande serait maintenant chose du passé suite à la signature d'un accord de coopération entre plusieurs pays. Cet accord vise à l'amélioration de la prévention de la contrebande, de la lutte contre le marché illicite et à l'introduction de moyens de suivi et de traçage des produits de tabac (Calderoni, 2014).

1.4 Les clients du trafic illicite de tabac

Tout comme le commerce légal de tabac, le trafic illégal est destiné à l'ensemble de la population. Les études ont, toutefois, montré que deux grandes populations sont touchées par le trafic illicite de tabac : les personnes à faible revenu et les jeunes (Gostin, 2007).

L'industrie du tabac vise à développer et accroître la taille de son marché. Pour cela, elle veille depuis 2000 à pénétrer de nouveaux marchés et à concentrer ses activités dans de nouveaux marchés lucratifs. Ces derniers incluent l'Afrique, l'Asie, l'Europe de l'Est et l'Amérique latine, des régions dans lesquelles on retrouve les populations les plus pauvres, les moins instruites et les plus malades (Gostin, 2007). Les personnes à faible revenu sont les plus touchées par les produits illicites (Joossens et Raw, 1998). Le trafic illicite offre la possibilité aux clients de se procurer des cigarettes à moindre coût que les cigarettes légales. Le prix attire la clientèle pauvre, malgré l'absence de contrôle des règles sanitaires et malgré les risques que cela comporte pour la santé. En parallèle, de nouveaux clients permettent aux fabricants de tabac d'augmenter leur nombre de clients et de consommateurs de tabac et d'éventuellement remplacer les fumeurs qui vont mourir (Gostin, 2007).

Les jeunes constituent la clientèle cible du trafic illicite de tabac. Tout est fait pour les attirer vers la consommation de tabac, et ce, même au travers des campagnes de prévention (Glantz, 1996; Gostin, 2007; Moodie et al., 2010). Les stratégies de marketing pour la prévention et la sensibilisation de la consommation de tabac susciteraient ainsi dans plusieurs cas l'effet contraire et attireraient davantage des jeunes vers la consommation. Les campagnes de prévention auraient été utilisées dans certains cas à des fins de recrutement de consommateurs (Glantz, 1996). Les études ont démontré que les fumeurs de longue date avaient généralement commencé à fumer

entre 16 et 20 ans. En attirant les jeunes, le but est d'avoir un bénéfice sur le long terme en les maintenant dans la consommation (Glantz, 1996).

Le prix abordable et l'absence de contrôle de la vente illégale de cigarettes à des mineurs seraient également des facteurs déterminants pour acquérir une clientèle jeune (Gostin, 2007). Dans certaines régions du monde, les études ont démontré que les jeunes étaient plus susceptibles que les adultes de fumer des cigarettes issues de la contrebande (Heydari et al., 2010). Les jeunes sont ainsi confrontés à du tabac qui n'a pas fait l'objet d'un contrôle de qualité. Les risques pour la santé sont donc bien réels. Aitken et al. (2009) constatent que les fumeurs de tabac illicite ont une moins bonne santé que les fumeurs de tabac licite. Les résultats ne peuvent toutefois démontrer une relation de cause à effet entre la consommation élevée, les produits de tabac illicite et l'âge des fumeurs. En plus des jeunes et des pauvres, le trafic illicite de tabac est également une menace pour les fumeurs habituels qui souhaitent arrêter de fumer. L'accessibilité du marché les freine dans leur démarche et ils adopteraient des conduites illégales pour se procurer des cigarettes (Guindon et al., 2014).

1.5 Les routes empruntées par le trafic illicite de tabac

Au même titre que le commerce licite du tabac, le commerce illicite de tabac se fait à l'échelle internationale (Transcrime, 2013). Les routes empruntées pour le trafic sont multiples et varient en fonction des produits visés, du prix des cigarettes, du marché potentiel et des points stratégiques dont les pays disposent. On distingue, à cet effet, les pays de production des lieux de transits et de destination, même si un pays peut tantôt être l'un, tantôt être l'autre et parfois les trois à la fois. (Transcrime, 2013).

L'étude de la communauté mohawk d'Akwesasne, une communauté autochtone, permet de comprendre l'aspect transnational du trafic illicite de tabac. Ce dernier se doit d'être compris avant tout dans un contexte local tout en tenant compte de la position géographique des pays, des différences entre les systèmes de régulation de pays adjacents et de la souveraineté nationale (Jamieson, 1999). Au niveau de la souveraineté, certaines régions comme celles contrôlées par les autochtones disposent de leur propre législation et d'une conception légale et favorable de certaines pratiques comme la contrebande. Elles ne prélèvent pas de taxes sur ce trafic et le conceptualisent plutôt comme un outil de développement économique. Cela amène des distorsions et des incohérences entre les systèmes de régulation avec les pays adjacents qui eux, conçoivent le trafic illicite de tabac comme une activité à réprimer. Une autre conséquence est d'augmenter le trafic illicite à travers les frontières particulièrement dans les cas où les écarts de prix sont élevés. Les trafiquants et les consommateurs verront dans les différentes régulations un interstice criminel dans laquelle s'insérer.

En Europe, les cigarettes destinées à la contrebande étaient auparavant généralement exportées des États-Unis vers le nord de l'Europe à travers les ports d'Anvers, Rotterdam et Hamburg (Joossens et Raw, 1995). L'entrée à ces points stratégiques n'impliquait pas le paiement de taxes

lorsque les cigarettes étaient destinées à un autre pays, permettant ainsi de contourner les taxes à l'importation (Joossens et Raw, 1995). Plus récemment, les circuits du trafic illicite de tabac se sont multipliés et sophistiqués. La circulation du tabac illicite à travers l'Europe se fait, actuellement principalement au départ de 10 régions : la Russie, la Chine, les Émirats arabes unis, la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie, la Lettonie, la Turquie, la Pologne, l'Égypte, et la Serbie (Transcrime, 2013). Ces pays constitueraient les principaux producteurs de cigarettes de contrefaçons et de marques blanches. Ils fournissent généralement plus facilement les pays européens dont ils sont limitrophes ou proches géographiquement. Leurs approvisionnements vers le marché européen représentaient, en 2013, 70% des flux migratoires de tabac (Transcrime, 2013). Ces estimations ont été mises à jour par KPMG (2016) qui a noté que près de la moitié des produits du trafic illicite de tabac provenaient de l'extérieur de l'Europe avec une part non négligeable des activités provenant de la Biélorussie. La rentabilité du trafic à partir de pays à l'extérieur de l'Europe serait plus élevée étant donné les faibles coûts de fabrication de cigarettes dans ces pays et les prix de vente plus élevés dans les pays bénéficiaires. Après la proximité géographique, le prix des cigarettes au sein des pays de destination est le second critère à envisager dans le choix du circuit de transport par les trafiquants. La différence de prix entre le pays de production et le pays de destination permet d'envisager le marché le plus intéressant pour les trafiquants.

Les lieux de transits sont choisis stratégiquement en raison des points d'entrée tels que les ports dont ils disposent ainsi qu'en fonction de leur position centrale pour traverser l'Europe. Transcrime (2013) dénombre 10 pays de transit: la Grèce, l'Italie, la Pologne, la Roumanie, l'Allemagne, la Lituanie, la Lettonie, la France, les Pays-Bas et la Slovénie. Le passage des pays de production vers les pays de transit se déroule habituellement dans des zones de libre-échange afin de réduire les paiements de taxes douanières et les limites d'importation. Certains analystes suggèrent de supprimer les ventes de produits sans taxes entre pays pour contrer le trafic illicite de tabac (Collin et al., 2004). Le contrôle aux frontières serait également un moyen de lutter efficacement contre le marché noir du tabac. L'exemple de la Thaïlande est révélateur à ce sujet. Le renforcement des dispositifs de sécurité aux frontières entre la Thaïlande, Burma et la Malaysie ont permis de réduire le flux de produits illicites de tabac (Collin et al., 2004).

Au niveau des pays de destination, on retrouve principalement le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne la Roumanie, l'Irlande, la Lettonie, la Pologne, l'Espagne, la Bulgarie et finalement la France où le volume de cigarettes illicites y est très élevé (Transcrime, 2013). Au-delà de ces routes du trafic, il existe au sein même de l'Europe des trafics intraeuropéens à travers des achats transfrontaliers qui peuvent se faire par téléphone ou par internet (Joossens et al., 2000). Nous reviendrons vers ce type de trafic dans la Section II.

1.6 L'ampleur du trafic illicite de tabac

Mesurer le commerce illicite de tabac n'est pas une simple tâche. Méthodologiquement, quantifier un phénomène criminel a toujours été une source de problèmes (Joossens et Raw, 2012) et la

nature même du trafic rend l'accès aux données dissimulées très difficile. Plusieurs juridictions ne publient d'ailleurs pas de chiffres officiels sur les saisies effectuées sur leurs territoires ni d'estimations de la taille du trafic (Joossens et al., 2014). Au niveau des recherches, plusieurs d'entre elles sont financées par des groupes d'intérêt faisant partie de l'industrie du tabac ou partie d'un mouvement pour la promotion de la santé publique. Ces groupes ont un intérêt à augmenter ou diminuer la perception de l'importance du trafic illicite de tabac et pourraient avoir eu une influence même involontaire sur les résultats des recherches (Fooks et al., 2012). Comme il existe peu d'alternatives actuellement aux recherches financées par des groupes d'intérêt (Calderoni, 2014), ce seront ces études que nous utiliserons principalement pour discuter de l'ampleur du trafic illicite de tabac.

1.6.1 Marché illicite de cigarettes en Europe

Les produits issus du trafic illicite de tabac représentaient, en 2015, près de 10% du tabac consommé en Europe (KPMG, 2016). Durant cette même année, le volume de ce type de produits dans l'Union européenne est passé de 59 milliards en 2013 (Transcrime, 2013) à 53 milliards (KPMG, 2016). Cette tendance à la baisse s'observe également pour la période 2014-2015 alors que la part de marché des cigarettes de contrebande par rapport à la consommation totale de tabac est passée de 10,4% à 9,8% (KPMG, 2016). La France et la Pologne détiennent maintenant le record des pays ayant la part la plus importante de leur marché. Du tabac contrôlé par le trafic illicite, position ravie de l'Allemagne en 2013 (KPMG, 2016).

La contrefaçon de cigarettes est responsable de l'approvisionnement de 9% du marché illicite européen (KPMG, 2016), une légèrement augmentation de 2% par rapport à 2013 (Transcrime, 2013). La forte présence de ce type de produits se concentre dans les zones où le trafic est issu autant de l'intérieur que de l'extérieur de l'Union européenne. Les marques blanches constituaient, en 2015, environ le tiers du trafic illicite de tabac, en constante progression depuis 2006 (KPMG, 2016). Leur distribution se fait sur l'ensemble du territoire européen, mais une concentration s'observe toutefois dans les zones frontalières de l'Union européenne. Les autres types de trafic sont en léger recul en raison de l'augmentation des marques blanches, mais aussi en raison des stratégies d'actions des États et des industries du tabac qui cherchent à limiter ce trafic. En 2013, 13 zones géographiques d'Europe (6 en Allemagne, 3 en France, 1 en Espagne, 1 en Grèce, 1 en Pologne et 1 en Italie) comptaient un volume d'au moins 1 milliard de cigarettes illicites sur leurs territoires (Transcrime, 2013). Ces zones constituaient, à elles seules, 35% du marché de l'Union Européene (Transcrime, 2013). 7 hautes zones présentaient un volume équivalent à 50 millions de cigarettes illicites par an (2 en Grèce 2 en Lituanie,1 en Estonie, 1 en Lettonie et 1 en Pologne) (Transcrime, 2013).

Le volume de trafic illicite de tabac serait en recul par rapport aux années précédentes. Cette baisse serait principalement due au renforcement des contrôles aux douanes, à l'application plus stricte des lois et aux conditions économiques actuelles des citoyens (KPMG, 2016). Elle se traduirait par une baisse du nombre des saisies qui sont passées de 7,346 saisies réalisées en 2013 à 4,887 saisies en 2014 (Organisation mondiale des Douanes, 2015). De manière plus précise, la

baisse serait plus marquée dans 11 pays alors que le trafic illicite de tabac aurait augmenté dans 5 autres pays de l'Union européenne (KPMG, 2010).

1.6.2 Marché illicite de tabac en France

En 2013, le trafic illicite de tabac représentait en France 15.4% du marché du tabac. En volume, le trafic illicite français était le deuxième plus grand d'Europe après l'Allemagne. En 2015, la France semblait avoir devancé l'Allemagne pour devenir le plus grand marché illicite de tabac d'Europe avec une valeur estimée à 9 milliards d'euros. La France serait suivie de la Pologne, du Royaume-Uni et de l'Allemagne (KPMG, 2016). Le trafic illicite de tabac se répartit sur l'ensemble du territoire français. L'île de France, avec son milliard de cigarettes illicite, constitue le plus grand marché de cigarettes illicites en France alors que le Limousin, avec 81 millions de cigarettes, est la région enregistrant la plus basse distribution. La Lorraine détient le plus haut taux de tabac illicite par habitant. La présence de stations portuaires et la proximité avec les pays limitrophes font de certaines régions françaises des zones stratégiques pour le commerce illicite de tabac. Les régions du nord sont particulièrement touchées de par leur proximité avec des pays où le prix des cigarettes est plus faible comme la Belgique et le Luxembourg. Le port de Marseille est la principale porte d'entrée favorisant le transit du trafic illicite de tabac et sa distribution à travers le sud du pays. Le trafic illicite français serait surtout composé de contrebande (85%), de marques blanches (14%) et dans une très moindre mesure des produits de contrefaçon (1%). Les produits illicites en provenance de l'Algérie constitueraient 32% du marché français. Les pertes pour l'État français se chiffreraient à 2,3 milliards d'euros (KPMG, 2016). Les contrôles aux frontières, mis en place en novembre 2015 suite aux attentats de Paris, pourraient venir modifier ce portrait du trafic illicite de tabac. Il sera intéressant d'évaluer l'impact de ces mesures sur le long terme, si elles sont maintenues dans le temps.

Section II – Contexte, données et méthodes du projet de recherche

La Section I de ce rapport nous a permis de faire un inventaire des formes que pouvait prendre le trafic illicite de tabac dans le monde et plus particulièrement en Europe et en France. Nous avons ainsi constaté que le trafic pouvait permettre de faire circuler autant des cigarettes génériques produites illégalement que des cigarettes légales détournées vers le trafic illicite. Le trafic illicite de tabac a un impact important sur la santé publique des populations ainsi que sur les finances publiques qui profitent grandement des taxes sur le tabac. De nombreux acteurs sont impliqués dans le trafic illicite de tabac, des grandes firmes criminelles comme la mafia et les groupes terroristes aux individus qui opèrent en solitaires en ramenant quelques cartouches de cigarettes de plus lors de leurs voyages. Ce trafic vise bien évidemment un public assez large, mais s'est intéressé, dans sa souche la plus structurée, à des populations plus jeunes et pauvres. Le trafic illicite de tabac est résolument un problème international qui suit plusieurs routes tout dépendant du point de chute des ventes illicites et des produits concernés.

Une riche littérature s'est donc intéressée au trafic illicite de tabac et a cherché à le caractériser de nombreuses manières. Jusqu'à maintenant, les études ont utilisé des données officielles et des approches plus qualitatives pour éclairer le lecteur au sujet des activités illicites liées au trafic de tabac. Ces recherches qui s'échelonnent sur plusieurs décennies ont réalisé un travail sérieux et méritaient que nous nous y attardions dans un premier temps.

2.1 Contexte du projet de recherche

L'objectif de ce rapport est de bâtir sur ces recherches passées et de définir les plus récentes transformations du trafic illicite de tabac à travers l'étude des nouvelles technologies de communication. Ces technologies ont permis, au cours des quarante dernières années, de développer des plateformes d'échanges en ligne qui sont devenues aujourd'hui des incontournables du commerce mondial. Des compagnies comme Amazon et eBay permettent en effet de mettre en relation des vendeurs et des acheteurs de partout sur la planète et d'utiliser les services postaux nationaux ou privés pour acheminer les biens achetés. Bien que plusieurs doutes aient été émis au sujet des marchés en ligne à leurs débuts, ceux-ci remplacent de plus en plus les magasins physiques et sont devenus encore une fois des incontournables du commerce mondial.

À l'instar de ces plateformes licites en ligne, de nombreuses plateformes illicites en ligne ont vu le jour depuis les années 1980. Ces plateformes étaient tout d'abord hébergées sur des *Bulletin Board Systems* (BBS) (Ross, 1990), des systèmes très limités graphiquement auxquels il était possible de se connecter à travers les lignes téléphoniques. Rapidement, de nouvelles technologies comme les chatrooms et les forums de discussions ont remplacé les BBS en raison de leur plus grande convivialité et de leur accès à travers l'internet. Il en coûtait ainsi beaucoup

moins cher pour accéder à ces plateformes que les BBS qu'il fallait rejoindre par le téléphone et qui pouvaient donc générer des frais d'interurbains importants.

Autant les BBS que les forums de discussion et les chatrooms ont été adoptés par les délinquants pour leur permettre de discuter, d'échanger des conseils et aussi pour acheter et vendre des biens et services illicites (Yip et al., 2013; Décary-Hétu et al., 2014). Un des premiers articles sur le sujet (Mann & Sutton, 1998) décrivait par exemple en détail le rôle que de telles plateformes pouvaient jouer dans la transmission des connaissances sur le piratage de signaux satellites télévisuels. Elles permettaient en effet à des néophytes d'acquérir les compétences nécessaires à la commission de délits et favorisaient la création de communautés renforçant les définitions favorables face aux crimes des participants.

Aussi connus sous l'appellation de marchés illicites en ligne de première génération (Décary-Hétu, 2015), les chatrooms et les forums de discussions sont des lieux de convergence (Soudijn & Zegers, 2012) très prisés pour créer et maintenir un réseau social délinquant (Haslebacher, 2015). Ces plateformes regroupent des milliers, voire d'avantages, de délinquants (Motoyama et al., 2011) qui peuvent se contacter les uns les autres directement et sans intermédiaires (Décary-Hétu et Laferrière, 2015). Ces plateformes permettent donc à quiconque ne possédant pas de contacts dans le monde interlope de se lancer dans des activités illicites en bâtissant un réseau virtuel de contacts. Bien que relativement ouverts, les marchés illicites ne sont fréquentés que par des délinquants à la recherche de partenaires ou de produits et services illicites. Les marchés illicites en ligne offrent par ailleurs un historique des activités des participants (Yip et al., 2013). Cela permet à leurs participants de remonter dans le temps pour évaluer la fiabilité des autres participants avant de transiger avec eux.

Les marchés illicites sont contrôlés par des administrateurs anonymes qui mettent en place certaines règles de base et qui s'assurent que tous les respectent (Peretti, 2008). Les administrateurs ne disposent ainsi pas d'une autorité directe sur les participants, qui sont libres d'agir à leur guise dans les limites des règles du marché. Les administrateurs représentent possiblement la seule ligne de protection pour les participants qui doivent constamment se méfier des autres participants toujours enclins à agir de manière opportuniste (Allodi et al., 2016). Il est en effet impossible pour les participants des marchés criminels de se tourner vers les tribunaux ou la police lorsqu'un partenaire ne respecte pas les ententes (Reuter, 1983). La gestion des contrats est ainsi très problématique et ouvre la porte à de nombreuses victimisations par les pairs (Franklin et Paxson, 2007). Un participant spécialiste dans la fraude par carte de crédit peut ainsi facilement affirmer qu'il a à disposition des numéros de carte de crédit volés à vendre et refuser d'envoyer les numéros une fois le paiement reçu pour ces informations. Dans un tel cas de figure, les administrateurs peuvent offrir leur aide et servir de juge et de bourreau et bannir, si nécessaire, les participants opportunistes (Holt, 2013).

Les marchés illicites de première génération ont attiré un très grand nombre de délinquants, particulièrement ceux actifs dans les fraudes de données personnelles et financières ainsi que dans le piratage informatique. Ces délinquants utilisent les marchés illicites pour échanger et

vendre autant des numéros de carte de crédit et de débit volés que des logiciels pour faire du piratage informatique. Bien qu'utiles, ces plateformes virtuelles ont progressivement perdu de leur attrait principalement en raison du haut niveau de fraudes internes (Lusthaus, 2012; Holt et al., 2016). Les acheteurs ont en effet de la difficulté à trouver des partenaires dignes de confiance de qui acheter des biens et services illicites en ligne, effaçant du coup une des raisons d'être des marchés illicites en ligne. Les forces de l'ordre se sont aussi grandement intéressées à ces marchés illicites de première génération au cours des dernières années (Poulsen, 2011; Grabosky, 2007). Elles ont mené de nombreuses opérations policières qui ont semé le doute quant à la sécurité que ces marchés pouvaient fournir. En effet, la saisie du serveur hébergeant un marché mène directement les forces policières aux messages, aux informations de contact et surtout aux adresses IP des participants à ces marchés.

Ces problèmes importants ont amené des entrepreneurs à chercher une approche permettant d'augmenter la sécurité des participants aux marchés illicites virtuels. Cette réponse est venue sous la forme de cryptomarchés (Martin, 2014), des marchés illicites de seconde génération. Ces marchés ressemblent visuellement aux plateformes licites de vente en ligne comme Amazon et eBay. Leurs pages d'accueil sont composées de grilles de produits qui présentent, pour chacun, une image, un titre, un prix, le nom du vendeur et une indication de qualité basée sur les commentaires d'acheteurs passés (souvent une série de 1 à 5 étoiles) (Christin, 2013). Chaque produit à vendre possède sa propre page web sur le cryptomarché où on retrouve, en plus des informations présentées ci-dessus, le détail de commentaires d'acheteurs passés, les coûts de l'envoi des produits par la poste, le pays d'origine du vendeur et la liste des pays où le produit peut être envoyé (Aldridge & Décary-Hétu, 2016). Chaque vendeur possède aussi sa propre page avec son nom de vendeur, une description, une date de création de compte, la date de sa dernière visite sur le cryptomarché et un sommaire des évaluations des anciens acheteurs qui ont fait affaire avec le vendeur (Demant & Branwen, 2016). Cette page présente par ailleurs la clé PGP publique du vendeur qui permet de chiffrer un message qui ne pourra être déchiffré que par le vendeur. Cette technologie simple d'utilisation grâce à des logiciels distribués gratuitement en ligne protège le contenu des messages échangés entre les acheteurs et les vendeurs. Les cryptomarchés sont donc des plateformes de commerce électronique sophistiquées qui permettent de vendre et acheter n'importe quel produit ou service licite ou illicite.

L'existence des cryptomarchés ne repose pas sur le développement de nouvelles technologies plus sécuritaires, mais bien sur la combinaison de quatre technologies établies qui, ensemble, permettent aux délinquants de communiquer et transiger dans un environnement relativement sécuritaire. La première technologie est le réseau Tor (Dingledine et al., 2004) qui permet d'anonymiser des connexions internet. Ce réseau, bien connu pour héberger le darknet, utilise l'infrastructure de l'internet pour permettre à des entités de communiquer entre elles de manière anonyme. Pour y arriver, le réseau Tor force toutes les connexions de ses utilisateurs à utiliser une série de trois ordinateurs relais. Ces relais camouflent autant l'identité de l'entité qui demande à accéder à un site web que le site web que l'entité désire visiter. L'anonymat que procure Tor a été remis en question à de nombreuses reprises (Goldberg, 2006; Snader et Borisov, 2008),

notamment en raison de l'opacité de l'identité des entités qui contrôlent ces ordinateurs relais. Bien qu'un grand nombre soit contrôlé par des acteurs inoffensifs comme des organismes à but non lucratif, des universités et des librairies, un certain nombre pourrait être contrôlé par des acteurs qui utilisent ces relais pour surveiller les activités sur le réseau Tor. Aucune preuve n'existe pour le moment pour démontrer que le réseau Tor n'est pas sécuritaire.

La deuxième technologie adoptée par les cryptomarchés est la monnaie virtuelle bitcoin (Nakamoto, 2009). Monnaie virtuelle lancée en 2009, les bitcoins peuvent aujourd'hui être achetés et vendus sur des échanges en ligne ou encore lors de rencontres entre personnes privées. Il n'est bien souvent pas nécessaire de s'identifier lors de ces transactions et cela permet donc d'acquérir ou de vendre des bitcoins de manière anonyme et sans lancer de traces. Cette technologie permet de contourner un des problèmes majeurs des marchés illicites de première génération soit le paiement des services et biens illicites. Ces derniers utilisent régulièrement des services de transferts internationaux comme Western Union qui posent de plus en plus de questions sur la nature des paiements ainsi que sur l'identité des parties impliquées.

Afin de rendre les paiements encore plus sécuritaires, les cryptomarchés ont aussi adopté une troisième technologie soit celle des comptes en fidéicommis (Aldridge et Décary-Hétu, 2014). Plutôt que de payer directement les vendeurs sur les cryptomarchés, les acheteurs sont encouragés à déposer l'argent pour leur achat dans le compte bitcoin des administrateurs des cryptomarchés. Ceux-ci conservent alors l'argent jusqu'à la fin de la transaction et sont les seuls à pouvoir le dépenser. Si l'acheteur est satisfait du résultat, il peut alors demander aux administrateurs de libérer l'argent au vendeur. Dans le cas contraire, l'acheteur peut déposer une plainte auprès des administrateurs qui serviront de juge et bourreau dans le conflit. Les administrateurs auront le choix de retourner l'argent à l'acheteur, de verser l'argent au vendeur ou encore diviser l'argent en deux. Ce système de gestion des conflits permet de limiter les comportements opportunistes de part et d'autre et a contribué à faire des cryptomarchés des plateformes prisées dans le monde du trafic illicite. Il crée par contre un potentiel de fraude par les administrateurs qui contrôlent seuls tous les fonds déposés en fidéicommis. Ces fonds peuvent être détournés en effet par ces derniers sans que les acheteurs et les vendeurs ne puissent intervenir. De tels cas de fraude, bien que rares, sont déjà survenus. La survie des cryptomarchés indique cependant que ces fraudes n'ont pas remis en cause de manière importante l'utilité des cryptomarchés.

Finalement, la dernière technologie adoptée par les cryptomarchés est le cryptage des communications, notamment à l'aide de clés PGP. Cette technologie permet à chaque participant d'afficher sur un cryptomarché une clé publique, représentée par une série unique de caractères. Cette clé ainsi qu'un message sont combinés par des logiciels gratuits et à code source ouvert pour générer un message crypté qui ne peut être compris que par son destinataire. Ce destinataire peut décrypter ce message à l'aide de sa clé privée, encore une fois représentée par une autre série unique de caractères. Cette clé privée est conservée précieusement par son propriétaire et ne peut être publiée en ligne, sous peine de permettre à quiconque de décrypter les messages

publics encryptés à l'aide de la clé publique qui y est associée. Ce système permet donc aux acheteurs de partager avec leurs vendeurs leur clé publique afin que ceux-ci puissent communiquer avec eux à l'aide de messages cryptés. En cas de saisie des serveurs hébergeant un cryptomarché, les forces policières ne pourront épier les échanges et se retrouveront avec une série de messages cryptés et indéchiffrables.

Le premier cryptomarché a été lancé en février 2011. Nommé Silk Road (SR), il a rapidement attiré l'attention des médias (Chen, 2011) et des politiciens (NBC, 2011) par ses messages revendicateurs et par son désir de devenir un marché en ligne ou n'importe quel produit pourrait être vendu et acheté (Greenberg, 2013). Actif pendant plus de deux ans, ce cryptomarché a généré des ventes de plus de 200$ millions de dollars US (Sydney Morning Herald, 2015). En octobre 2013, la police américaine a surpris bien des participants de la communauté scientifique et des participants de Silk Road en annonçant la saisie et la fermeture du cryptomarché. Dans les semaines qui ont suivi cette fermeture, de nombreux nouveaux cryptomarchés ont vu le jour. Les successeurs de SR incluent Silk Road 2 (SR2), une copie parfaite, pixel par pixel, du Silk Road original. Le climat de confiance était cependant disparu et la méfiance des participants a été attisée par des fraudes des administrateurs des nouveaux cryptomarchés qui ont dans certains cas dérobés l'argent déposé en fidéicommis (Deepdotweb, 2013; Deepdotweb, 2015). Une opération policière d'envergure à l'automne 2014, Operation Onymous, a mené à la fermeture d'une autre série de cryptomarchés très médiatisée (Décary-Hétu & Giommoni, 2016).

Ces bouleversements dans les cryptomarchés n'ont pas réussi à réduire de manière durable l'engouement pour les cryptomarchés. Soska & Christin (2015) ainsi que Kruithof et al. (2016) ont démontré que les ventes sur les cryptomarchés avaient augmenté depuis l'époque de SR. Décary-Hétu & Giommoni (2016) ont aussi démontré que l'impact des opérations policières avait été très limité dans le temps. Une des raisons de la persistance des cryptomarchés est leur grande marge de profit, du moins pour leurs administrateurs. Ces derniers exigent une commission sur chaque vente facilitée par eux et l'administrateur de SR est réputé avoir engrangé des commissions de près de 80 millions de dollars américains (F.B.I., 2013).

Les cryptomarchés ont dès le départ attiré un grand nombre de vendeurs impliqués dans la vente de drogues illicites (Christin, 2013). Des ordinateurs et des vêtements étaient également offerts sur SR, mais la quasi-totalité des transactions impliquait des drogues. Cette domination des drogues s'est poursuivie depuis tel que démontré dans les études de Soska & Christin (2015) et de Kruithof et al. (2016). Les produits offerts sur les cryptomarchés ont attiré un public beaucoup plus large que celui qui fréquentait les marchés illicites de première génération. Alors que les marchés illicites de première génération visaient surtout des participants délinquants, les cryptomarchés ont eux un public beaucoup plus large de par leur convivialité et de par la publicité qui a suivi la fermeture de SR. Les acheteurs sont bien encore une fois des délinquants dans le sens où ils consomment des drogues illicites, mais ces derniers ne sont pas aussi imbriqués dans les réseaux criminels que les vendeurs.

Une diversification s'est opérée au cours des derniers mois et années avec une offre de produits beaucoup plus diversifiée. Cela est le fruit d'efforts par les administrateurs pour différencier leur cryptomarché des autres cryptomarchés en activité. Étant donné que les revenus des administrateurs dépendent des ventes de leur marché, leur objectif est d'augmenter le plus possible le nombre de transactions et le prix moyen des transactions. Pour y arriver, les administrateurs tentent de percer de nouveaux marchés et d'offrir le plus grand éventail de produits possible. C'est ainsi que des sections très diversifiées sont apparues sur les cryptomarchés et offrent maintenant des produits et services liés à la vente de données financières et personnelles volées, au piratage informatique et d'intérêt pour ce rapport de recherche, des produits du tabac. Il n'est guère étonnant de constater la présence d'annonces liées au tabac sur les cryptomarchés. Ces derniers ont la réputation d'être des bazars où il est possible de se procurer tous les produits échangés dans des marchés illicites. Étant donné la taille importante du trafic illicite de tabac, il allait de soi que de tels produits soient offerts sur les cryptomarchés.

Les études sur les cryptomarchés se sont concentrées jusqu'à maintenant sur la vente de drogues illicites sur les cryptomarchés. Plusieurs aspects ont été explorés incluant les règles mises en place sur les cryptomarchés (Christin, 2013; Martin, 2014), les motivations politiques des participants des cryptomarchés (Bakken, 2015; Maddox et al., 2016), le public cible des cryptomarchés (vente au détail vs vente en gros) (Aldridge et Décary-Hétu, 2016; Demant et Houborg, 2016), l'impact des cryptomarchés sur la santé publique (Nasseri, 2015; Barratt et al., 2016) et sur la vente de drogue en général (Van Hout, 2015; Cullen, 2015; Caudevilla et al., 2016). Ces études ont soulevé sans pour autant étudier le phénomène l'apparition d'entrepreneurs sur le darknet qui lancent leur propre cryptomarché qui ne compte qu'un seul vendeur – eux. Ces marchés à vendeur unique sont de petite taille, car ils ne sont alimentés que par un seul vendeur qui peut ou non offrir une gamme de produits diversifiés. Il n'existe sur ces marchés pas de service de compte en fidéicommis ce qui augmente le risque pour les acheteurs de se faire frauder par les vendeurs. Ces marchés à vendeur unique sont plus discrets que les grands cryptomarchés et permettent de transiger directement avec un vendeur, en évitant de payer les commissions aux administrateurs des cryptomarchés.

Bien qu'intéressantes, ces études n'ont donné pratiquement aucune information sur la taille et l'ampleur du trafic d'autres types de produits sur les cryptomarchés, notamment le trafic illicite de tabac. Le présent rapport a pour but de remédier à cette limite dans la littérature et de décrire le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Plus spécifiquement, ce rapport aura trois sous-objectifs qui viseront à: 1) décrire les différents types de produits en lien avec le tabac qui sont disponibles sur les cryptomarchés ainsi que la taille et la portée du marché illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés; 2) décrire les vendeurs qui offrent des produits du tabac sur les cryptomarchés ainsi que leur implication dans la vente d'autres produits sur les cryptomarchés et leurs origines et; 3) évaluer la place du trafic illicite de produits du tabac par rapport aux autres grandes catégories de produits offerts sur les cryptomarchés (drogues, faux documents, produits contrefaits, etc.). Ces sous-objectifs nous permettront de poser, dans la dernière section du rapport, des recommandations sur les suites à donner à ce rapport.

2.2 Les données

Les données utilisées pour ce rapport ont été collectées manuellement ainsi qu'à l'aide du logiciel DATACRYPTO (Décary-Hétu & Aldridge, 2015) à l'automne 2016. DATACRYPTO est un logiciel qui permet de collecter automatiquement toutes les pages d'un site web et ensuite d'en extraire des informations pertinentes pour créer une base de données structurée. Pour ce faire, le chercheur doit indiquer à DATACRYPTO l'URL de la page d'accueil d'un site. Le logiciel se met ensuite en marche et télécharge cette première page. Tous les hyperliens menant vers d'autres pages du site qui s'y trouvent sont enregistrés dans une base de données et ces derniers sont visités à tour de rôle pour trouver d'autres hyperliens. Une fois tous les hyperliens indexés et visités, DATACRYPTO passe en mode extraction et extrait des pages web identifiées les informations pertinentes. Dans le cas des annonces, il s'agit du titre de l'annonce, de sa description, de son prix, du nom du vendeur, du pays d'envoi et des pays de livraisons admissibles ainsi que des commentaires des acheteurs passés. Dans le cas des vendeurs, les informations extraites incluent le nom du vendeur, la date d'enregistrement de son compte, une description, une évaluation par les pairs (souvent une note sur 5) et une clé de cryptage PGP publique.

Bien que très efficace, DATACRYPTO n'est pas toujours en mesure de collecter des pages web des cryptomarchés. Cela peut être le cas lorsque le cryptomarché dispose de protections anti-surveillance ou lorsque la programmation des cryptomarchés est à ce point de mauvaise qualité qu'il empêche le logiciel DATACRYPTO d'effectuer son travail. C'est pour cette raison que 3 cryptomarchés ont dû être indexés à la main afin d'identifier des annonces associées au trafic du tabac. Cette collecte manuelle a permis d'amasser un total de 26 annonces. Pour des raisons financières et de temps, les autres annonces de ces marchés n'ont pu être collectées. Nos données contiennent donc 147,560 annonces sur 14 cryptomarchés différents (Minimum = 1; Maximum = 54,697; Moyenne = 10,543; ÉT = 18,696). De par l'étendue de l'échantillon, les données collectées par DATACRYPTO représentent un portrait généralisable des activités ayant lieu sur les cryptomarchés ainsi des annonces liées aux produits du tabac sur les cryptomarchés.

2.3 Les méthodes

Les analyses dans ce rapport se veulent avant tout d'ordre descriptives et permettront de dresser un portrait des annonces, des vendeurs et des ventes sur les cryptomarchés d'un point de vue international, européen et français. Pour ce faire, les activités sur les cryptomarchés seront décortiquées en fonction des trois sous-objectifs présentés ci-dessus.

L'origine des annonces et des vendeurs sera présentée sur une base nationale étant donné que les cryptomarchés n'offrent pas d'indication géographique plus précise. Certains vendeurs affichent une région (ex. : Europe) plutôt qu'un pays en particulier. Pour ces cas, le nom de la région est présenté. D'autres vendeurs sont encore plus généraux en affirmant qu'ils viennent de partout dans le monde (*worldwide*) ou encore refusent d'indiquer leur origine géographique. Ces

informations sont présentées telles quelles dans les tableaux. Évidemment, il se pourrait que certains vendeurs indiquent une fausse information dans les pages des produits. Cela serait fait dans le but de brouiller les pistes et de rejoindre un public plus large qui désire acheter d'un vendeur national plutôt qu'international. Ce phénomène risque d'être plus présent en Europe où les frontières nationales sont plus poreuses. Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'estimer l'ampleur de ce trafic, mais nous pouvons tout de même supposer qu'il sera marginal comparé à l'ensemble des ventes réalisées sur les cryptomarchés. Il sera en effet plus risqué de traverser une frontière pour aller poster des colis dans un pays étranger et la majorité des vendeurs ne sera sûrement pas prête à prendre ce risque. Le lecteur devrait garder en tête cependant que les résultats pourraient être biaisés par cette origine camouflée des vendeurs.

Les produits en vente sur les cryptomarchés sont classés en 10 catégories. Les drogues illicites sont classées en six grandes catégories soit le *cannabis*, l'*ecstasy*, les *médicaments*, les *stimulants*, les *psychédéliques* et les *opioïdes*. L'Annexe A présente le détail de la composition de ces catégories. La catégorie *drogues multiples* inclut les annonces qui offrent plusieurs types de drogues à la fois (ex : cocaine et ecstasy). La catégorie *produits liés aux drogues* inclut les produits permettant de fabriquer des drogues comme de l'équipement de laboratoire ainsi que des produits permettant de consommer des drogues comme des seringues. Les *autres produits* incluent les contrefaçons (autres que celles liés aux produits du tabac), des armes, des logiciels (notamment de piratage), des informations numériques ou de produits destinés à faire de la fraude. Finalement, les produits liés au tabac sont regroupés dans leur propre catégorie.

Trois manipulations particulières doivent être explorées avant de pouvoir passer aux résultats. Étant donné qu'un grand nombre de cryptomarchés ont été surveillés dans le cadre de cette recherche, il est possible qu'un même vendeur possède des comptes sur plusieurs cryptomarchés et que ses activités soient ainsi analysées séparément. Pour identifier les vendeurs aux comptes multiples, la méthodologie développée par Rhumorbarbe et al. (2016) a été utilisée. Celle-ci est basée sur l'utilisation des clés PGP publiques. Étant donné que chaque clé PGP publique ne peut être associée qu'à une seule clé PGP privée, tous les vendeurs ayant une clé PGP publique identique se doivent d'être la même personne, car ils recevront des messages qui ne peuvent être décryptés que par la même clé PGP privée. Nos données comptaient initialement 5,958 vendeurs distincts. Une fois les clés PGP publiques analysées, le nombre de vendeurs a diminué à 4,295. Nos analyses sont toutes basées sur cette deuxième estimation du nombre de vendeurs (N = 4,295).

Nous discuterons par ailleurs, tout au long des analyses, des revenus liés au trafic illicite de tabac. Les cryptomarchés n'indiquent pas directement sur les pages des produits le volume de vente et les revenus que chaque annonce a générés. Pour estimer ces revenus, les recherches passées se sont basées sur les commentaires laissés par les anciens acheteurs (Soska & Christin, 2015) et le nombre de commentaires (qui représente le nombre de transactions) est multiplié par le prix des annonces. Les acheteurs sont en effet fortement incités par les cryptomarchés à laisser des commentaires suite à leurs achats. Évidemment, tous les acheteurs ne laissent pas de

commentaires publics suite à leur achat. Certains acheteurs pourraient manquer de temps alors que d'autres pourraient ne pas vouloir laisser de commentaires répétitifs suite à plusieurs achats d'un même produit. Une estimation par Kruithof et al. (2016) indique qu'environ 80% des acheteurs laisseraient un commentaire suite à un achat. Cela voudrait dire que les estimations basées purement sur le nombre de commentaires ne représenteront qu'un seuil minimal de revenus et qu'un facteur de 1.25 devrait être appliqué à tous les revenus présentés dans la Section III. Nous aurions pu appliquer ce facteur d'équivalence dès le départ, mais nous avons préféré utiliser les chiffres bruts afin que de futures études puissent plus facilement comparer leurs résultats aux nôtres. La discussion des résultats prendra en compte ce facteur d'équivalence pour dresser un portrait plus juste du trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Il est aussi important de noter ici que les estimations de revenus doivent être considérées comme des seuils minimaux, car une portion inconnue des commandes passées sur les cryptomarchés sont des commandes privées pour lesquelles il n'existe aucun commentaire public. Ces commandes sont en général négociées à travers des messages privés, mais passent tout de même par les cryptomarchés pour tirer profit de la sécurité que proposent les comptes en fidéicommis. Ces commandes privées pourraient représenter une quantité importante de revenus, mais leur taille est absolument inconnue à ce jour. Une dernière raison de considérer nos estimations comme des seuils minimaux est le caractère éphémère des annonces. Celles-ci restent en moyenne actives quelques semaines (Christin, 2013) puis disparaissent ou sont remplacées par de nouvelles annonces. Étant donné que notre collecte de donnée a été réalisée au cours d'une seule semaine, il est fort probable que des annonces qui étaient actives au cours du dernier mois ne sont pas comptabilisées dans nos calculs. Cela vient limiter nos estimations mensuelles de revenus des vendeurs étant donné qu'une annonce qui aurait été en ligne pendant 20 des 30 derniers jours ne pourrait être analysée, car hors ligne au moment de la collecte de données. Il n'existe malheureusement pas de méthode parfaite pour compenser le manque de ces annonces. Ainsi, le lecteur est invité à en tenir compte lorsqu'il analysera les revenus tirés des cryptomarchés.

Une dernière manipulation vise à corriger le prix des annonces. Des vendeurs qui sont en épuisement de marchandise ou en vacances vont avoir tendance à augmenter le prix de leurs annonces par un facteur de 10 voir 100 afin de décourager les acheteurs qui voudraient passer de nouvelles commandes. Cela permet aux vendeurs de continuer à afficher leurs annonces et de profiter de la visibilité qu'elles offrent tout en empêchant de recevoir de nouvelles commandes. Évidemment, l'utilisation de tels prix démesurés pourrait avoir un impact sur les estimations de revenus de ventes. Pour contourner ce problème, le prix de chaque annonce est comparé à l'historique des prix passés de la même annonce tel que collecté par DATACRYPTO. Cela nous permet d'avoir une vision historique du prix de chaque annonce et de prendre le prix médian pour chaque annonce. À l'aide de cette technique, une annonce qui aurait été vue à cinq reprises à des prix de 10$, 10$, 11$, 11$ et 10,000$ aurait un prix médian de 11$, très près du prix réel de l'annonce. Pour chaque annonce, nous avons dans nos bases de données une moyenne de 5 observations de prix (Min = 1; Max = 17; ÉT = 4).

Section III – Résultats

Le présent rapport a pour objectif de décrire le trafic illégal de produits du tabac en ligne sur les cryptomarchés. Les analyses seront divisées en fonction des trois sous-objectifs du rapport. Cette section débutera avec le premier sous-objectif qui vise à décrire les différents types de produits en lien avec le trafic illicite de tabac qui sont disponibles sur les cryptomarchés.

3.1 Les annonces liées au trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés

Les cryptomarchés sont reconnus pour faciliter la vente d'un très large éventail de produits et services. Longtemps spécialisés dans la vente de drogues, les cryptomarchés ont au cours des derniers mois diversifié leur offre de produits en mettant en vente des produits liés à la fraude financière, le piratage informatique et, davantage d'importance pour ce rapport, le trafic illicite de tabac. Le Tableau 1 présente les différents produits liés au tabac offerts sur les 14 cryptomarchés étudiés.

Tableau 1: Distribution des annonces de produits du tabac sur les cryptomarchés

	N	%	TRANSACTIONS (PAR MOIS)	%	REVENUS (PAR MOIS)	%
Produits du tabac						
Cigarettes	198	42%	65	25%	2,838$	45%
Vapoteuses	90	19%	26	10%	666$	11%
Tabac à rouler	47	10%	79	30%	848$	14%
Pipe à fumer	35	7%	13	5%	466$	7%
Accessoires à vapoteuse	24	5%	65	25%	1,327$	21%
Papier à rouler	24	5%	1	<1%	8$	<1%
E-liquide	22	5%	3	1%	39$	<1%
Cigares	19	4%	7	3%	35$	<1%
E-liquide sans nicotine	8	2%	0	0%	0$	0%
Briquets	4	<1%	2	<1%	6$	<1%
Coupons	2	<1%	2	<1%	71$	<1%
Joints avec tabac	2	<1%	0	0%	0$	0%
Deep web	1	<1%	0	0%	0$	0%
Total	**476**	**100%**	**263**	**100%**	**6,304$**	**100%**

476 annonces liées au trafic illicite de tabac ont pu être identifiées sur les différents cryptomarchés étudiés. Ces annonces ont généré au moins 263 commentaires dans les 30 jours préalables à la collecte des données, indiquant ainsi qu'au moins 263 transactions liées au tabac ont été conclues. Ces annonces ont généré des revenus minimaux de 6,304$ US pour la même période. Ces annonces ont donc le potentiel de générer des revenus d'au moins 75,648$ US annuellement. Des exemples d'annonces de cigarettes, de vapoteuses et de tabac à rouler sont présentés dans l'Annexe B.

Dans le but de différencier les différents produits du tabac offerts sur les cryptomarchés, 13 classes de produits ont été créées. La classe « Tabac à rouler » fait référence au tabac permettant au consommateur de faire lui-même ses cigarettes à l'aide de papier à rouler. Il est généralement vendu en grammes. La classe « Cigarettes » regroupe des annonces vendant principalement des grandes quantités de cigarettes, notamment en cartouches de 200 unités. De nombreuses marques connues de cigarettes sont en vente sur les cryptomarchés particulièrement la marque incluant Marlboro, LD, Lambert & Butler, Camel, Chesterfield, Davidoff, L&M, Lucky Strike, Vogue et Winston. De celles-ci, les marques Marlboro et Camel sont de loin les plus populaires. Les annonces ne nous permettent malheureusement pas de déterminer s'il s'agit des produits originaux ou s'il s'agit de cigarettes de contrefaçon arborant une marque connue. La classe « Cigares » comprend majoritairement des produits identifiés comme purs et d'origine cubaine. Les « Vapoteuses » font référence aux divers modèles de cigarettes électroniques disponibles sur le marché, c'est-à-dire les appareils rechargeables avec du e-liquide ou avec des cartouches. La classe « Accessoires à vapoteuse » regroupe d'ailleurs ces cartouches et des batteries de rechange ou des fils pour recharger la batterie de cigarettes électroniques. « Pipe à fumer » est une classification qui comprend les annonces où aucune précision n'était indiquée quant à la substance consommée. Bien qu'il soit possible que certaines pipes soient utilisées pour fumer différentes drogues, l'absence de précision a amené à les considérer comme potentiellement des pipes à tabac. La classe « Papier à rouler », comme son nom l'indique, comprend les papiers, avec ou sans saveur, permettant de faire ses propres cigarettes. Les classes « E-liquide » et « E-liquide sans nicotine » regroupent les substances produisant la vapeur des cigarettes électroniques. Certains e-liquides contiennent de la nicotine et d'autres non. Les e-liquide des deux classes peuvent également être aromatisés à différentes saveurs. Les autres classes, soit « Briquets », « Coupons », « Deep Web » et « Joints avec tabac » représentent ensemble moins de 2% des annonces et un peu plus de 1% des revenus du dernier mois. Elles regroupent respectivement divers formats de briquets, des coupons-rabais pour l'achat légal de cigarettes, une promotion d'un cryptomarché spécialisé dans les produits du tabac et des joints composés d'un mélange de cannabis et de tabac.

Les classes les plus importantes en termes d'annonces, de ventes et de revenus sont les cigarettes, les vapoteuses et le tabac à rouler. Les cigarettes représentent plus de 40% des annonces (198 annonces) et des revenus générés dans les 30 derniers jours (2,838$ US) par les produits du tabac. Les vapoteuses représentent près de 20% des annonces (90 annonces), mais elles ont généré seulement 11% des revenus du dernier mois, soit 666$ US. Les annonces liées au tabac à rouler représentent 10% des annonces (47 annonces) et 14% des revenus. Les accessoires à vapoteuses sont bien représentés pour leur part, surtout pour les revenus générés, à 21% avec seulement 5% des annonces (24 annonces).

Tableau 2: Distribution des annonces de produits du tabac d'origine européenne sur les cryptomarchés

	N	%	TRANSACTIONS (PAR MOIS)	%	REVENUS (PAR MOIS)	%
Produits du tabac						
Cigarettes	130	67%	45	36%	1,939$	69%
Tabac à rouler	31	16%	70	57%	729$	26%
Pipe à fumer	17	9%	6	5%	151$	5%
Papier à rouler	7	4%	1	<1%	8$	<1%
Vapoteuses	4	2%	0	0%	0$	0%
E-liquide	3	2%	0	0%	0$	0%
Briquets	2	1%	2	2%	6$	<1%
Accessoires à vapoteuse	1	<1%	0	0%	0$	0%
Total	**195**	**100%**	**124**	**100%**	**2,833$**	**100%**

Les annonces dont le pays d'origine se situe en Europe représentent 41% du nombre total d'annonces liées au trafic du tabac, soit 195 annonces. Comme les vendeurs précisent généralement le pays d'envoi de leurs produits, les annonces indiquant provenir de l'Europe ou de pays européens ont été regroupées afin d'observer cette situation particulière. L'offre de produits venant d'Europe est moins diversifiée puisque l'on retrouve seulement 8 des 13 classes énoncées précédemment. Les classes « Cigares », « E-liquide sans nicotine », « Coupons », « Deep web » et « Joints avec tabac » sont en effet absentes. Les annonces européennes ont généré 124 transactions dans le dernier mois et des revenus de 2,833$ US. Les produits d'origine européenne ont donc généré 47% du nombre de transactions totales et 45% des revenus totaux globaux par les produits du tabac sur les cryptomarchés. Les cigarettes et le tabac à rouler sont des produits encore plus importants en Europe, tant par la proportion d'annonces, la proportion de transactions et les revenus générés dans les 30 derniers jours. Les cigarettes représentent 67% des annonces européennes de tabac (130 annonces), 36% des transactions (45 transactions) et 69% des revenus générés par celles-ci (1,939$ US). Le tabac à rouler représente 16% des annonces de produits du tabac (31 annonces). Cette classe de produits a généré 57% du nombre de transactions (70 transactions) et 26% des revenus européens des produits du tabac (729$ US). Les six (6) classes restantes comprennent 18% des annonces liées au tabac en provenance de l'Europe et ont généré des revenus d'environ 165$ US, soit moins de 6% du total des 30 derniers jours.

Tableau 3: Distribution des pays d'envoi des produits du tabac sur les cryptomarchés

	N	%	REVENUS (PAR MOIS)	%
Pays				
Amérique du Nord	*(157)*	*(33%)*	*(2,545$)*	*(40%)*
Origine non précisée	6	1%	0$	0%
États-Unis	151	32%	2,545$	40%
Europe	*(184)*	*(39%)*	*(2,833$)*	*(44%)*
Origine non précisée	75	16%	991$	16%
Royaume-Uni	52	11%	1,600$	25%
Ukraine	39	8%	46$	<1%
Allemagne	10	2%	182$	3%
Pologne	8	2%	14$	<1%
Australie	9	2%	409$	7%
Autres pays (8) *	12	2%	0$	0%
Partout dans le monde	55	12%	518$	8%
Pays inconnus	59	12%	0$	0%
TOTAL	**476**	**100%**	**6,304$**	**100%**

*Autres pays : Belgique, Estonie, Finlande, France, Chine, Irlande, Norvège, Roumanie.

Comme mentionné précédemment, les vendeurs précisent majoritairement le pays d'envoi de leurs produits. Parmi les produits du tabac, 88% des annonces indiquaient le pays d'envoi des produits. Cela permet de rejoindre les consommateurs nationaux, évitant ainsi les fouilles des paquets aux frontières et les saisies des produits. Les produits du tabac proviennent de toutes les régions du monde. 17 origines différentes ont été répertoriées à travers les annonces collectées. La région d'origine du trafic illicite de tabac la plus importante est l'Europe avec 39% des annonces et 44% des revenus. À l'intérieur de l'Europe, le Royaume-Uni est très actif étant le plus important pays et le second à l'échelle mondiale. Il génère plus du quart des revenus totaux avec seulement 52 des 476 annonces (11%). 16% des annonces et des ventes mondiales proviennent d'Europe, sans pouvoir préciser davantage l'origine. L'Amérique du Nord, et principalement les États-Unis, est la deuxième région la plus importante avec 33% des annonces et 40% des ventes. Les États-Unis sont le pays dominant du trafic avec 32% des annonces et 40% des revenus pour un total mensuel de 2,545$ US.

Le Tableau 3 démontre que certains vendeurs sont précis quant au pays d'envoi de leurs produits alors que d'autres le sont moins. Certains indiquent les pays d'envoi, alors que d'autres ne mentionnent que le continent comme origine. On observe donc des annonces provenant de l'Europe comme de pays européens spécifiques et d'autres des États-Unis ou d'Amérique du Nord. Les produits du tabac possédant une origine précise inconnue, qu'ils proviennent de partout dans le monde ou d'une origine non spécifiée, ont une part non négligeable du marché. 59 annonces ne précisaient aucun pays d'origine (12% des annonces). Les produits du tabac provenant de partout dans le monde ont généré 518$ US dans le dernier mois et 8% des revenus totaux des 30 derniers jours, soit plus que les produits originaires de l'Australie (7% des revenus). Par contre, les

acheteurs semblent réticents à acheter des produits dont l'origine n'est pas spécifiée puisque ces annonces n'ont généré aucun revenu.

Tableau 4: Distribution des pays d'envoi des produits du tabac d'origine européenne sur les cryptomarchés

	N	%	REVENUS (PAR MOIS)	%
Pays				
Origine non précisée	75	39%	991$	35%
Royaume-Uni	52	27%	1,600$	57%
Ukraine	39	20%	46$	2%
Allemagne	10	5%	182$	6%
Pologne	8	4%	14$	<1%
Roumanie	3	2%	0$	0%
Finlande	2	1%	0$	0%
Estonie	2	1%	0$	0%
Belgique	1	<1%	0$	0%
France	1	<1%	0$	0%
Irlande	1	<1%	0$	0%
Norvège	1	<1%	0$	0%
TOTAL	**195**	**100%**	**2,833$**	**100%**

Les produits du tabac d'origine européenne proviennent de douze (12) régions différentes du continent. L'origine la plus fréquente pour les annonces européennes est la région de l'Europe, sans précision sur le ou les pays d'envoi. 39% des annonces européennes indiquent cette origine. Ces annonces ont récolté des revenus de plus du tiers (35%) des revenus européens des 30 derniers jours sur les cryptomarchés, soit près de 1,000$ US. Le Royaume-Uni est la seconde origine la plus fréquemment indiquée chez les annonces en provenance de l'Europe avec 27% du nombre total de ces annonces. Les produits britanniques du tabac ont toutefois généré des revenus plus d'une fois et demie plus importants que ceux indiquant « Europe » comme origine d'envoi. Le Royaume-Uni a vendu des produits du tabac qui ont généré des revenus de 1,600$ US dans les 30 derniers jours, représentant plus de la moitié (57%) des revenus générés par les produits du tabac d'origine européenne. L'Ukraine, quoique bien présente en termes de quantité d'annonces répertoriées (39 annonces pour 20% du nombre total en Europe), n'a que très peu réussi à générer des revenus avec un maigre 46$ US pour environ 2% des parts du marché européen. Les vendeurs de produits du tabac en provenance de la Roumanie, de la Finlande, de l'Estonie, de la Belgique, de la France, de l'Irlande et de la Norvège n'ont qu'une présence négligeable sur les cryptomarchés. Les annonces de ces origines représentent moins de 6% du nombre d'annonces européennes totales (11 annonces) et n'ont généré aucun revenu dans les 30 derniers jours.

Tableau 5: Distribution des principaux pays d'envoi des produits du tabac d'origine européenne selon les classes de produits

	PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE	N	%	REVENUS (PAR MOIS)
Produits du tabac				
Tabac à rouler	Royaume-Uni	23	74%	729$
Cigarettes	Europe (non précisé)	59	45%	977$
	Royaume-Uni	17	13%	726$
	Ukraine	39	30%	46$

Le Royaume-Uni est le pays d'envoi d'une forte proportion d'annonces européennes. En effet, le ¾ des annonces proposant du tabac à rouler (74%) sont d'origine britannique. Le Royaume-Uni est également le pays d'envoi de 13% des annonces de cigarettes. Son quasi-monopole des annonces du tabac à rouler et sa présence non négligeable dans les annonces de cigarettes peuvent expliquer les revenus élevés générés par les annonces d'origine britannique (voir tableau précédent). Ces classes de produits du tabac sont effectivement celles qui ont généré le plus de transactions et de revenus dans les 30 derniers jours. Les annonces vendant des cigarettes ont principalement trois origines. Elles proviennent généralement de trois pays principaux. L'origine « Europe » sans plus de précision est associée à près de la moitié des annonces de cigarettes (45%) et joue également un rôle important avec 977$ de revenus générés par mois pour les cigarettes. Le Royaume-Uni joue un rôle clé dans le trafic illicite de cigarettes également avec près de 40% de tous les revenus liés au trafic illicite de cigarette en Europe sur les cryptomarchés. L'Ukraine, bien que très présente en termes d'annonces, ne génère que peu de revenus.

Tableau 6: Distribution des principales destinations des produits du tabac[1]

	N	%
Pays		
Amérique du Nord	*(81)*	*(17%)*
Destination non précisée	15	3%
États-Unis	66	14%
Europe	*(72)*	*(15%)*
Destination non précisée	25	5%
Royaume-Uni	41	9%
Allemagne	6	1%
Australie	8	2%
Autres pays*	7	2%
Partout dans le monde	343	72%
Destinations inconnues	22	5%

*Autres pays : Nouvelle-Zélande, Autriche, Finlande, Suède, Norvège, France, Irlande, Mexique, Canada, Brésil, Japon, Russie entre autre.

Les produits du tabac sont destinés à sept (7) pays ou régions principales. Parmi ces destinations, la grande majorité des produits du tabac (72%) est destinée à être envoyée à l'échelle internationale. Les acheteurs de partout dans le monde ont le choix parmi 343 annonces différentes qui indiquent distribuer leurs produits à travers la planète. Les États-Unis sont la seconde destination la plus populaire, représentant le pays de destination d'environ 14% des annonces du tabac sur les cryptomarchés. 41 annonces (9%) ont pour pays de destination le Royaume-Uni, faisant de ce dernier la troisième plus importante destination des produits du tabac. Également, un faible 5% des produits est destiné au continent européen, sans toutefois préciser les pays de destination. 22 autres annonces, représentant aussi 5% du nombre total d'annonces du tabac, ne présentent aucune information sur les possibles pays de destination de leurs produits.

[1] Le pourcentage dépasse les 100% étant donné qu'une même annonce peut avoir plusieurs destinations (ex : *États-Unis, Allemagne* ou encore *Australie, Nouvelle-Zélande, Chine*).

Tableau 7: Distribution des principales destinations des produits du tabac d'origine européenne[1]

	N	%
Pays		
États-Unis	2	1%
Europe	*(72)*	*(37%)*
Destination non précisée	21	11%
Royaume-Uni	41	21%
Finlande	2	1%
Allemagne	4	2%
Suède	2	1%
Norvège	2	1%
Autres pays*	4	2%
Partout dans le monde	140	72%

*Autres pays : Nouvelle-Zélande, Autriche, France, Irlande, Mexique, Canada, Brésil, Japon, Russie entre autre.

Les produits du tabac d'origine européenne sont destinés à huit (8) pays ou régions principales. À nouveau, la grande majorité des annonces du tabac (72%) est destinée à être envoyée à l'échelle internationale. 140 des 195 annonces indiquent distribuer leurs produits partout dans le monde. Le Royaume-Uni est la seconde destination la plus populaire. Environ 21% des annonces du tabac d'origine européenne, soit 41 annonces, ont indiqué envoyer leurs produits dans ce pays. La troisième destination la plus importante est l'Europe sans plus de précision. Sans précision supplémentaire, les produits qui sont redistribués à la grandeur du continent représentent 11% des annonces du tabac d'origine européenne. Ainsi, lorsqu'ils ne sont pas destinés à être envoyés partout dans le monde, les produits du tabac d'origine européenne sont principalement disponibles pour les acheteurs européens. Le trafic s'opère majoritairement à l'intérieur des frontières européennes. Les produits destinés à l'Europe (en entier), au Royaume-Uni, à la Finlande, à l'Allemagne, à la Suède et à la Norvège représentent 37% de tous les produits du tabac provenant du continent européen. Une proportion presque nulle des annonces, soit environ 1%, est destinée aux États-Unis. Cela correspond à seulement 2 annonces répertoriées. Ce phénomène est marquant puisque la situation inverse est observable pour l'ensemble des produits du tabac (voir tableau précédent) où 66 annonces (11%) indiquaient les États-Unis comme pays de destination.

Tableau 8: Distribution des routes fréquemment utilisées pour le trafic illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés

	PAYS DE DESTINATION	N	%
Pays d'envoi			
États-Unis	Partout dans le monde	111	23%
Europe (non précisé)	Partout dans le monde	71	15%
États-Unis	États-Unis	62	13%
Partout dans le monde	Partout dans le monde	47	10%
Royaume-Uni	Royaume-Uni	40	8%
Ukraine	Partout dans le monde	39	8%
Origine inconnue	Partout dans le monde (sauf la Croatie & l'Afrique du Sud)	25	5%
Origine inconnue	Destination inconnue	22	5%
TOTAL		**414**	**87%**

Les routes indiquées dans le tableau ci-dessus correspondent aux chemins les plus utilisés pour la vente de produits du tabac sur les cryptomarchés, de l'envoi par le vendeur à la réception de l'acheteur. Ces huit (8) routes représentent 87% de l'ensemble des routes utilisées les vendeurs pour acheminer leurs produits à leurs clients. Tel qu'indiqué dans les deux tableaux précédents, la destination la plus fréquente des annonces du tabac est « partout dans le monde ». Les produits du tabac partent donc fréquemment des États-Unis (23%), de l'Europe sans plus de précision (15%), de l'Ukraine (8%) et de partout dans le monde (10%) pour être envoyés à l'échelle internationale. La route la plus populaire des annonces de produits du tabac est « États-Unis *vers* Partout dans le monde ». Outre les produits destinés à être envoyés à travers le monde, les routes à l'échelle nationale sont utilisées par plusieurs vendeurs pour distribuer leurs produits du tabac. Les produits d'origine américaine qui sont destinés aux acheteurs des États-Unis représentent 13% du nombre total de produits du tabac et les produits d'origine britannique distribués au Royaume-Uni représentent 8% de ceux-ci. Ces deux routes sont particulièrement intéressantes car elles reflètent un trafic qui est avant tout national et qui ne dépasse pas donc pas les frontières nationales. Ce trafic plus local se distingue des autres trafics qui eux ont une portée plus mondiale et confère aux États-Unis et au Royaume-Uni un statut distinct. Certaines des autres routes principales ne donnent que très peu d'information sur l'origine et la destination des produits. En ce sens, la route « Partout dans le monde *vers* Partout dans le monde » ne donne aucune précision : les produits peuvent provenir de partout et ils peuvent être envoyés partout à l'échelle mondiale. Au même titre, on note que 22 annonces, représentant environ 5% du nombre d'annonces total, ne précisent ni l'origine ni le lieu de destination. Aucune information n'est disponible pour identifier si ces routes sont spécifiques à certains pays ou si elles n'ont aucune restriction à l'échelle internationale, telle la route « Partout dans le monde *vers* Partout dans le monde ».

Tableau 9: Distribution des routes fréquemment utilisées pour le trafic illicite de produits du tabac d'origine européenne sur les cryptomarchés

	PAYS DE DESTINATION	N	%
Pays d'envoi			
Europe (non précisé)	Partout dans le monde	64	33%
Royaume-Uni	Royaume-Uni	40	21%
Ukraine	Partout dans le monde	39	20%
Allemagne	Europe (non précisé)	9	5%
Pologne	Partout dans le monde	8	4%
TOTAL		**160**	**82%**

Les routes indiquées dans le Tableau 9 correspondent aux cinq (5) routes les plus utilisées pour vendre des produits du tabac d'origine européenne. Elles représentent 82% de l'ensemble des chemins utilisés pour la vente de produits du tabac européens sur les cryptomarchés. La route la plus fréquente est celle « Europe sans plus de précision *vers* Partout dans le monde » avec 33% des produits qui utilisent cette route. Une autre route principale possède comme pays d'envoi l'Ukraine et aucune restriction quant à la destination des produits. « Ukraine *vers* Partout dans le monde » correspond à la route de 20% des annonces d'origine européenne. « Royaume-Uni *vers* Royaume-Uni » et « Allemagne *vers* Europe » représentent les deux routes importantes pour la vente des produits européens à l'intérieur même des frontières de l'Europe. La route britannique est utilisée par 21% des annonces d'origine européenne alors que la route « Allemagne-Europe sans plus de précision » est mentionnée par 5% de ces annonces.

3.2 Les vendeurs impliqués dans le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés

La première sous-section des résultats nous a permis de situer la taille et l'importance du trafic du tabac sur les cryptomarchés, tant dans le monde qu'en Europe. Cette deuxième sous-section s'intéressera encore à ce trafic, mais cette fois du point de vue des vendeurs individuels qui sont actifs sur les cryptomarchés.

3.2.1 Diversification des activités des vendeurs impliqués dans le trafic illicite de tabac

Les données collectées sur les cryptomarchés nous ont permis d'identifier 4,295 vendeurs. De ceux-ci, environ 37% sont d'origine européenne. Ces vendeurs peuvent opérer de l'Europe en général ou d'un pays spécifique du continent européen. Ils peuvent également offrir des produits depuis d'autres régions du monde, mais possèdent au moins une annonce provenant de l'Europe.

Tableau 10: Distribution des vendeurs uniques de produits du tabac sur les cryptomarchés

Nombre total de vendeurs	4,295
Vendeurs opérants à partir de l'Europe	1,591
Vendeurs offrant des produits du tabac	72
Vendeurs opérant à partir de l'Europe et offrant des produits du tabac	27

Au total, seulement 2% des vendeurs, soit 72 vendeurs, offrent différents produits du tabac. De ce nombre, 27 vendeurs, soit moins de 1% du nombre total de vendeurs, offrent des produits du tabac et opèrent à partir de l'Europe. Cela représente 38% des vendeurs de produits du tabac. Les vendeurs actifs dans la vente de cigarettes ou de tabac à rouler représentent 43% de tous les vendeurs offrant des produits du tabac (31 vendeurs) ainsi que 63% des vendeurs opérant à partir de l'Europe et offrant des produits du tabac.

Tableau 11: Diversification des activités des vendeurs de produits du tabac sur les cryptomarchés[2]

	N VENDEURS	**%**	**REVENUS (PAR MOIS)**
Catégories de produits			
Produits du tabac	72	100%	6,304$
Autres produits	42	58%	13,247$
Cannabis	35	49%	400,741$
Médicaments	21	29%	17,098$
Psychédéliques	16	22%	18,011$
Stimulants	15	21%	7,859$
Produits liés aux drogues	15	21%	2,151$
Ecstasy	12	17%	5,051$
Opioïdes	7	10%	607$
Drogues multiples	4	6%	31$

Le tableau 11 présente les activités des vendeurs qui sont impliqués dans le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Le tableau montre que ces vendeurs, en plus de vendre des produits liés au tabac, sont actifs dans le trafic illicite de nombreux produits. Bon nombre d'entre eux (58%) sont impliqués dans la vente d'autres produits comme des contrefaçons (autres que celles liés aux produits du tabac), des armes, des logiciels (notamment de piratage), des informations numériques ou des produits destinés à faire de la fraude. Ces ventes ne génèrent par contre que des revenus totaux, pour tous les vendeurs, de 13,247$ par mois. L'activité principale des vendeurs impliqués dans le trafic illicite de tabac, en dehors de ce trafic, apparait être la vente de drogue avec près de la moitié (49%) d'entre eux impliqués dans la vente de cannabis, 29% dans la vente

[2] Pour une description plus détaillée de la composition de chacune des catégories, consulter le https://www.rand.org/randeurope/research/projects/online-drugs-trade-trafficking.html.

de médicaments, 22% dans la vente de psychédéliques et 21% dans la vente de stimulants. 21% des vendeurs offrent aussi divers produits liés aux drogues qui permettent de fabriquer ou de consommer des drogues comme de l'équipement de laboratoire et des seringues.

Comme les vendeurs de tabac sont impliqués dans ces nombreuses catégories de produits, leurs revenus des 30 derniers jours ne se limitent pas à ceux des produits du tabac. Même si les revenus des produits du tabac sont relativement faibles (6,304$ US dans le dernier mois), la forte diversification des vendeurs leur a permis de générer des revenus plus importants. Les vendeurs ont ainsi des revenus de près d'un demi-million de dollars américains dans les 30 derniers jours (471,100$ US), ce qui représente près de 3% des revenus totaux générés sur l'ensemble des cryptomarchés pour la même période. En extrapolant ce montant sur douze (12) mois, ces vendeurs ont le potentiel de générer des revenus de près de 6 millions de dollars américains annuellement (5,653,200$ US).

Tableau 12: Nombre de catégories différentes auxquelles les vendeurs de produits du tabac s'impliquent

	N VENDEURS	**%**
Nombre de catégories dans lesquelles les vendeurs de produits du tabac sont actifs		
1	12	17%
2	20	28%
3	13	18%
4	8	11%
5	6	9%
6	8	11%
7	3	4%
8	1	1%
9	1	1%
TOTAL	**72**	**100%**

Les vendeurs de produits du tabac sur les cryptomarchés ont des activités qui sont généralement diversifiées. Outre les 12 vendeurs qui opèrent dans une seule catégorie de produits, les 60 autres vendeurs, soit 83% du nombre total de vendeurs, offrent des produits dans deux catégories et plus. La majorité (63%) des vendeurs ne vendent toutefois pas des produits dans plus de 3 catégories différentes. Les vendeurs opérant dans plusieurs catégories offrent principalement des produits dans 2 catégories différentes (28%), 3 catégories différentes (18%) et 4 ou 6 catégories différentes (11%).

Tableau 13: Diversification des activités des vendeurs de produits du tabac d'origine européenne sur les cryptomarchés

	N VENDEURS	%	REVENUS (PAR MOIS)
Catégories de produits			
Produits du tabac	27	100%	2,833$
Cannabis	15	56%	10,739$
Autres produits	13	48%	1,059$
Psychédéliques	8	30%	675$
Ecstasy	7	26%	2,236$
Médicaments	6	22%	422$
Stimulants	6	22%	4,785$
Produits liés aux drogues	5	19%	1,350$
Opioïdes	3	11%	607$
Drogues multiples	2	7%	0$

Les vendeurs européens offrant des produits du tabac, tout comme les vendeurs à l'échelle mondiale, ont des activités plutôt diversifiées. Ils sont actifs dans le trafic illicite de nombreux produits. À l'instar de l'ensemble des vendeurs de tabac, ils sont nombreux (48%) à être impliqués dans la vente d'autres produits comme des contrefaçons (autres que celles liés aux produits du tabac), des armes, des logiciels (notamment de piratage), des informations numériques ou des produits destinés à faire de la fraude. Les ventes générées par ces produits sont de l'ordre de 1,028$ par mois. Les revenus des vendeurs européens viennent plutôt de la vente de cannabis (10,739$), de stimulants (4,785$) et d'ecstasy (2,236$). Les ventes de tabac, concentrées à 95% dans des cigarettes et du tabac à rouler, sont légèrement supérieurs aux ventes d'ecstasy (2,833$). Comme les vendeurs sont nombreux à se diversifier dans la vente d'autres produits, ils ont réussi à générer au total des revenus plus de 11 fois supérieurs à ceux provenant uniquement de la vente de produits du tabac sur les cryptomarchés, soit 24,705$ US. À long terme, ces vendeurs ont donc le potentiel de générer des revenus de 296,460$ US par année.

Tableau 14: Nombre de catégories différentes auxquelles les vendeurs de produits du tabac d'origine européenne s'impliquent

	N VENDEURS	%
Nombre de catégories dans lesquelles les vendeurs de produits du tabac sont actifs		
1	11	42%
2	3	12%
3	3	12%
4	4	15%
5	1	3%
6	3	9%
7	1	3%
8	1	3%
TOTAL	**27**	**100%**

Les vendeurs européens de produits du tabac sur les cryptomarchés sont moins diversifiés que l'ensemble des vendeurs à l'échelle internationale. Environ 42% des vendeurs d'origine européenne sont actifs dans une seule catégorie. Les autres vendeurs offrent surtout des produits dans 2 (12%), 3 (12%) ou 4 (15%) catégories. 66% des vendeurs ne actifs que dans trois catégories ou moins.

3.2.2 Diversification des activités liées au trafic illicite de tabac

Les vendeurs de tabac offrent donc plusieurs types de produits tant licites qu'illicites. Dans la catégorie des produits du tabac, les vendeurs tendent à offrir plusieurs classes de produits tel que présenté dans le Tableau 15.

Tableau 15: Diversification des activités des vendeurs de produits du tabac dans le marché illicite du tabac

	N	%
Classes de produits		
Cigarettes	21	29%
Vapoteuse	18	25%
Tabac à rouler	13	18%
Pipe à fumer	9	13%
Accessoires à vapoteuse	7	10%
Papier à rouler	7	10%
E-liquide	4	6%
Briquets	3	4%
Cigares	2	3%
Coupons	2	3%
E-liquide sans nicotine	1	1%
Deep web	1	1%
Joints avec tabac	1	1%

Les classes de produits du tabac où l'on retrouve le plus de vendeurs sont les classes « cigarettes » (29%), « vapoteuses » (25%) et « tabac à rouler » (18%). Plus de vendeurs offrent donc des cigarettes ainsi que des produits liés aux cigarettes électroniques. Il semble exister une dichotomie quant au nombre de vendeurs actifs dans les classes de produits : soit ils sont nombreux, soit ils sont très peu. En fait, 6 classes de produits du tabac sont opérées par plus de 7 vendeurs uniques, soit plus de 10% des vendeurs, alors que 6 autres classes sont opérées par 3 vendeurs ou moins, équivalent à moins de 5% du nombre total de vendeurs. Les classes de produits « E-liquide sans nicotine », « Deep web » et « Joints avec tabac » sont chacune opérées par un seul vendeur. Il est possible d'envisager que les classes de produits ayant le moins de vendeurs actifs (Cigares, E-liquide sans nicotine, Briquets, Coupons, Deep web, Joints avec tabac) sont plus spécifiques et visent une clientèle particulière, expliquant ainsi l'écart avec les classes plus populaires.

Tableau 16: Nombre de classes différentes auxquelles les vendeurs de produits du tabac s'impliquent

	NOMBRE DE VENDEURS	%
Nombre de classes dans lesquelles les vendeurs de produits du tabac sont actifs		
1	60	83%
2	9	13%
3	1	1%
4	2	3%
TOTAL	**72**	**100%**

Contrairement aux vendeurs actifs dans les diverses catégories de produits sur les cryptomarchés (ceux-ci étaient majoritairement actifs dans plus d'une catégorie), la grande majorité des vendeurs (83%) de produits de tabac ne vendent qu'une seule classe de produits. Seulement 3 vendeurs, représentant 4% du nombre total de vendeurs de produits du tabac, sont actifs dans 3 ou 4 classes de produits. En général, les vendeurs de tabac sur les cryptomarchés sont donc spécialisés dans un type de produit.

Tableau 17: Diversification des activités des vendeurs européens de produits du tabac dans le marché illicite du tabac

	NOMBRE DE VENDEURS	%
Classes de produits		
Cigarettes	12	44%
Tabac à rouler	7	26%
Papier à rouler	4	15%
Vapoteuse	3	11%
E-liquide	3	11%
Pipe à fumer	2	7%
Briquets	1	4%
Accessoires à vapoteuse	1	4%

Les vendeurs européens de produits du tabac sont principalement actifs dans les classes « cigarettes » (44%) et « tabac à rouler » (26%). Environ 15% des vendeurs d'origine européenne offrent des produits dans la classe « papier à rouler ». Il y a donc davantage de vendeurs qui proposent des produits liés aux cigarettes plutôt que des produits liés aux cigarettes électroniques. 5 classes de produits de tabac sont également opérées par 3 vendeurs ou moins, soit par moins de 12% du nombre total de vendeurs.

Tableau 18: Nombre de classes différentes auxquelles les vendeurs de produits du tabac d'origine européenne s'impliquent

	NOMBRE DE VENDEURS	%
Nombre de classes dans lesquelles les vendeurs de produits du tabac sont actifs		
1	23	85%
2	3	11%
4	1	4%
TOTAL	**27**	**100%**

La très grande majorité des vendeurs européens ne sont actifs que dans une seule classe de produits du tabac (85% des vendeurs de produits du tabac). C'est donc dire qu'ils sont presque tous spécialisés dans un type de produits du tabac. Un seul vendeur d'origine européenne offre des produits dans 4 classes différentes.

3.2.3 Rentabilité des activités liées au trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés

Nous avons jusqu'à maintenant pu examiner les revenus que tirent les vendeurs en lien avec le trafic illicite de tabac. Cette section nous permettra de mieux comprendre comment ces revenus se distribuent entre les différents vendeurs.

Tableau 19: Distribution des annonces, des transactions et des revenus générés par les vendeurs de produits du tabac

	Min	Max	Moyenne	Total
Nombre d'annonces par vendeur	1	89	7 (ÉT=13)	**476**
Nombre de transactions par vendeur dans les 30 derniers jours	0	51	4 (ÉT=8)	**263**
Revenus générés par vendeur dans les 30 derniers jours ($ US)	0$	1,220$	88$ (ÉT=214)	**6,304$**

Les vendeurs de produits liés au trafic illicite de tabac ont géré entre 1 et 89 annonces chacun sur les cryptomarchés. En moyenne, un vendeur affiche 7 annonces différentes. La grande valeur de l'écart-type signifie que la distribution du nombre d'annonces par vendeur est cependant étendue entre le minimum et le maximum. Le nombre de transactions dans les 30 derniers jours réalisées par les vendeurs oscille entre 0 et 51 pour chaque vendeur. Les vendeurs ont donc réalisé en moyenne 4 transactions chacun dans les 30 derniers jours pour un total de 263 transactions de produits du tabac répertoriées. La grande dispersion du nombre de transactions indique un déséquilibre dans la répartition des transactions à travers les vendeurs. Le vendeur de tabac le plus prolifique n'a réussi qu'à générer des revenus de 1,220$ US dans le dernier mois pour son trafic illicite de tabac. De plus, comme les revenus moyens des produits du tabac pour chaque vendeur sont inférieurs à 100$ US, force est de constater que la vente illicite de produits du tabac

en ligne ne correspond pas à une occupation à temps plein. Elle ne peut permettre aux vendeurs de générer des revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins ou pour s'enrichir. Ceux-ci peuvent cependant générer davantage de profits en vendant divers autres produits sur les cryptomarchés ou en s'adonnant au trafic illicite de produits du tabac ailleurs que sur les cryptomarchés.

Tableau 20: Distribution des annonces, des transactions et des revenus générés par les vendeurs de produits du tabac d'origine européenne

	Min	Max	Moyenne	Total
Nombre d'annonces par vendeur européen	1	56	7 (ÉT=12)	**195**
Nombre de transactions par vendeur européen dans les 30 derniers jours	0	51	5 (ÉT=12)	**124**
Revenus générés par vendeur européen dans les 30 derniers jours ($ US)	0$	1,220$	105$ (ÉT=293)	**2,833$**

Les vendeurs européens de produits du tabac ont annoncé en moyenne 7 produits différents. Certains ne possédaient toutefois qu'une seule annonce alors que d'autres en possédaient 56 différentes. La valeur élevée de l'écart-type indique que la distribution du nombre d'annonces par vendeur est inégale entre les deux extrêmes. Les vendeurs ont réalisé entre 0 et 51 transactions lors du dernier mois. En moyenne, chacun a réalisé 5 ventes dans les 30 derniers jours. Les vendeurs européens ont donc en moyenne fait sensiblement le même nombre de transactions que les vendeurs de tabac à l'échelle internationale. Ils ont également généré des revenus entre 0$ et 1,220$ dans le dernier mois. En comparaison avec les revenus moyens générés par l'ensemble des vendeurs de produits du tabac (89$ US), les vendeurs d'origine européenne ont réussi à générer des revenus moyens d'environ 105$ US dans les 30 derniers jours. Ainsi, en considérant le nombre restreint de vendeurs européens (38% du nombre total de vendeurs de tabac), ceux-ci ont généré en moyenne 17$ de plus (16% de plus) en revenus. Toutefois, ces montants sont toujours trop peu élevés pour pouvoir justifier le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés comme activité à temps plein.

3.2.4 Origine des vendeurs actifs dans le trafic illicite de tabac

Bien que les annonces offrent une bonne image de la distribution géographique des activités liées au trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés, une analyse basée sur les vendeurs nous donne une meilleure idée de la centralisation des activités liées au trafic dans certains pays.

Tableau 21: Distribution des origines des vendeurs de produits du tabac[1]

	NOMBRE DE VENDEURS	%
Pays d'origine		
Amérique du Nord	*(23)*	*(32%)*
Origine non précisée	1	1%
États-Unis	22	31%
Europe	*(30)*	*(40%)*
Origine non précisée	7	10%
Royaume-Uni	7	10%
Allemagne	5	7%
Pologne	2	3%
Ukraine	2	3%
Estonie	1	1%
Finlande	1	1%
France	1	1%
Belgique	1	1%
Norvège	1	1%
Irlande	1	1%
Roumanie	1	1%
Hong Kong	1	1%
Australie	3	4%
Partout dans le monde	17	24%
Origine inconnue	14	19%

Les origines des vendeurs de produits du tabac sont plutôt diversifiées. Ceux ayant identifié leur pays d'origine proviennent de 17 pays ou régions différentes dans le monde. Ils sont principalement situés en Europe avec 40% des vendeurs qui en proviennent. Le pays le plus important est les États-Unis (31%). La région de l'Europe sans plus de précision (7 vendeurs), le Royaume-Uni (7 vendeurs) et l'Allemagne (5 vendeurs) sont des origines qui reviennent à quelques reprises chez les vendeurs de tabac. Près du quart des vendeurs (24%) envoient également leurs produits de partout dans le monde. Une proportion non négligeable de vendeurs n'indique pas le pays d'envoi des produits (19%).

Tableau 22: Distribution des origines des vendeurs de produits du tabac d'origine européenne

	N	%
Pays d'origine		
Origine non précisée	7	26%
Royaume-Uni	7	26%
Allemagne	5	19%
Pologne	2	7%
Ukraine	2	7%
Belgique	1	4%
Estonie	1	4%
Finlande	1	4%
France	1	4%
Irlande	1	4%
Norvège	1	4%
Roumanie	1	4%

Les vendeurs d'origine européenne sont nombreux à ne pas préciser le pays d'où ils opèrent. En effet, 26% des vendeurs indiquent seulement être originaire de la région européenne, sans précision supplémentaire. Un autre 26% des vendeurs européens est originaire du Royaume-Uni, en faisant le pays d'origine le plus fréquemment indiqué. De nombreux vendeurs de produits du tabac opèrent également depuis l'Allemagne (19%). Les autres vendeurs opèrent depuis les neuf autres pays indiqués dans le tableau.

3.3 Place et rôle du trafic illicite de tabac dans les cryptomarchés

Les cryptomarchés sont des marchés illicites où une multitude de produits sont disponibles. Cette sous-section nous permettra d'identifier la place du trafic illicite de tabac dans les cryptomarchés. Nous commençons ici avec le Tableau 23 et un portrait de toutes les activités sur les cryptomarchés.

Tableau 23: Distribution des annonces, des transactions et des revenus des autres grandes catégories sur les cryptomarchés

	N	%	TRANSACTIONS (PAR MOIS)	%	REVENUS (PAR MOIS)	%
Catégories de produits						
Autres produits	57,908	39%	17,269	18%	1,513,960$	8%
Cannabis	25,664	17%	25,694	27%	4,557,483$	25%
Médicaments	22,750	15%	14,907	16%	2,163,302$	12%
Ecstasy	15,711	11%	9,159	10%	2,187,664$	12%
Stimulants	12,110	8%	15,144	16%	3,425,060$	19%
Psychédéliques	8,904	6%	8,143	9%	3,471,593$	19%
Opioïdes	2,571	2%	3,972	4%	717,690$	4%
Produits liés aux drogues	1,336	1%	454	<1%	11,623$	<1%
Produits du tabac	476	<1%	263	<1%	6,304$	<1%
Drogues multiples	130	<1%	58	<1%	5,649$	<1%
TOTAL	**147,560**	**100%**	**95,063**	**100%**	**18,060,328$**	**100%**

Les 476 annonces de produits du tabac répertoriées représentent moins de 1% de toutes les annonces enregistrées sur les cryptomarchés. Ces annonces n'ont généré que 263 transactions, soit moins de 1% des ventes totales enregistrées. Les revenus générés par les produits du tabac représentent également une très faible part du marché. En effet, considérant les revenus totaux des annonces dépassant les 18 millions de dollars US dans les 30 derniers jours, les 6,304$ US générés par les produits du tabac représentent 0,03% du marché total. 8 catégories ont généré davantage de revenus que la vente de tabac dans le dernier mois. Les produits les plus populaires sur les cryptomarchés sont d'ailleurs les substances psychoactives. La catégorie la plus importante sur les cryptomarchés est celle regroupant les produits du cannabis. Les psychédéliques et les stimulants sont également des produits qui ont généré des revenus importants. Les autres produits, quoiqu'ils n'aient pas généré autant de revenus que les catégories précédemment citées, représentent 39% de l'ensemble des annonces sur les cryptomarchés. Il s'agit de la catégorie comprenant le plus d'annonces mais seulement 8% des revenus générés.

Tableau 24: Distribution des annonces d'origine européenne, de leurs transactions et de leurs revenus selon les autres grandes catégories sur les cryptomarchés

	N	%	TRANSACTIONS (PAR MOIS)	%	REVENUS (PAR MOIS)	%
Catégories de produits						
Cannabis	14,050	28%	14,863	33%	1,925,795$	28%
Ecstasy	10,629	21%	6,535	15%	1,461,981$	21%
Médicaments	7,475	15%	5,926	13%	470,959$	7%
Stimulants	6,966	14%	9,459	21%	1,838,182$	27%
Psychédéliques	4,658	9%	4,078	9%	632,693$	9%
Autres produits	4,651	9%	983	2%	194,420$	3%
Opioïdes	1,264	3%	2,633	6%	382,721$	6%
Produits liés aux drogues	331	1%	103	<1%	2,968$	<1%
Produits du tabac	195	<1%	124	<1%	2,833$	<1%
Drogues multiples	41	<1%	8	<1%	1,450$	<1%
TOTAL	**50,260**	**100%**	**44,712**	**100%**	**6,914,002$**	**100%**

Les 195 annonces de produits du tabac d'origine européenne ne représentent que 0,4% de toutes les annonces répertoriées sur les cryptomarchés. Ces annonces n'ont généré que 124 transactions, soit moins de 1% des ventes totales d'origine européenne enregistrées. Les revenus générés par les produits du tabac représentent également une très faible proportion du marché européen. En considérant les revenus totaux des annonces d'origine européenne avoisinant les 7 millions de dollars US dans les 30 derniers jours, les 2,833$ US générés par les produits du tabac européens ne représentent qu'un très faible 0,04% du marché total. 8 des 10 grandes catégories de produits ont généré plus de revenus que ces produits du tabac. Comme pour l'ensemble des annonces sur les cryptomarchés, les substances psychoactives sont les produits d'origine européenne les plus vendus. La catégorie la plus importante est celle regroupant les produits du cannabis, suivi de près par les stimulants et l'ecstasy. En termes de quantité d'annonces seulement, les médicaments et les psychédéliques offerts sont nombreux et représentent respectivement 15% et 9% de l'ensemble des annonces d'origine européenne sur les cryptomarchés. Les autres grandes catégories de produits sont peu populaires sur le marché européen.

Tableau 25: Répartition des annonces de produits du tabac sur les différents cryptomarchés

	N ANNONCES	%
Cryptomarchés		
Alphabay	197	41%
Dreammarket	163	34%
Valhalla	56	12%
Applemarket	19	4%
Darknet Heroes League	15	3%
French Darknet	6	1%
Hansa	6	1%
Autres cryptomarchés (6) *	14	3%
TOTAL	**476**	**100%**

*Autres cryptomarchés : Acropolis, Cryptomarket, Outlaw, Python, Tochka, Traderoute.

Les annonces des produits du tabac répertoriées dans le présent rapport proviennent de 13 cryptomarchés différents. Les cryptomarchés où l'on retrouve la plus importante proportion d'annonces de produit du tabac sont Alphabay (41%) et Dreammarket (34%). Valhalla (12% des annonces) est le troisième cryptomarché le plus important en termes du nombre d'annonces affichées. Applemarket (4%) et Darknet Heroes League (3%) ont chacun un peu moins de 20 annonces, occupant une faible place sur le marché des produits du tabac. Les huit (8) autres cryptomarchés contenant des annonces de produits du tabac ne correspondent qu'à 5% du total des annonces étudiées.

Tableau 26: Répartition des annonces de produits du tabac d'origine européenne sur les différents cryptomarchés

	N ANNONCES	%	% ANNONCES EUROPÉENNES
Cryptomarchés			
Dreammarket	106	54%	65%
Alphabay	59	30%	30%
Valhalla	20	10%	36%
Outlaw	4	2%	100%
Hansa	2	1%	33%
Traderoute	2	1%	100%
Acropolis	1	<1%	100%
Cryptomarket	1	<1%	100%
TOTAL	**195**	**100%**	

Le nombre de cryptomarchés comprenant des annonces d'origine européenne est moins important que le nombre total de cryptomarchés étudiés. Seulement 8 des 13 cryptomarchés possèdent ce type d'annonces. Les cryptomarchés Python, Tochka, Applemarket, Darknet Heroes League et French Darknet sont donc écartés du présent tableau. Les cryptomarchés affichant le plus d'annonces de produits du tabac d'origine européenne sont Dreammarket avec 106

annonces (54%), Alphabay avec 59 annonces (30%), et Valhalla avec 20 annonces (10%). Les 5 autres cryptomarchés contenant des annonces de produits du tabac ne présentent qu'un total de 10 annonces, soit environ 5% du nombre total d'annonces. Quatre cryptomarchés n'affichent que des annonces offrant des produits du tabac d'origine européenne (Outlaw, Traderoute, Acropolis, Cryptomarket). La part des annonces européennes varient pour les autres marchés entre 30% (Alphabay) et 65% (Dreammarket). La présence de vendeurs européens varie donc en fonction des cryptomarchés.

Tableau 27: Distribution de la présence d'une catégorie spécifique au tabac sur les cryptomarchés

CRYPTOMARCHÉS	PRÉSENCE DE LA CATÉGORIE « TABAC »
Alphabay	OUI (Drug & Chemicals, Tobacco)
Hansa	OUI (Drugs, Tobacco)
Outlaw	OUI (Cigarettes)
Python	OUI (Drugs & Chemicals, Tobacco)
Acropolis	NON
Applemarket	NON
Cryptomarket	NON
Dreammarket	NON
Darknet Heroes League	NON
French Darknet	Site non accessible
Tochka	NON
Traderoute	NON
Valhalla	NON

Parmi les 13 cryptomarchés explorés, la majorité (67%) ne présente pas de catégories spécifiques aux annonces de produits du tabac. 4 cryptomarchés (31%), soit Alphabay, Hansa, Python et Outlaw, possèdent une catégorie pour le tabac. Celle-ci est principalement une sous-catégorie de la grande catégorie des drogues. La popularité du cryptomarché ou le nombre d'annonces de produits du tabac sur ce cryptomarché ne sont donc pas des éléments indicatifs sur la présence ou l'absence d'une catégorie spécifique au tabac. Dreammarket, qui possède le tiers de l'ensemble des annonces de produits du tabac, n'affiche pas d'onglet pour ce type de produits alors que Hansa, qui ne possède que 1% du total d'annonces de produits du tabac, présente un sous-onglet « Tobacco ».

Section IV – Discussion et conclusion

Le trafic illicite de tabac est un phénomène connu et étudié depuis des décennies tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Le présent rapport avait pour objectif de bonifier les connaissances sur ce trafic en décrivant les activités des trafiquants sur les cryptomarchés, ces marchés illicites en ligne de 2e génération. Les analyses présentées dans la section précédente se sont divisées en trois sections soit celles portant sur les types de produits liés au trafic illicite de tabac offerts sur les cryptomarchés, le profil des vendeurs actifs dans ce trafic et finalement la place du trafic illicite de tabac par rapport aux autres activités sur les cryptomarchés.

4.1 Le trafic illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés

Nos analyses nous ont permis de conclure qu'un vaste éventail de produits liés au trafic illicite de tabac était disponible sur les cryptomarchés. Une part importante des annonces relative à ces produits offre des cigarettes de marques connues bien qu'il soit impossible, à partir des données collectées, de déterminer s'il s'agit de cigarettes contrefaites ou de marques blanches. Plusieurs annonces offrent par ailleurs des produits liés aux vapoteuses. Le nombre de transactions et les revenus générés par ces annonces restent difficiles à estimer avec précision étant donné que toutes les transactions ne laissent pas nécessairement de traces publiquement accessibles. En effet, le meilleur estimé disponible chiffre à 80% (Kruithof et al., 2016) la proportion des transactions menant à un commentaire public qui peut être indexé et utilisé pour calculer une estimation des revenus. Une extrapolation nous permet donc d'évaluer de manière conservatrice le total des revenus générés par le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés à environ 7,880$ US par mois à l'automne 2016 ou encore à 94,560$ sur un rythme annualisé. Les annonces proposant des produits envoyés depuis l'Europe offrent un choix plus limité qui est encore plus centré autour de l'offre de cigarettes. Cette catégorie concentre presque 70% des revenus des vendeurs européens. Le tabac à rouler est l'autre type de produit très prisé par les vendeurs européens. Combinés, les ventes de cigarettes et de tabac à rouler représentent 95% des ventes de vendeurs européens, suggérant que les autres produits du tabac ne représentent que peu d'intérêt en Europe. Les revenus européens liés au trafic illicite de tabac représentent environ 45% des revenus mondiaux liés à ce trafic soit une estimation de 3,546$ US par mois à l'automne 2016 ou 42,552$ US sur un rythme annualisé.

L'analyse géographique des activités du trafic illicite de tabac est compliquée par la réticence de certains vendeurs à divulguer l'endroit d'où leurs produits sont expédiés et les pays où ils sont prêts à expédier leurs produits. Malgré cela, la grande majorité des vendeurs affichent le pays ou du moins la région du monde où ils sont prêts à exercer leurs activités. En concordance avec les recherches passées (Décary-Hétu et al., 2016), la plupart des activités sur les cryptomarchés proviennent de pays occidentaux et industrialisés en Europe et en Amérique du Nord. Les États-Unis sont sans contredit le pays le plus actif, mais l'Europe, et particulièrement le Royaume-Uni et

l'Ukraine, est aussi très active. Le Royaume-Uni et l'Ukraine sont particulièrement actifs dans les produits de cigarette, la plus grande catégorie liée au trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Les activités des vendeurs dépassent dans bien des cas le cadre occidental étant donné que 72% des annonces liées au trafic illicite de tabac sont disponibles pour des clients, peu importe où ils se trouvent dans le monde. Les acheteurs ayant un préjugé favorable à l'achat de produits domestiques plutôt qu'internationaux, il est fort probable cependant que les clients se situent eux aussi en Amérique du Nord et en Europe, mais cela ne peut être confirmé avec les données collectées dans le cadre de cette recherche.

4.2 Les vendeurs de produits du tabac sur les cryptomarchés

Des milliers de vendeurs sont actifs sur les cryptomarchés. De ce nombre, 2% sont impliqués dans le trafic illicite de tabac et moins de 1% le sont depuis l'Europe. Ces vendeurs ont dans la majorité des cas des activités diversifiées qui les amènent à s'impliquer dans divers trafics illicites comme ceux de la drogue et de la contrefaçon. Les vendeurs impliqués dans le trafic illicite de tabac depuis l'Europe ont eux aussi des activités très diversifiées, s'impliquant également dans la vente de cannabis, de stimulants et d'ecstasy. Les ventes liées au tabac ne représentent en moyenne que 1% des ventes de tous les vendeurs impliqués dans le trafic illicite de tabac; cette proportion grimpe toutefois à près de 12% pour les vendeurs européens. Bien que les activités des vendeurs soient diversifiées à travers plusieurs catégories de produits, la même diversification ne se retrouve pas nécessairement dans la catégorie du tabac étant donné que 83% des vendeurs dans le monde et 85% des vendeurs européens ne sont impliqués dans le trafic que d'une classe de produit du tabac, surtout les cigarettes et le tabac à rouler.

Les vendeurs européens retirent, en moyenne, plus de revenus de leurs activités liées au trafic illicite que leurs contreparties dans le reste du monde. La différence de 16% est importante en pourcentage, mais l'est beaucoup moins en absolu. Le grand écart-type de la distribution des revenus démontre les inégalités dans les revenus des vendeurs et souligne l'existence d'une oligarchie où un faible nombre de vendeurs contrôlent une part importante des revenus (Paquet-Clouston, 2016). Le fait qu'un seul vendeur européen contrôle 43% des revenus liés au trafic illicite de tabac en Europe illustre bien ce fait. Les ventes sur les cryptomarchés sont en constante augmentation depuis la fermeture de SR. En 2013, les ventes annuelles des cryptomarchés étaient estimées à environ 90$ million US. Elles tourneraient aujourd'hui autour des 270$ million US selon les résultats ajustés dans l'étude. Il s'agit d'une augmentation importante en trois ans. Le trafic illicite de tabac ne joue cependant qu'un petit rôle à première vue avec des transactions et des revenus relativement modérés tant dans le monde qu'en Europe.

Nos résultats suggèrent que les trafiquants de tabac sur les cryptomarchés sont des membres importants des cryptomarchés. Bien qu'ils ne représentent que 2% des vendeurs internationaux, les trafiquants de tabac génèrent 3% des ventes totales des cryptomarchés. Au niveau européen, les 27 trafiquants de tabac représentent 2% des vendeurs européens, mais 6% des ventes européennes. Ces chiffrent démontrent que les vendeurs liés au trafic illicite de tabac ont une

place plus importante que la moyenne des autres vendeurs sur les cryptomarchés. Cela est d'autant plus vrai en Europe avec des ventes plus de trois fois supérieures à ce qui serait attendu si les ventes étaient distribuées également entre les vendeurs. Paquet-Clouston (2016) avait déjà souligné le fait que les ventes sur les cryptomarchés sont concentrées dans les mains d'un petit nombre de vendeurs et que bien qu'il existe une forte compétition, tous ne pouvaient revendiquer des revenus similaires. La participation au trafic illicite de tabac pourrait dès lors être un critère permettant d'identifier rapidement les acteurs faisant partie des vendeurs ayant mieux réussi que les autres. Ces vendeurs seraient des cibles de choix pour la perturbation des activités des cryptomarchés étant donné que leurs opérations contrôlent un nombre important de ventes. Plusieurs consommateurs pourraient renoncer à utiliser les cryptomarchés comme canal de distribution suite à l'arrestation de leurs fournisseurs. D'autres vendeurs pourraient aussi craindre d'être vulnérables si même les gros vendeurs sont à risque d'arrestation. Dès lors, les vendeurs impliqués dans le trafic illicite de tabac pourraient être des cibles intéressantes pour les forces policières.

4.3 Explication de l'état du trafic illicite de produits du tabac sur les cryptomarchés

Force est d'admettre cependant que le trafic illicite de tabac reste encore marginal sur les cryptomarchés. Ce résultat n'est pas en soi surprenant. Quelques auteurs ont dans le passé recensé les sphères d'activités des vendeurs sur les cryptomarchés. Christin (2013) ne présentait pas le trafic illicite de tabac comme l'une des 20 principales catégories de produits dans sa première étude. Il en allait de même dans sa deuxième étude (Soska & Christin, 2015) où le tabac ne figurait pas parmi les 10 catégories les plus actives bien que ce type de trafic ait tout de même eu sa propre catégorie au même niveau que le cannabis, l'ecstasy ou les médicaments. D'autres études générales sur les cryptomarchés ont aussi démontré que le trafic illicite de tabac ne faisait pas partie des 6 catégories les plus actives (Aldridge & Décary-Hétu, 2016) et que la proportion des annonces liées au tabac ne représentait pas 1% des annonces affichées sur les cryptomarchés (Kruithof et al., 2016). La faible présence du tabac sur les cryptomarchés ne devrait pas pour autant nous empêcher de poursuivre les recherches sur le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés et sur le darknet dans un sens plus large principalement en raison de l'augmentation du nombre d'annonces au cours des derniers mois. Kruitof et al. (2016) n'avaient en effet répertorié que 70 annonces liées au tabac et ce nombre s'est multiplié dans les derniers mois. Cela suggère que les trafiquants s'intéressent maintenant davantage aux cryptomarchés comme canal de distribution pour leurs produits et que la prévalence du trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés pourrait augmenter dans les prochaines années. Ce mouvement pourrait être décuplé par l'arrivée de nouveaux vendeurs impliqués dans du polytrafic qui génère des ventes importantes. Nous proposerons plus bas dans nos recommandations qu'un système de veille soit mis en place pour surveiller l'évolution de cette tendance.

La faible prévalence des annonces liées au trafic illicite de tabac pourrait s'expliquer par la nature des acteurs qui sont impliqués dans le trafic illicite de tabac. Les acteurs se divisent en plusieurs

classes, allant d'acteurs solitaires aux grandes organisations internationales à saveur mafieuse en passant par des groupes autochtones (Jamieson, 1999; van Dijck, 2007; Lalam et al., 2012; Calderoni, 2014). Il est fort à douter que les entrepreneurs individuels aient une infrastructure et des inventaires en quantité suffisante pour alimenter des ventes sur des marchés criminels illicites en ligne. Leur approvisionnement serait par ailleurs trop irrégulier pour pouvoir répondre aux commandes des clients. À l'autre bout du spectre, les grandes organisations internationales impliquées dans le trafic illicite de tabac ont relativement peu à gagner en utilisant les cryptomarchés comme canal de distribution. Ces organisations disposent déjà de réseaux de distribution bien établis qui sont en mesure de rejoindre une vaste clientèle. Les cryptomarchés représentent certes une occasion pour eux de bonifier leurs ventes en rejoignant un public plus large et plus international, mais rien n'indique pour le moment que les clients seront au rendez-vous sur les cryptomarchés. Il s'agit ici d'un dilemme classique où sans une offre suffisante, les clients ne seront pas intéressés à s'approvisionner en produits du tabac à partir des cryptomarchés. Sans une clientèle suffisante, les trafiquants ne seront pas non plus intéressés à s'investir dans cette innovation technologique criminelle, limitant ainsi l'intérêt des consommateurs. Avec des clients et des trafiquants qui arrivent déjà à se rejoindre dans le monde physique sans trop de risques, la création d'un nouveau canal de distribution virtuel devient moins pressante.

Le manque d'engouement pour le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés pourrait aussi s'expliquer par trois autres hypothèses. Tout d'abord, les risques associés à l'utilisation des cryptomarchés restent difficiles à étudier. Branwen (2016a) identifie quelques centaines d'arrestations liées à l'utilisation des cryptomarchés tant parmi les acheteurs que les vendeurs et les administrateurs des cryptomarchés, mais aucune d'entre elles ne peut être rattachée à la vente de tabac en ligne. Cela laisse supposer que le taux d'impunité des trafiquants du tabac sur les cryptomarchés serait élevé, mais la nouveauté des cryptomarchés ne laisse pas assez de recul aux différents acteurs pour établir avec rigueur le niveau de risque associé aux cryptomarchés. Ces risques dépassent d'ailleurs la simple arrestation. De nombreux cryptomarchés ont en effet fermé leurs portes au cours des dernières années (Branwen, 2016b). Les fermetures sont dans certains cas liées aux opérations policières (Décary-Hétu et Giommoni, 2016), mais aussi à des fraudes internes par les administrateurs des cryptomarchés (Deepdotweb, 2013; Deepdotweb, 2015). Lors des fermetures soudaines et sans avertissement, les vendeurs et les clients perdent leur moyen pour communiquer les uns avec les autres ainsi que l'argent toujours déposé dans leurs comptes sur les cryptomarchés. Les participants peuvent se prémunir contre les désagréments liés à ces fermetures en convenant de méthodes alternatives pour communiquer et en ne conservant que le minimum de fonds en bitcoins dans leurs comptes, mais ces solutions prennent du temps et de la planification. L'incertitude autour de la survie de cryptomarchés spécifiques pourrait donc limiter le désir des trafiquants et de leurs clients de s'investir dans cette nouvelle plateforme électronique.

Un phénomène similaire a été rapporté pour d'autres types d'activités illicites comme la fraude financière (Guillot et Décary-Hétu, à venir) et le piratage informatique (Kruithof et al., 2016). De

nombreux administrateurs de cryptomarchés ont tenté d'attirer sur leurs plateformes des vendeurs actifs dans ces domaines sans grand succès évident pour le moment. Les chercheurs en sécurité informatique par exemple n'ont pratiquement pas publié de recherche sur l'utilisation des cryptomarchés par les pirates informatiques et les annonces placées sur les cryptomarchés ne font pas état d'un grand nombre de ventes. Les cryptomarchés sont encore très associés à la vente de drogues illicites, véritable raison d'être des cryptomarchés jusqu'à maintenant. Il est donc probable que les délinquants d'autres domaines d'activités n'aient pas encore le réflexe de se tourner vers les cryptomarchés comme canal de distribution. Nos résultats indiquent que les produits liés à la fraude (en grande partie des informations bancaires dérobées) ont maintenant surpassé la vente d'opioïdes sur les cryptomarchés et laissent présager qu'une diversification des activités sur les cryptomarchés est à prévoir dans les prochaines années. Un système de veille des cryptomarchés devient dès lors d'autant plus intéressant. Ce système pourrait d'ailleurs s'adapter à ses utilisateurs en ciblant des cryptomarchés plus actifs dans les régions proches de ses utilisateurs.

Une dernière hypothèse pour expliquer la faible présence des trafiquants impliqués dans le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés pourrait être les défis technologiques et techniques que pose l'utilisation des cryptomarchés pour la vente de biens physiques de contrebande. Les cryptomarchés exigent que leurs participants utilisent le réseau Tor pour camoufler leur identité, qu'ils reçoivent et envoient des bitcoins et qu'ils soient à même de crypter leurs communications à l'aide de clés PGP (Martin, 2014). Ces technologies se sont grandement démocratisées au cours des dernières années, mais il reste encore une certaine courbe d'apprentissage pour utiliser ces technologies de manière totalement sécuritaire. Autant les trafiquants que leurs consommateurs pourraient ne pas être à l'aise avec l'utilisation de ces technologies et pourraient de ce fait être réticents à se lancer dans le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés suppose par ailleurs une habileté certaine à camoufler des produits du tabac dans des envois postaux et à s'assurer que les produits de contrebande ne sont pas interceptés en transit vers les clients. Volery (2015) explique en détail tout le travail nécessaire pour camoufler les produits illicites envoyés par la poste. Dans un tel contexte, bien des trafiquants pourraient juger, avec raison, qu'ils ne disposent pas des capacités nécessaires pour la préparation de tels envois. Pour vendre sur les cryptomarchés, les trafiquants doivent aussi être en mesure de se procurer en quantité suffisante du matériel postal comme des enveloppes ainsi que des timbres. Des défis bien particuliers sont associés à l'approvisionnement de ces ressources ce qui pourrait limiter d'autant plus la volonté des individus impliqués dans le trafic illicite de tabac de se lancer en affaires sur les cryptomarchés.

Malgré le faible engouement actuel pour le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés, cette recherche a permis de mieux comprendre le profil des trafiquants qui s'y adonnent. Joossens et al. (2002) ainsi que l'OMS (2015) avaient déjà souligné le caractère hybride de ces trafiquants qui s'adonneraient au trafic illicite de tabac, mais aussi à de nombreuses autres activités criminelles. L'étude du trafic sur les cryptomarchés nous permet de mieux cerner de manière quantitative l'étendue des liens entre les différents types d'activités des trafiquants. Au niveau international et

européen, les liens entre le trafic illicite de tabac semblent particulièrement prononcés avec le trafic de cannabis, de médicaments, de psychédéliques, de stimulants et de produits de contrefaçon. Divers produits légaux ainsi que des livres électroniques fournissent aussi une part importante des annonces mises en ligne par les trafiquants de tabac. Ces liens suggèrent que les mêmes canaux de distribution pourraient être utilisés autant pour les drogues illicites que pour le tabac. Dès lors, l'étude d'un type de trafic pourrait donner des réponses sur d'autres types de trafic.

4.4 Recommandations

Ces résultats nous amènent à formuler quatre recommandations. La première est de continuer la surveillance des activités liées au trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés. Cette surveillance pourrait se faire à l'aide de cellules d'analyse internes aux compagnies de tabac ou des services de police ou encore à l'aide de partenaires universitaires et privés. La technologie pour collecter des données sur internet et le darknet est aujourd'hui mature et relativement simple à implémenter. Des logiciels clés en main comme Scrapy (https://scrapy.org/) permettent de collecter, avec un simple ordinateur de bureau, des centaines de pages web par minute. Un programmeur même peu expérimenté pourra sans trop de travail adapter des logiciels comme Scrapy à ses besoins. Le grand défi dans la surveillance des activités sur internet est cependant de structurer l'information collectée sur internet dans des bases de données indexées et de présenter l'information aux utilisateurs de manière claire et visuelle. Les cryptomarchés sont aujourd'hui si vastes qu'il est nécessaire de bâtir des outils de visualisation et surtout de validation des données collectées. Ce travail plus technique et toujours à perfectionner pourrait générer des coûts plus importants que la simple collecte de pages web. Un autre défi associé à la surveillance des cryptomarchés est la nécessité de continuellement mettre à jour l'infrastructure de collecte et d'analyse des données. Les cryptomarchés ont en effet tendance à changer leur apparence sur une base quasi hebdomadaire et ces changements nécessitent de modifier légèrement le fonctionnement des outils de collecte. Ces modifications restent minimes, mais sont essentielles pour ne pas perdre d'informations précieuses. Les différents cryptomarchés affichent des informations qui sont similaires à bien des niveaux (par exemple le prix des annonces). Ils se distinguent tous cependant en présentant des informations uniques ou de manière différente. Certains cryptomarchés peuvent ainsi associer un niveau de confiance à chaque vendeur alors que d'autres donneront des titres (ex. : vendeur établi) aux différents vendeurs. Il est dès lors important que les outils qui structureront les données soient pensés dans l'optique de combiner ces informations dans un tout cohérent qui permettra aux utilisateurs de juger des caractéristiques des vendeurs. Finalement, bien qu'il existe certaines techniques automatisées pour cataloguer les annonces sur les cryptomarchés (voir Soska et Christin (2015) par exemple), le classement des annonces demande encore un certain travail manuel. Il est par ailleurs extrêmement difficile d'extraire les quantités des produits offerts alors que cela permettrait d'arriver à des comparaisons plus pointues sur les coûts unitaires (ou par cigarette) des produits en vente sur les cryptomarchés. Il n'est évidemment pas nécessaire d'extraire ce type d'informations pour évaluer les grandes

tendances des cryptomarchés, mais ces informations plus riches et qualitatives augmentent de beaucoup la valeur des analyses produites.

Encore une fois, les défis techniques associés à la surveillance des cryptomarchés ne nous apparaissent pas importants. Un nombre raisonnable d'argent et de ressources humaines doivent cependant être investis dans le développement des outils de surveillance et dans leur mise à niveau sur une base continuelle ainsi que dans l'analyse manuelle des données collectées. Étant donné que ces analyses manuelles peuvent demander un nombre important de travailleurs, il pourrait être préférable pour certaines organisations de transiger avec des firmes externes qui ont un avantage comparatif de par leur expertise et leur spécialisation dans la surveillance d'internet. Quelques chercheurs comme Soska et Christin (2015) ainsi que les auteurs de ce rapport ont une expertise de pointe dans la collecte de données sur internet et ont développé des outils permettant de surveiller les activités des délinquants qui s'y déroulent. DATACRYPTO (2015), l'outil utilisé pour la collecte de données de ce rapport, a permis de collecter plus de 100,000 annonces sur les cryptomarchés pour les simples besoins de cette étude. De tels outils pourraient être mis à contribution pour étudier l'évolution des cryptomarchés dans le temps ainsi que les activités illicites sur le darknet en général. Des services commerciaux sont aussi disponibles pour assurer une surveillance des activités illicites sur internet, mais peu de recherches se sont intéressées jusqu'à maintenant à leur efficacité et à leur qualité.

Une deuxième recommandation découle de la première. Il s'agit d'étendre la surveillance continue des activités des trafiquants de tabac au-delà des cryptomarchés. Les cryptomarchés représentent une part non négligeable des activités illicites sur le darknet, mais ne monopolisent pas toutes les activités qui s'y déroulent. Wehinger (2011) mentionnait déjà en 2011 l'apparition de marchés à vendeur unique. Ces marchés sont lancés par des entrepreneurs criminels qui désirent avoir un meilleur contrôle sur leurs activités. Les vendeurs sur les cryptomarchés sont en effet dépendants de ces plateformes à plusieurs niveaux. Les cryptomarchés sont responsables d'attirer des clients potentiels et des problèmes avec la performance des sites ou encore leur sécurité pourrait faire diminuer le bassin de client qu'un vendeur peut rejoindre à l'aide d'un cryptomarché. Ces problèmes pourraient grandement nuire aux revenus d'un vendeur. Les cryptomarchés contrôlent aussi les communications entre les acheteurs et les vendeurs ainsi que les paiements. Les cryptomarchés pouvant disparaitre à tout moment, il pourrait être impossible pour un vendeur de conclure une transaction si son cryptomarché disparaissait avec l'argent qui y était placé en dépôt. Finalement, les vendeurs qui s'investissent dans leur profil sur un cryptomarché pourraient ne pouvoir bénéficier de la crédibilité qu'il y bâtit si le cryptomarché devait venir à disparaitre. Il est en effet difficile de prouver à de potentiels clients son historique d'activité sur un site web qui n'existe plus. Les marchés à vendeur unique viennent donc remplir un besoin chez certains vendeurs de s'affranchir des cryptomarchés pour établir leur crédibilité de manière indépendante. Évidemment, les marchés à vendeur unique auront plus de difficulté à attirer un large bassin de clients potentiels et à prouver qu'ils sont dignes de confiance. Ils pourraient cependant à terme représenter une alternative intéressante pour des clients qui souhaitent transiger loin des cryptomarchés qui attirent beaucoup l'attention des forces de l'ordre. Les marchés à vendeur

unique représentent pour le moment un bon complément aux cryptomarchés et permettent aux vendeurs de maintenir un profil sur les cryptomarchés tout en vendant directement aux clients à travers les marchés à vendeur unique.

Les mêmes outils et techniques qui sont utilisés pour surveiller les cryptomarchés pourraient aussi être utilisés pour surveiller les marchés à vendeur unique ainsi que, dans un sens plus large, toutes les activités illicites sur le darknet. Les marchés à vendeur unique ne représentent en effet qu'une partie du darknet, tout comme les cryptomarchés. Il existe pour le moment très peu de recherche sur les autres composantes du darknet et étendre la surveillance à l'ensemble du darknet pourrait permettre de détecter de nouvelles formes de trafic jusqu'ici inconnues. La collecte systématique de données sur le darknet pourrait permettre la publication de rapports réguliers sur l'évolution du phénomène du trafic illicite de tabac et permettrait aussi de réduire les coûts associés à chaque collecte de données. Étant donné que les mêmes annonces reviennent dans le temps, il serait bénéfique d'un point de vue économique de prolonger la surveillance sur de plus longues périodes de temps pour profiter des classements préalables des annonces. Étant donné que les mêmes annonces reviennent semaine après semaine, il ne serait ainsi pas nécessaire de classer manuellement bien du matériel collecté sur le darknet.

Nos résultats suggèrent une augmentation du volume du trafic illicite de tabac à travers les cryptomarchés. Bien que ce trafic ne remplacera probablement jamais le trafic dans le monde physique, un glissement vers les cryptomarchés pourrait dans les prochaines années modifier la configuration du trafic illicite de tabac. Cela est particulièrement vrai si des trafiquants devaient se spécialiser dans le trafic illicite en ligne du tabac. Pour être efficaces, les vendeurs des cryptomarchés doivent en effet posséder des capitaux qui se différencient de ceux des trafiquants plus traditionnels (Paquet-Clouston, 2016). Ils doivent par exemple avoir de bonnes capacités d'écriture pour attirer les clients à l'aide d'annonces claires et intéressantes. Ils doivent avoir de bonnes capacités en photographie pour prendre des images attirantes de leurs produits. Ils doivent finalement également avoir de bonnes capacités au service à la clientèle, un aspect important des cryptomarchés (Martin, 2014). Les clients s'attendent en effet à recevoir des réponses rapides des vendeurs et à ce que leur achat soit expédié dans des délais raisonnables. Les vendeurs sur les cryptomarchés se doivent de maintenir une excellente réputation pour se démarquer de leurs compétiteurs et cela passe bien souvent par un service à la clientèle de premier ordre. Étant donné que ces capitaux ne sont pas nécessairement ceux qui priment dans le trafic illicite de tabac, un déplacement vers les cryptomarchés pourrait remettre en question les connaissances sur les acteurs du trafic et augmente encore l'importance de suivre les activités des trafiquants sur les cryptomarchés. En ce sens, la surveillance du trafic sur le darknet pourrait devenir un moteur d'innovation en recherche et permettre de mieux comprendre les acteurs impliqués dans le trafic illicite.

Une troisième recommandation découlant de ce rapport serait de poursuivre les recherches amorcées dans ce rapport en adoptant une approche plus qualitative. Autant les descriptions des produits que les commentaires des acheteurs et les descriptions des profils des vendeurs

contiennent des informations qui permettent d'en apprendre plus sur les vendeurs et leurs clients. Plusieurs acheteurs partagent publiquement dans leurs commentaires le nom du pays dans lequel ils habitent ainsi que les délais de livraison pour recevoir leurs achats. De telles informations sont très intéressantes pour déterminer si un achat placé auprès d'un vendeur proposant des produits livrés partout dans le monde a été livré à un acheteur domestique ou international. Un profil pourrait alors être établi pour bonifier les connaissances sur les acheteurs et mieux distinguer les achats domestiques des achats internationaux. Cela nous donnerait une meilleure représentation géographique des flux illicites de tabac. Les descriptions des annonces et des vendeurs permettent par ailleurs d'en apprendre plus sur les caractéristiques des vendeurs à travers leur utilisation du *nous* ou du *je* pour déterminer si les vendeurs agissent seuls ou en groupe. D'autres analyses sémantiques pourraient aussi être réalisées pour identifier plus précisément les vendeurs qui affirment provenir de régions comme l'Europe ou l'Amérique du Nord. Ces analyses permettraient finalement de faire des liens entre les différents comptes de vendeur et d'identifier les individus qui affichent des produits sous différents noms. Ces individus essaient possiblement de segmenter leurs activités en ligne ou d'apparaitre comme de petits joueurs alors que leurs activités sont importantes. Mieux identifier les vendeurs uniques permettrait de mettre à jour les listes des acteurs clés sur les cryptomarchés. En ce sens, un déplacement des analyses de type *big data* vers des analyses de type *small data* apporterait une lumière bien différente sur le trafic illicite de tabac. Évidemment, ce genre d'analyse nécessiterait un certain investissement en temps d'analyste, mais pourrait être réalisé, pour des gains d'efficacité, avec les mêmes données et outils collectés pour la surveillance de masse des activités des trafiquants illicites sur le darknet.

Une dernière recommandation serait pour les compagnies visées par le trafic illicite de tabac de procéder à des actions de renseignement. Ces actions pourraient prendre plusieurs formes comme l'achat de produits pour réaliser des analyses forensiques. Ces analyses permettraient possiblement d'identifier la source des cigarettes à travers des analyses chimiques ou encore des analyses des emballages. Peu de recherches nous permettent pour le moment d'établir les résultats attendus d'une telle stratégie. De manière plus intéressante, les compagnies pourraient aussi procéder à des achats contrôlés sur les cryptomarchés afin de suivre les flux de bitcoins. Une des caractéristiques les plus intéressantes des bitcoins est leur degré de transparence. Toutes les transactions de bitcoins sont en effet enregistrées dans un registre public connu sous le nom de *blockchain*. Ce registre ne contient que l'identifiant des acteurs impliqués dans une transaction, la date et le montant de la transaction. Ces informations pourraient tout de même permettre de suivre à la trace les mouvements de bitcoins des acteurs qui sont payés lors d'un achat de cigarettes sur les cryptomarchés. Cette stratégie n'est pas encore une fois une panacée étant donné que les trafiquants peuvent utiliser des services de blanchiment des bitcoins, mais les moins expérimentés d'entre eux couleront fort probablement des informations sur leur identité et leurs activités à travers le blockchain. Ce dernier pourra à tout le moins être utilisé pour évaluer l'ampleur du trafic de certains acteurs en suivant les flux de bitcoins entrants.

Divers outils commerciaux comme ceux de Chainanalysis (https://www.chainalysis.com/) et des outils gratuits et à code source ouvert comme BitCluster (Lavoie et Décary-Hétu, 2016) permettent

de suivre les paiements de bitcoins dans le temps à l'aide d'interfaces graphiques conviviales et d'outils d'analyse. Ce type d'analyse permet de dresser une carte des paiements et d'identifier non seulement les joueurs clés, mais aussi les plateformes les plus actives sur le darknet. BitCluster a déjà produit des résultats intéressants en démontrant sa capacité à évaluer les revenus générés par les cryptomarchés (Lavoie et Décary-Hétu, 2016) de manière aussi fiable – et possiblement plus – que les commentaires laissés par les acheteurs. Dans le cas de SR2, l'utilisation de BitCluster soulève même un doute sur la possibilité que de faux commentaires aient été affichés par les administrateurs du cryptomarché pour simuler un niveau d'activité plus élevé. L'étude des flux de bitcoins nécessitera des achats de produits issus du trafic illicite de tabac afin de suivre à la trace les paiements effectués aux vendeurs. Cela pourrait soulever des questionnements éthiques sur le financement d'activités illicites et criminelles qui devraient être discutés avec les comités éthiques responsables des recherches. Dans le cas présent, étant donné le caractère des produits en question, les questions morales seraient sûrement moins pointues et plus facilement gérables. Peu de recherches ont été réalisées sur les flux de bitcoins et beaucoup reste donc à faire pour développer des protocoles de recherche sérieux. Un avantage d'adopter cette stratégie est cependant que toutes les transactions de bitcoins sont enregistrées et qu'il est ainsi possible de remonter dans le temps une fois l'identifiant d'un trafiquant trouvé. Les trafiquants peuvent donc changer d'identifiants comme ils veulent, des traces de leurs activités subsisteront toujours dans le blockchain.

4.5 Conclusion

Cette recherche s'inscrit dans une longue lignée de recherche qui s'est intéressée au trafic illicite de tabac. Elle a permis de suivre l'évolution de ce trafic dans le temps, plus particulièrement en Europe et en France. Nous avons ainsi démontré qu'il n'existait pas un seul, mais plusieurs types de trafics illicites de tabacs qui servent à faire circuler autant des cigarettes contrefaites que des cigarettes de marques et des cigarettes génériques. Ce trafic est l'œuvre d'organisations qui varient en taille, allant de l'entrepreneur solitaire au groupe criminalisé voir terroriste très organisé. Ce trafic a un impact important sur la santé publique des populations, mais aussi sur la santé financière des États qui dépendent des revenus tirés des produits du tabac pour financer leurs activités. Les pertes liées au trafic illicite de tabac se chiffreraient en dizaines de milliards de dollars et affecteraient tous les pays occidentaux et industrialisés.

Les recherches sur les marchés criminels illicites se sont jusqu'à maintenant surtout concentrées sur les marchés de première génération hébergés sur les forums de discussion et les chatrooms. Bien que populaires, ces marchés souffrent de grandes lacunes sécuritaires qui ont été comblées par la création de marchés illicites de deuxième génération, les cryptomarchés. Ces derniers facilitent l'achat et la vente d'une panoplie de produits et services illicites, incluant les produits du tabac. Bien que le trafic illicite de tabac sur les cryptomarchés reste encore marginal, il est en forte progression au cours des derniers mois et mériterait d'être étudié davantage dans les prochaines

années en surveillant les activités des trafiquants autant sur les cryptomarchés que sur le darknet et en tirant avantage de nouveaux outils qui permettent de suivre jusqu'aux flux financiers.

Les cryptomarchés représentent une des innovations criminelles les plus simples, mais aussi les plus fascinantes des dernières années. Leur efficacité à faciliter les relations entre les délinquants leur a permis de devenir un joueur d'importance dans la vente de drogues illicites en ligne. La grande question est maintenant de déterminer si la croissance exponentielle des cryptomarchés et des marchés illicites en ligne en général pourra se poursuivre dans les prochaines années. Ces marchés doivent en effet utiliser les services postaux pour livrer leurs colis et ces services pourraient augmenter leur capacité à intercepter les colis contenant des produits illicites dans les prochaines années. Une limite organique s'appliquera aussi à ces marchés, car ils ne pourraient faire en sorte qu'une majorité de colis ne contiennent des produits illicites. Des alternatives ont été proposées par des vendeurs pour contourner ce problème, notamment l'utilisation d'outils de géolocalisation pour disposer des produits vendus. L'acheteur recevrait ainsi des coordonnées GPS dans un parc ou un boisé et pourrait, à son loisir, aller chercher son colis livré par un vendeur local.

Bien des doutes subsistent sur l'anonymat réel que fournissent les marchés illicites en ligne. Le fait que les forces policières aient été en mesure de localiser et de fermer les serveurs hébergeant SR et plusieurs autres cryptomarchés soulignent le fait que ces marchés ne sont pas à l'abri des forces de l'ordre. Reste que le faible nombre d'arrestations de participants et de fermetures de marchés suggère que ces accomplissements ont requis d'importantes ressources qui ne peuvent être mobilisées régulièrement. Cela laisse présager que les activités illicites sur le darknet pourraient continuer à fleurir au cours des prochaines années et qu'elles représenteront un terreau fertile autant pour les trafiquants que pour les chercheurs qui s'intéressent à eux.

Références

Aitken, C.K., Fry, T.R.L., Farrell, L. & Pellegrini, B. (2009). "Smokers Of Illicit Tobacco Report Significantly Worse Health Than Other Smokers." *Nicotine & Tobacco Research*. 11(8): 996-1001.

Aldridge, J., & Décary-Hétu, D. (2014). "Not An 'ebay For Drugs': The Cryptomarket 'Silk Road' As A Paradigm Shifting Criminal Innovation." Repéré au: https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2436643.

Aldridge, J., & Décary-Hétu, D. (2016). "Hidden Wholesale: The Drug Diffusing Capacity Of Online Drug Cryptomarkets." *International Journal Of Drug Policy*. 35: 7-15.

Allodi, L., Corradin, M., & Massacci, F. (2016). "Then And Now: On The Maturity Of The Cybercrime Markets The Lesson That Black-Hat Marketeers Learned." *IEEE Transactions On Emerging Topics In Computing*. 4(1): 35-46.

Antonopoulos, G. A. (2006). "Cigarette Smuggling: A Case Study Of A Smuggling Network In Greece." *European Journal Of Crime, Criminal Law And Criminal Justice*. 14(3): 239-255.

Antonopoulos, G. A. (2007). "The Greek Connection(S): The Social Organization Of The Cigarette-Smuggling Business In Greece." *European Journal Of Criminology*. 5(3): 263-288.

Bakken, S. A. (2015). "Silk Road 2.0-A Study Of Cryptomarkets In A Deleuze-Guattarian Perspective." Mémoire de maitrise, Department of Criminology and Sociology of Law, University of Oslo.

Barratt, M. J., Ferris, J. A., & Winstock, A. R. (2016). "Safer Scoring? Cryptomarkets, Social Supply And Drug Market Violence." *International Journal Of Drug Policy*. 35: 24-31.

Ben Lakhdar, C. (2007). "Quantitative And Qualitative Estimates Of Cross-Border Tobacco Shopping And Tobacco Smuggling In France." *Tobbaco Control*. 17(1): 12-16.

Branwen, G. (2016a). "Tor Black-Market-Related Arrests." Repéré au: https://www.gwern.net/Black-market%20arrests.

Branwen, G. (2016b). "Black-Market Risks." Repéré au: http://www.gwern.net/Black-market%20survival.

Calderoni, F. (2014). "A New Method For Estimating The Illicit Cigarette Market At The Subnational Level And Its Application To Italy." *Global Crime*. 15(1-2): 51-76.

Caudevilla, F., Ventura, M., Fornís, I., Barratt, M. J., Vidal, C., Quintana, P., & Calzada, N. (2016). "Results Of An International Drug Testing Service For Cryptomarket Users." *International Journal Of Drug Policy*. 35: 38-41.

Chen, A. (2011). "The Underground Website Where You Can Buy Any Drug." Repéré au: http://gawker.com/the-underground-website-where-you-can-buy-any-drug-imag-30818160.

Christin, N. (2013). "Traveling The Silk Road: A Measurement Analysis Of A Large Anonymous Online Marketplace." *Proceedings Of The 22nd International Conference On World Wide Web*. Rio de Janeiro, Brésil.

Coker, D. (2003). "Smoking May Not Only Be Hazardous To Your Health, But Also To World Political Stability: The European Union's Fight Against Cigarette Smuggling Rings That Benefit Terrorism." *European Journal Of Crime, Criminal Law And Criminal Justice*. 11(4): 350-376.

Collin, J., Legresley, E., Mackenzie, R., Lawrence, S., & Lee, K. (2004). "Complicity In Contraband: British American Tobacco And Cigarette Smuggling In Asia." *Tobacco Control*. 13: 104-11.

Cullen, A. L. (2015). "Illicit Drug Vending Online: The Decline Of Traditional 'Street'drug Trading?"

Décary-Hétu, D. (2015). "Online illicit markets." *Conférence au SERENE-RISC Workshop*. Ottawa, Canada.

Décary-Hétu, D., & Aldridge, J. (2015). "DATACRYPTO: The Dark Web Crawler."

Décary-Hétu, D., Dupont, B., & Fortin, F. (2014). "Policing The Hackers By Hacking Them: Studying Online Deviants In IRC Chat Rooms." DANS Masys, A. (éd.) *Networks And Network Analysis For Defence And Security*. New York, États-Unis: Springer International Publishing.

Décary-Hétu, D., & D. Laferrière. (2015). "Discrediting Vendors In Online Criminal Markets". DANS Malm, A., & Bichler, G. (éds.). *Disrupting Criminal Networks: Network Analysis in Crime Prevention*. Boulder, États-Unis: Lynne Rienner.

Décary-Hétu, D., & Giommoni, L. (2016). "Do Police Crackdowns Disrupt Drug Cryptomarkets? A Longitudinal Analysis Of The Effects Of Operation Onymous." *Crime, Law and Social Change*.

Deepdotweb. (2013). "Sheep Marketplace Scammed Over 40,000,000$ In The Biggest Darknet Scam Ever." Repéré au: https://www.deepdotweb.com/2013/11/30/sheep-marketplace-scammed-over-40000000-in-the-biggets-darknet-scam-ever/.

Deepdotweb. (2015). "Evolution Marketplace Exit Scam Biggest Scam Ever." Repéré au: https://www.deepdotweb.com/2015/03/18/evolution-marketplace-exit-scam-biggest-exist-scam-ever/.

Demant, J. J., & Branwen, G. (2016). "A Replication And Methodological Critique Of The Study." *International Journal Of Drug Policy*. 35:92-96.

Demant, J. J., & Houborg, E. (2016). "Personal Use, Social Supply Or Redistribution? Cryptomarket Demand On Silk Road 2 And Agora." *Trends in Organized Crime*.

Dingledine, R., Mathewson, N., & Syverson, P. (2004). "Tor: The Second-Generation Onion Router." Naval Research Lab Washington DC.

Dubois, G. & Tramier, G. (2002). "Cigarettiers Et Contrebandiers. In Ratte, S. Lutte Contre Le Tabagisme, Le Second Souffle." *Toxibase*. 5: 31-15.

F.B.I. (2013). "Manhattan U.S. Attorney Announces Seizure of Additional $28 Million Worth of Bitcoins Belonging to Ross William Ulbricht, Alleged Owner and Operator of "Silk Road" Website." Repéré au: https://archives.fbi.gov/archives/newyork/press-releases/2013/manhattan-u.s.-attorney-announces-seizure-of-additional-28-million-worth-of-bitcoins-belonging-to-ross-william-ulbricht-alleged-owner-and-operator-of-silk-road-website.

Fooks, G. J., Peeters, S., & Evans-Reeves, K. (2014). "Illicit Trade, Tobacco Industry-Funded Studies And Policy Influence In The EU And UK." *Tobacco Control*. 23*(*1): 81-83.

Franklin, J. & V. Paxson. (2007). "An Inquiry Into The Nature And Causes Of The Wealth Of Internet Miscreants." *Proceedings Of The Conference On Computer And Communications Security*. Alexandria, USA.

Gilmore, A. B., & Reed, H. (2014). "The Truth About Cigarette Price Increases In Britain." *Tobacco Control*. 23: 15-6.

Gilmore, A. B., Fooks, G., Drope, J., Bialous, S. A., & Jackson, R. R. (2015). "Exposing And Addressing Tobacco Industry Conduct In Low-Income And Middle-Income Countries." *The Lancet*. 385*(*9972): 1029-1043.

Glantz, S.A. (1996). "Preventing Tobacco Use - The Youth Access Trap." *American Journal Of Public Health*. 86(2): 156-157.

Goldberg, I. (2006). "On The Security Of The Tor Authentication Protocol." *International Workshop On Privacy Enhancing Technologies*. Cambridge, Royaume-Uni.

Gostin, L. O. (2007). "Global Regulatory Strategies For Tobacco Control." *JAMA*. 298*(*17): 2057-2059.

Grabosky, P. (2007). "The Internet, Technology, And Organized Crime." *Asian Journal Of Criminology*. 2(2): 145-161.

Greenberg, A. (2013). "Meet The Dread Pirate Roberts." Repéré au: http://www.forbes.com/sites/andygreenberg/2013/08/14/meet-the-dread-pirate-roberts-the-man-behind-booming-black-market-drug-website-silk-road/#663b483e190c.

Guillot, M., & Décary-Hétu, D. (À venir). "La fraude financière sur les cryptomarchés."

Guindon, G. E., Driezen, P., Chaloupka, F. J. & Fong, G. T. (2014). "Cigarette Tax Avoidance And Evasion: Findings From The International Tobacco Control Policy Evaluation (ITC) Project." *Tobacco Control*. 23: 13-22.

Haslebacher, A. (2015). "Understanding Online Carding Forums: On Products, Prices And Sellers." Doctoral Dissertation, University College London.

Heydari, G., Tafti, S. F., Telischi, F., Joossens, L., Hosseini, M., Masjedi, M., & Ghafari, M. (2010). "Prevalence Of Smuggled And Foreign Cigarette Use In Tehran." *Tobacco Control*. 19*(*5): 380-382.

Holt, T. J. (2013). "Exploring The Social Organisation And Structure Of Stolen Data Markets." *Global Crime*. 14(2-3): 155-174.

Holt, T. J., Smirnova, O., & Hutchings, A. (2016). "Examining Signals Of Trust In Criminal Markets Online." *Journal Of Cybersecurity*. 2(2) : 137-145.

Ici Radio-Canada. (2016). "60 individus liés au crime organisé arrêtés dans une opération sans précédent de la SQ." Repéré au : http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/773034/surete-quebec-operation-trafiquants-drogue-tabac.

Interpol. (2014). "Lutte Contre Le Commerce Illicite De Produits De Tabac : Guide À L'intention Des Décideurs Politiques." Repéré au: https://www.interpol.int/fr/internet/criminalit%c3%a9/trafic-de-marchandises-illicites/assistance-juridique/publications-juridiques.

Jamieson, R. (1999). "'Contested Jurisdiction Border Communities' And Cross-Border Crime - The Case Of Akwesasne." *Crime, Law And Social Change*. 30(3): 259-272.

Jha, P. & Chaloupka, F. J. (2000). "The Economics Of Global Tobacco Control." *British Medical Journal*. 321*(*7257): 358-361.

Joossens L., Chaloupka, F. J., Merriman D. & Yurekli, A. (2000). "Issues In Smuggling Of Tobacco Products." DANS Prabhat, J. & Chaloupka, F.J. (éds.) *Tobacco Control In Developing Countries*. London, Royaume-Uni: Oxford University Press.

Joossens, L., Lugo, A., Lavecchia, C., Gilmore, A. B., Clancy, L., & Gallus, S. (2014). "Illicit Cigarettes And Hand-Rolled Tobacco In 18 European Countries: A Cross-Sectional Survey." *Tobacco Control*. 23: 17-23.

Joossens, L., Merriman, D., Ross, H. & Raw, M. (2009). "How Eliminating The Global Illicit Cigarette Trade Would Increase Tax Revenue And Save Life. Paris, International Union Against Tuberculosis And Lung Disease." Repéré au: http://global.tobaccofreekids.org/files/pdfs/en/ill_global_cig_trade_full_en.pdf.

Joossens L, & Raw M. (1998). "Cigarette Smuggling In Europe: Who Really Benefits?" *Tobacco Control*. 7(1): 66–71.

Joossens, L. & Raw, M. (2000). "How Can Cigarette Smuggling Be Reduced?" *British Medical Journal*. 321*(*7266): 947-950.

Joossens, L. & Raw, M. (1995). "Smuggling And Cross Border Shopping Of Tobacco In Europe." *British Medical Journal*. 310(6991): 1393-1397.

Joossens, L., & Raw, M. (2012). "From Cigarette Smuggling To Illicit Tobacco Trade." *Tobacco Control*. 21*(*2): 230-234.

Joossens, L., Raw, M., & Titeca, K. (2011). "Blood Cigarettes: Cigarette Smuggling And War Economies In Central And Eastern Africa." *Tobacco Control*. 20(3): 226-232.

KPMG. (2016). "Marché Illicite Du Tabac En Europe." Repéré au : http://www.paquetneutre.com/wp-content/uploads/2015/02/project-sun-french.pdf.

KPMG. (2010). "Project Star." Repéré au: http://www.pmi.com/eng/tobacco_regulation/illicit_trade/documents/project_star_2010_results.pdf.

Kruithof, K., Aldridge, J., Décary-Hétu, D., Sim, M., Dujso, E., & Hoorens, S. (2016). "Internet-facilitated drugs trade." Repéré au: http://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research_reports/RR1600/RR1607/RAND_RR1607.pdf.

Lalam, N., Weinberger, D., Lermenier, A. & Martineau, H. (2012). "*L'Observation Du Marché Illicite De Tabac En France.*" Repéré au : http://www.ofdt.fr/bdd/publications/docs/epfxnls6.pdf.

Lavoie, M., & Décary-Hétu, D. (2016). "BitCluster: The Bitcoin DeAnonymizer Tool." Repéré au: https://www.bit-cluster.com.

LeGresley, E., Lee, K., Muggli, M. E., Patel, P., Collin, J., & Hurt, R. D. (2008). "British American Tobacco And The "Insidious Impact Of Illicit Trade" In Cigarettes Across Africa." *Tobacco Control*. 17*(*5): 339-346.

Lusthaus, J. (2012). "Trust In The World Of Cybercrime." *Global Crime*. 13(2): 71-94.

Maddox, A., Barratt, M. J., Allen, M., & Lenton, S. (2016). "Constructive Activism In The Dark Web: Cryptomarkets And Illicit Drugs In The Digital 'Demimonde'." *Information, Communication & Society*. 19(1): 111-126.

Martin, J. (2014). *Drugs on the Dark Net: How Cryptomarkets Are Transforming the Global Trade in Illicit Drugs*. Sydney, Australia: Palgrave MacMillan.

Moodie, C., Mackintosh, A. M., & West, R. (2010). "Adolescents' Awareness Of, And Involvement With, Illicit Tobacco In The UK." *Tobacco Control*. 19*(*6): 521-522.

Mann, D., & Sutton, M. (1998). "NETCRIME More Change in the Organization of Thieving." *British Journal of Criminology*. 38(2): 201-229.

Motoyama, M., Mccoy, D., Levchenko, K., Savage, S., & Voelker, G. M. (2011). "An Analysis Of Underground Forums." *Proceedings Of The 2011 ACM SIGCOMM Conference On Internet Measurement Conference*. Berlin, Allemagne.

Nakamoto, S. (2009). "Bitcoin: A Peer-To-Peer Electronic Cash System." Repéré au: http://s3.amazonaws.com/academia.edu.documents/32413652/BitCoin_P2P_electronic_cash_system.pdf?AWSAccessKeyId=AKIAIWOWYYGZ2Y53UL3A&Expires=1499393459&Signature=ULTwT4Q%2B5%2B0lrWS9ifW2TfWO0Tg%3D&response-content-disposition=inline%3B%20filename%3DBitcoin_A_Peer-to-Peer_Electronic_Cash_S.pdf.

Nasseri, R. (2015). "An Investigation Of Cryptomarkets: Assessing The Online Drugs Trade From The Perspectives Of Australian Health And Law Enforcement Agencies."

NBC. (2011). "Schumer Calls On Feds To Shut Down Online Drug Marketplace." Repéré au: http://www.nbcnewyork.com/news/local/schumer-calls-on-feds-to-shut-down-online-drug-marketplace-123187958.html.

Organisation Mondiale De La Santé. (2003). *Convention-Cadre De L'oms Pour La Lutte Antitabac*. Repéré au : http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42812/1/9242591017.pdf.

Organisation Mondiale De La Santé. (2008). "Rapport De L'oms Sur L'épidémie Mondiale De Tabagisme 2008." Repéré au : http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/43896/1/9789242596281_fre.pdf.

Organisation Mondiale De La Santé. (2015). "Commerce Illicite Des Produits De Tabac. Ce Qu'il Faut Savoir Pour Y Mettre Fin." Repéré au: http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/176154/1/who_nmh_pnd_15.3_fre.pdf.

Organisation Mondiale Des Douanes. (2015). "Rapport Sur Les Trafics Illicites - 2014." Repéré au: http://www.wcoomd.org/fr/media/newsroom/2015/december/~/media/04ec82b627164a458d42db8c8a60f9e4.ashx.

Paquet-Clouston, Masarah-Cynthia. (2016). "Are Cryptomarkets the Future of Drug Dealing? Assessing the Structure of the Drug Market Hosted on Cryptomarkets." Mémoire de maitrise, École de criminologie, Université de Montréal.

Peretti, K. K. (2008). "Data Breaches: What The Underground World Of Carding Reveals." *Santa Clara Computer & High Tech Law Journal*. 25: 375.

Poulsen, K. (2011). *Kingpin*. New York, États-Unis: Crown Publishing.

Reuter, P. (1983). "Disorganized Crime." Boston, États-Unis: MIT Press.

Rhumorbarbe, D., Staehli, L., Broséus, J., Rossy, Q., & Esseiva, P. (2016). "Buying Drugs On A Darknet Market: A Better Deal? Studying The Online Illicit Drug Market Through The Analysis Of Digital, Physical And Chemical Data." *Forensic Science International*. 267: 173-182.

Ross, A. (1990). "Hacking away at the counterculture." *Postmodern Culture*. 1(1).

Shelley, L. I., & Melzer, S. A. (2008). "The Nexus Of Organized Crime And Terrorism: Two Case Studies In Cigarette Smuggling." *International Journal Of Comparative And Applied Criminal Justice*. 32(1): 43-63.

Snader, R., & Borisov, N. (2008). "A Tune-Up For Tor: Improving Security And Performance In The Tor Network." Repéré au: http://s3.amazonaws.com/academia.edu.documents/31148070/snader08.pdf?AWSAccessKeyId=AKIAIWOWYYGZ2Y53UL3A&Expires=1499393397&Signature=3Bjw29zhxmWD%2BkiAQtwgcTFISV4%3D&response-content-disposition=inline%3B%20filename%3DA_tune-up_for_Tor_Improving_security_and.pdf.

Soska, K., & Christin, N. (2015). "Measuring The Longitudinal Evolution Of The Online Anonymous Marketplace Ecosystem." *24th USENIX Security Symposium*. Washington D.C., États-Unis.

Soudijn, M. R., & Zegers, B. C. T. (2012). "Cybercrime And Virtual Offender Convergence Settings." *Trends In Organized Crime*. 15(2-3): 111-129.

Sydney Morning Herald. (2015). "Silk Road Mastermind Ross Ulbricht Jailed For Life." Repéré au: http://www.smh.com.au/technology/technology-news/silk-road-mastermind-ross-ulbricht-jailed-for-life-20150530-ghd1od.html.

Transcrime. (2013). "European Outlook On The Illicit Trade In Tobacco Products." Repéré au: http://www.transcrime.it/wp-content/uploads/2015/01/european-outlook-on-the-ittp.pdf.

Van Dijck, M. (2007). "Cigarette Shuffle: Organising Tobacco Tax Evasion In The Netherlands." DANS Van Duyne, P.C., Maljevic, A., Van Dijck, M., Von Lampe, K. & Harvey, J. (éds.) *Crime Business And Crime Money In Europe*. Oisterwijk, Pays-Bas: Wolf Legal Publishers.

Van Hout, M. C. (2015). "Drugs On The Dark Net: How Cryptomarkets Are Transforming The Global Trade In Illicit Drugs." *Global Crime*. 16(3): 262-264.

Volery, R. (2015). " Vente de drogues sur les cryptomarchés : Techniques d'envoi et transmission des connaissances" Mémoire de maitrise, École des sciences criminelles, Université de Lausanne.

Von Lampe, K. (2005). "Provisional Situational Report On Trafficking In Contraband Cigarettes." Repéré au: http://www.organized-crime.de/AOC-DLV18-vR3.pdf.

Wehinger, F. (2011). "The Dark Net: Self-Regulation Dynamics Of Illegal Online Markets For Identities And Related Services." *Intelligence And Security Informatics Conference*. Athènes, Grèce.

Yip, M., Shadbolt, N., & Webber, C. (2013). "Why Forums?: An Empirical Analysis Into The Facilitating Factors Of Carding Forums." *Proceedings Of The 5th Annual ACM Web Science Conference*. Paris, France.

Annexe A

Cannabis	Cannabioïdes synthétique Extraits	Graines Hash	Herbes Huiles Prêt à manger
Ecstasy	2-FA 2-NMC 3-mmc 4-CEC 4C-PVP 4-EMC 4F-PHP 4F-PV8 4-MPD 4M-PHP 5/6-EAPB (poudre)	5-MAPB A-PHP a-PVP Cléphédrone Dibutylone Éphyline Éthylone Fléphédrone (pillules) Fléphédrone (poudre) MDA (poudre) MDEA	MDMA (capsules) MDMA (pillules) MDMA (poudre) MDPHP MDPV (poudre) Méphédrone (poudre) Méthylone (poudre) Mexédrone Pentédrone (poudre) Pentylone Thirtylone TH-PVP
Médicaments	5-HTP Accutane Acetylfentanyl Acomplia Adderall Adinazolam Adrafinil Adrenalinum Aleve Alphabolin Alprazolam Ambien Amitriptyline Amoxicillin Anabol Anadrol Anapolon Anastrozole Anavar Andriol Androlic 50 Aquazolol Armodafinil Aromasin Astaxanthin	Gabapentin Gefinitib Genotropin Godtropin Guanfacine Halcion Halotest Halotestin Harvoni HGC Humatrope Hydrocodone Hydromorphone Hydroxyprogesterone Igtropin Inderal Insulin Ixprim Jintropin Kamagra Kigtropin Klonopin Lamaline Lamictal Letrozole	Primobol Primobolan Promethazine Propanolol Propofol Propranolol Protazine Provimed Proviron Pulmicort Pyrazolam Quaaludes Quetiapine Reductil Restoril Riptropin Ritalin Rivotril Rizatriptan Rohypnol Roxicodone Salbutamol Seroquel Sertraline Sibutramine

Ativan
Aurogra
Avana
Avanafil
Baclofen
Biphentin
Boldecate
Boldenone
Botox
BRINTELLIX
Bromazepam
Buprenorphine
Bupropion
Cabergolin
Cabergoline
Cabgolin
Caffeine(pillule)s
Carfentanil
Carisoprodol
Catapres
Celexa
Chlordiazepoxide
Cialis
Citalopram
Citomed
Clenbuterol
Clomi-50
Clomid
clomiphene/citrate
Clonazepam
Clonazolam
Clonidine
Codéïne
Concerta
Cyclobenzaprine
Cymbalta
Cytomel
Danabol
Debolon
Deca Durabolin
Decanoate
Dexamphetamine
Dexedrine
Levetiracetam
Levitra
Levothyroxine
Lexaurin
Librium
Liothyronine Sodium
Lipitor
Loprazolam
Lorazepam
Lormetazepam
Lunesta
Lyrica
Mastebolin
Masterbol
Masteron
Medikinet
Melatonan 2
Meridia
Metformin
Methadone
Méthaqualone
Méthastérone
Methatex
Méthocarbamol
Methyl-med
Methylphenidate
Métribolone
Midazolam
Mirtazapine
Mix-med
Moclobemide
Modafinil
Modalert
Morphine
MT-45
Naloxone
Namenda
Nandrolone
Nandrolone Phenylpropionate
Narcan
Narcogin Forte
Nefopam
Nembutal
Sibutril
Sidegra
sildenafil
Solvadi
Soma
Sonata
Sorafenat
Soranib
Stanozolol
Stavir
Suboxone
Substitol
Subutex
Sumatriptan
Superdrol
super-p force
Sustaject
Sustanon
Synthacaïne
Syrup
Tadagra
Tadalafil
Tadapox
Tamoxifen
Tamoximed
Tapentadol
Tavor
Temazepam
Tercian
Testosterone
Testostérone Cypionate
Testosterone Enanthate
Testostérone Propionate
Tilidine
Tiotropium bromide
Tiromel
Tizanidine
Topamax
Tramadol
Trazodone
Tren blend
Trenbolone Acetate
Trenbolone Enanthate

	Dextroamphetamine	Nevimune	Tri-med
	Diamorphine	Nifoxipam	Tri-tren
	Dianabol	Nitrazepam	Tryptomer
	Diazepam	Nolvadex	Tryptophan
	Diclazepam	Noopept	Turanabol
	Dilaudid	Norco	Turi-med
	Divalproex	Norditropin	Turinox
	Dolcontin	Novorapid	Tylénol
	Dormicum	Nuvigil	Urbanyl
	Doxycycline	Omnitrope	Uterol
	Drostanolone	Onax	Valcivir
	Durabol	Ondansentron	Valium
	Duranzo	Opana	vardenafil
	Efavirenz	Orlistat	Venlafaxine
	Effexor	Ostarine	Ventolin
	Ephedrine	Ovamide	Viagra
	Equipoise	Oxandrolone	Vicodin
	Etizolam	Oxazepam	Vitamin B-12
	Evista	Oxycodone	Waklert
	Femara	Oxycontin	Winstrol
	Fentanyl	Oxy-med	Xanax
	Fentora	Oxymetholone	xanor
	Fertigyn	Oxymorphone	Xeloda
	Finasteride	Oxynorm	Xenical
	Fioricet	Parabolan	Yohimbine
	Flovent	Paxil	Zofran
	Flubromazolam	Pegasys	Zolab
	Flunitrazepam	Percocet	Zolfresh
	Fluoxetine	Phenazepam	Zoloft
	Flurazepam	Phenobarbital	Zolpidem
	Flurbiprophene	Phentermine	Zomorph
	Fluticasone	Piracetam	Zopiclone
	Focalin	Priligy	Zubsolv
			Zyprexa
Psychédélique	1P-LSD (buvard)	4-AcO-DMT (poudre)	DMT
	1P-LSD(fiole)	4-HO-MET (poudre)	DXE
	25b NBOMe (buvard)	4-HO-MET(pillule)	ETH-LAD
	25c NBOMe (buvard)	4-HO-MiPT (poudre)	GBL
	25d NBOMe (buvard)	4-HO-MiPT(pillule)	GHB
	25i NBOH (buvard)	5-MEO-DALT (poudre)	ibogaine
	25i NBOMe (buvard)	5-MEO-MIPT	Ketamine
	25i NBOMe (poudre)	AL-LAD (buvard)	LSD (buvard)
	2c-b (capsule)	Allylescaline	LSD (fiole)
	2c-b (pillule)	AMT (freebase)	LSD crystal

	2c-b (poudre)	Butanediol (1-4-B)	Mescaline (graines)
	2c-c (poudre)	Champignons (liquide)	Mescaline (graines)
	2c-e (pillule)	Champignons (poudre)	Methoxetamine (mxe)
	2c-e (poudre)	Champignons séchés	NBOMe (buvard) NEC
	3-MeO-PCP	changa	nethylketamine
	4-Ac0-DET	Dextromethorphan	Proscaline
			Salvinorin
Stimulants	Amphétamine sulphate	Cocaïne/coca seeds	Isoproylphenidate
	3-FPM	Crack cocaïne	Lisdexamfetamine
	4-Fluoroamphetamine	Dimethocaïne	Méthamphétamine
	4-FP	DMAA	Méthiopropamine
	4-MA	DNP	TFMPP
	Captagon	Éthylphénidate	Vyvanse
	Cocaïne	Isopropylphenidate	
Opioïde	Furanyl-Fentanyl	Héroïne	Opium
	Graines de pavot	Kratom	

Annexe B

Exemple d'annonce de tabac à rouler.

(50 g) AMBER LEAF - UK

We are sending from UK to UK so you'll get it shortly. Deliveries to United Kingdom only. Please note: It's NOT Original, it's a Copy. On packaging is Belgian letters. Please feel free to message us if you need more info. <SHIPPING> UK - Delivery is 1st Class and usually takes 1-3 Business days. ..... 100 Pouches = (...

Sold by - *1663* sold since *Dec 6, 2015* **Vendor Level 7** **Trust Level 7**

	Features		Features
Product class	Physical package	**Origin country**	United Kingdom
Quantity left	Unlimited	**Ships to**	United Kingdom
Ends in	Never	**Payment**	**FE Listing 100%**

	Bulk Discounts		
Bulk Discount	From qty 100 to 100	USD 5.01	0.0019 BTC
Bulk Discount	From qty 200 to 200	USD 4.61	0.0017 BTC
Bulk Discount	From qty 400 to 400	USD 4.35	0.0016 BTC

1-4 Pouches (Standard) - UK - 1 days - USD +2.90 / order

Purchase price: USD 5.52

Qty: 1 **Buy Now** **Buy Now**

Buy Now **Queue**

0.0020 BTC / 0.1112 XMR / 0.0175 ETH / 5.5200 ZEC /

Description | Bids | Feedback | Refund Policy

Product Description

We are sending from UK to UK so you'll get it shortly.
Deliveries to United Kingdom only.

Please note: It's NOT Original, it's a Copy.
On packaging is Belgian letters. Please feel free to message us if you need more info.

<SHIPPING>
UK - Delivery is 1st Class and usually takes 1-3 Business days.

Exemple d'annonce de cigarettes.

200 cigs ▉ Cheap Original Marlboro Red / Gold, GUARANTEED delivery ▉

√ Marlboro Red - in stock √ Marlboro Gold - in stock 1x = 10 packs x 20 cigarettes = 200 cigs in total. ►►► Delivery success rate: - UK: 95% - Germany: 99.9% - France: 99% - Netherlands: 99.9% - Finland and Sweden: 99% ...and many other 95-99%. Shipping to Australia / USA / New Zealand / Canada is possible. I have regular customers from there. ▒▓ 100% original / genuine / ...

Sold by - *628* sold since *Jan 29, 2016* **Vendor Level 6** **Trust Level 6**

	Features		Features
Product class	Physical package	**Origin country**	Worldwide
Quantity left	Unlimited	**Ships to**	Worldwide
Ends in	Never	**Payment**	Escrow

FREE delivery with tracking - 1 days - USD +0.00 / order

Purchase price: USD 39.00

Qty: 1 **Buy Now** **Buy Now** **Buy Now** **Queue**

0.0145 BTC / 0.7860 XMR / 0.1237 ETH / 39.0000 ZEC /

Description | Bids | Feedback | Refund Policy

Product Description

√ Marlboro Red - in stock
√ Marlboro Gold - in stock

1x = 10 packs x 20 cigarettes = 200 cigs in total.

►►► Delivery success rate:

- UK: 95%
- Germany: 99.9%
- France: 99%
- Netherlands: 99.9%
- Finland and Sweden: 99%

...and many other 95-99%.

Shipping to Australia / USA / New Zealand / Canada is possible. I have regular customers from there.

Exemple d’annonce de vapoteuse.

Rechargeable Vape Battery (510 thread) with USB Charger

This battery/charger combo has the same 510 thread and works great with my 500mg vape cartridges. Battery and Charger only (Does NOT include vape cartridge)
Light Indicator: Red Light is Charging & Green Light is Fully Charged - The Perfect Puff - Stylus pen tip - USB charger - Rechargeable battery - Just Inhale to activate

Sold by · *551* sold since *Sep 26, 2015* Vendor Level 9 Trust Level 10

	Features		Features
Product class	Physical package	**Origin country**	United States
Quantity left	Unlimited	**Ships to**	United States
Ends in	Never	**Payment**	Escrow

Priority Shipping - 4 days - USD +7.50 / item

Purchase price: USD 16.00

Qty: 1 Buy Now

Queue

0.0059 BTC / 0.3198 XMR / 0.0507 ETH / 16.0000 ZEC /

Description | Bids | Feedback | Refund Policy

Product Description

This battery/charger combo has the same 510 thread and works great with my 500mg vape cartridges. Battery and Charger only (Does NOT include vape cartridge)

Light Indicator: Red Light is Charging & Green Light is Fully Charged

- The Perfect Puff
- Stylus pen tip
- USB charger
- Rechargeable battery
- Just Inhale to activate